

Parents-enseignants



S'en mêler sans s'emmêler



Portrait

Elena Lasida
La solaire

Actualités

Des élèves d'UPI vers l'emploi



Reportage

Saint-Charles
enchaîné



Réflexion

Note de vie
scolaire :
peut
mieux faire



Culture

Récits de vies /
expos /
Livres /
Multimédia



GMF

JADE EST SEREINE

ET ELLE SAIT POURQUOI.

ELLE SAIT QUE LA GMF EN FAIT TOUJOURS PLUS POUR ELLE,
POUR SA VOITURE, SA SANTÉ, SON APPARTEMENT ET TOUTE SA PETITE FAMILLE.

ELLE SAIT AUSSI QU'ELLE PEUT FAIRE CONFIANCE À LA GMF POUR PLACER
SON ÉPARGNE EN TOUTE SÉCURITÉ.

ALORS COMME 3 MILLIONS D'ASSURÉS GMF, JADE EST SEREINE

PARCE QU'ELLE PEUT PENSER À AUTRE CHOSE QU'À SON ASSURANCE.

CE QUI EST HUMAIN APRÈS TOUT.



www.gmf.fr

Assurément Humain

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 18

Religion p. 22

GESTION

Créer un jardin d'éveil p. 24

EN CAEC

Le temps de la Réunion... p. 26

DOSSIER

p. 29

INITIATIVES

À Saint-Jo,
c'est déjà demain p. 41

RÉCITS

ÉDUCATIFS D'AILLEURS

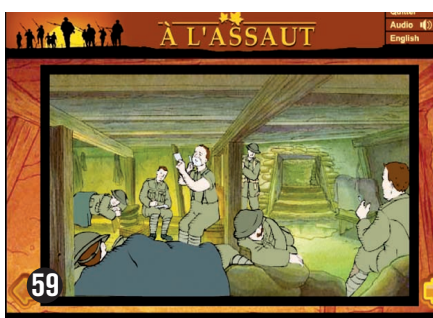
Roms de Roumanie : intégrer
sans acculturer p. 44

PORTRAIT

Elena Lasida :
la solaire p. 46

PAROLES D'ÉLÈVES

« Faire des expériences,
se tromper, s'améliorer » p. 48



REPORTAGE

Saint-Charles enchaîné p. 50

RÉFLEXION

Et si tous les élèves pouvaient
apprendre ? p. 52

Note de vie scolaire :
peut mieux faire p. 54

La communauté
en question... p. 55

MÉDITATION

« Moi, je suis
le bon pasteur » p. 56

PLANÈTE JEUNES

Les jeux sérieux
entrent à l'école p. 59

CULTURE

Aux grands hommes,
l'édition reconnaissante p. 60

Livres / Multimédia p. 62

LE POINT DE VUE DE L'EC

Lycée : une réforme
lourde d'enjeux p. 66

Couverture : Luki Bancher (illustrations) ; E. du Closel, D. R.,
M. Cohen. Photos sommaire : D. R., S. Horguelin.



Au centre de ce numéro : un cahier détachable

PARENTS-ENSEIGNANTS : S'EN MÊLER SANS S'EMMÊLER

Parce que la famille et l'institution scolaire vivent de profondes mutations ; parce que l'école connaît des difficultés pour jouer son rôle d'ascenseur social ; parce que la mondialisation et la société de consommation ont renversé la priorité des valeurs ; parce que le « vivre-ensemble » est de plus en plus difficile face à une montée de l'individualisme, le dialogue entre les parents et les enseignants est devenu plus qu'indispensable, au nom du bien des enfants. Pour cela, il faut sortir des clichés, accepter de prendre en compte toutes les évolutions sociétales, et aider les familles à décrypter la réalité du système scolaire qui ne cesse de se complexifier.

Scolarest fait entrer La nature au restaurant



Pour la première fois dans le monde scolaire, un éco-restaurant accueille les enfants et crée le lien entre équilibre alimentaire et équilibre de la planète.

Cet éco-restaurant destiné au cycle primaire a été entièrement conçu par Scolarest, en symbiose avec ses engagements : manger, apprendre, vivre.



Bon pour le goût, bon pour la santé, bon pour la planète, ce restaurant qui a 3 fois bon vient d'être mis en place à l'école Saint Laurent, à Blain (44), dirigée par Madame Mainsard.

Ici tout est mis en œuvre pour que les jeunes convives se rendent au restaurant scolaire avec plaisir et curiosité: **recettes inédites**, mise en avant des **fruits et légumes de saison**, **décor attrayant**, encouragement de l'autonomie et de la réflexion...

Comme l'indique la directrice de l'école : *"Les enfants vivent de plus en plus dans l'immédiateté. Alors leur réapprendre à attendre un produit de saison, prendre le temps de le savourer, leur donner envie de le découvrir, c'est extraordinaire!"*

Une adhésion immédiate

Le restaurant s'est paré de son nouveau décorum au cours des vacances de février. Les élèves comme les parents, invités à une journée portes ouvertes le samedi suivant, ont eux aussi exprimé leur satisfaction devant la qualité et la portée pédagogique de ce nouveau restaurant.

Bon pour le goût, Bon pour la planète, Bon pour la santé : l'éco-restaurant qui a "3 fois bon" rassemble toutes les générations : des enfants, aux parents en passant par le personnel de l'école, et ça c'est bon pour la vie!



Le concept favorise des prolongements en classe, autour de la biodiversité ou du recyclage.

En savoir plus

www.scolarest.fr

contact.scolarest@compass-group.fr

MANGER

APPRENDRE

VIVRE

Scolarest

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction
de ce numéro >

Luki Bancher (illustrateur),

Jean-Louis Berger-Bordes,

Michel Bernard, Claude Berruer,

Virgil Ciomos, Elisabeth du Closel,

Christiane Durand, Valérie Granger,

José Guillemain, Danielle Lacroix,

Marie Laumont, Virginie Leray,

Irène de Palaminy, Nicole Priou,

Françoise Récamier,

Lionel Roos-Jourdan (enseignant

à Saint-Joseph - La Cordeille,

Ollioules), Aurélie Sobocinski,

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Les germes de l'avenir

ÉRIC DE LABARRE

© P. Bernard



« [...] même si en nous l'homme extérieur va vers sa ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Car nos épreuves du moment présent sont légères par rapport au poids extraordinaire de gloire éternelle qu'elles nous préparent. »
(2 Co 4,16-17)

Le moins que l'on puisse dire est que l'optimisme n'est guère au rendez-vous. Edgar Morin pronostique : « *Le probable est la désintégration.* » Jean-Paul Delevoye fait le constat d'« *une société qui se fragmente, où le chacun pour soi remplace l'envie de vivre ensemble, [et qui] est en outre en grande tension nerveuse, comme si elle était fatiguée psychiquement* ». Ce qui est vrai à l'échelle de la société ne l'est sans doute pas moins au niveau du système éducatif ou de l'enseignement catholique.

Ce sentiment de lassitude, que traduisent toutes les enquêtes d'opinion depuis plusieurs mois et dont attestent les témoignages recueillis au cours de cette année d'animation consacrée à « l'école de la liberté », coïncide pourtant avec l'aspiration à un renouveau qui n'est entravée que par la crainte d'un avenir que l'on imagine toujours plus sombre que le passé ou le présent.

En se retrouvant au niveau national le 21 mai prochain à Rungis pour un « Premier rendez-vous de la liberté éducative », l'enseignement catholique souhaite montrer qu'il existe des ressources insoupçonnées pour prendre à bras-le-corps les difficultés de l'école et inventer des solutions adaptées aux besoins éducatifs d'aujourd'hui. Les germes du renouvellement sont déjà bel et bien présents, mais ils restent dispersés et méconnus.

Il suffit d'un signal pour mobiliser ces ressources et pour inciter d'autres équipes éducatives à tenter l'aventure.

La liberté est le meilleur moyen de servir l'intérêt général dans le cadre d'une association loyale au service public d'éducation, mais aussi la condition pour redonner confiance aux équipes éducatives qui, pour la plupart, ne demandent qu'à investir l'avenir par la conception et la réalisation de projets dont elles assument la pleine et entière responsabilité.

Ayons l'audace de faire confiance à la liberté !

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique



21 mai 2010 à Rungis

« 1^{er} rendez-vous de la liberté éducative »

Les profondes transformations de la société ne peuvent laisser le monde scolaire indifférent et appellent à identifier de nouveaux défis éducatifs. Cela exige : de rappeler quelques références anthropologiques essentielles ; de vérifier que l'École permet à chaque jeune d'être en mesure, quelles que soient ses qualités et ses difficultés, de construire sa propre histoire, de trouver sa place dans une société de liberté, d'égalité et de

fraternité, de découvrir sa raison d'être dans l'histoire de l'Alliance entre Dieu et les hommes ; de se donner des pistes d'actions communes fondées sur des champs d'exploration.

Aussi, la journée nationale du 21 mai donnera l'occasion à l'enseignement catholique de préciser ses priorités et d'appeler à un véritable plan d'animation à mettre en œuvre. Elle sera le « prélude » à de nombreux rendez-vous, à tous les niveaux, pour croiser l'expé-

rience de nouveaux chemins de liberté. Elle réunira 1 500 personnes : représentants des différentes structures nationales, territoriales et diocésaines de l'enseignement catholique ; futurs chefs d'établissement, cadres éducatifs et enseignants ; membres des équipes éducatives qui innovent.

Z Pour participer à cette rencontre nationale, n'hésitez pas à contacter votre direction diocésaine.

La loi Debré à la lumière du droit canon

On ne peut comprendre la place d'un établissement catholique du seul point de vue du droit français ; l'éclairage du droit canon est indispensable », a déclaré Éric de Labarre, lors du colloque qui s'est tenu le 9 avril 2010 à l'Institut catholique de Paris (ICP), à l'occasion du 50^e anniversaire de la loi Debré. Sur le thème de « L'engagement de l'Église dans le caractère propre des établissements d'enseignement catholique », cette journée a réuni plus de 150 personnes.

Éric de Labarre a relevé que les établissements catholiques étaient au confluent de trois droits : droit canon, droits public et privé français. « Cela soulève des difficultés pratiques », a-t-il souligné, en citant pour exemple les chefs d'établissement nommés par la tutelle canonique. C'est pourquoi la proposition du doyen de la faculté de droit canonique, Philippe Greiner, d'organiser ce colloque, a-t-elle été accueillie favorablement par le Secrétariat général de l'enseignement catholique. Philippe Greiner a rappelé que le droit canon énonçait le devoir de l'Église de « prêcher l'Évangile à toutes les nations ».

L'exercice par l'Église de sa fonction d'enseignement se situe donc dans cette perspective *ad Gentes*. Dans ses écoles, il s'agit d'aider les élèves à « parvenir à la plénitude de la vie chrétienne » tout en respectant leur liberté religieuse. Toute la communauté éducative est de ce fait invitée « à se distinguer par le témoignage d'une vie chrétienne » – même si les exigences sont plus grandes pour le chef d'établissement. Le Canon 149 précise ainsi que « pour être nommé à un office ecclésiastique, il faut être dans la communion de l'Église » – ce qui est le cas des chefs d'établissement pour Philippe Greiner. Se pose alors la délicate question des différents degrés de communion, et en particulier le problème des divorcés remariés. « Il revient à l'évêque diocésain de décider librement d'accorder ou pas une dispense », a commenté le doyen. Un point de vue

tempéré par Ferdinand Bellengier, chargé de présenter le statut du chef d'établissement « à la fois partenaire de l'autorité académique dans le cadre du contrat passé avec l'État, salarié de droit privé d'un organisme de gestion régi en général par la loi de juillet 1901 sur les associations et soumis à une autorité de tutelle diocésaine ou congréganiste, qui lui a confié une mission au nom de l'Église ». Celui-ci a souligné en effet que « si la mission confiée par l'Église à l'école autorise la tutelle à prendre en compte l'adhésion à la foi catholique dans le choix des chefs d'établissement, cette dernière n'a pas toute latitude pour mettre fin à sa mission... ».



De g à d. : Jean-Paul Durand, Éric de Labarre, Pierre Cahné et Philippe Greiner.

© S. Horguël

Jean-Paul Durand, o.p., professeur de droit canonique, a pour sa part mis en garde contre « des détournements du caractère propre vers une forme de communautarisme scolaire ». Selon lui, « le caractère propre peut être aussi une grâce » car il induit un respect inhérent à la culture chrétienne. Et de citer la Déclaration *Nostra Aetate* du Concile Vatican II qui invite à

être en dialogue avec les hommes de bonne volonté. C'est à ces conditions que nous pouvons « rendre service à l'ensemble du système éducatif et être dans ce monde et non de ce monde ».

Même vision positive du caractère propre chez Pierre Cahné, recteur de l'ICP, qui y voit l'occasion de « mettre les talents de chacun au service des autres ». Des propos confortés par Martin Pochon, s.j., directeur pendant 16 ans d'un lycée technique : « Le Christ ne cherche pas à imposer son message [...]. Jamais il ne fait de chantage doctrinal. » Mais il se met au service de chacun. Aussi, « comme le Christ avec ceux qu'il guérissait, l'école catholique n'a pas à imposer la foi mais à la proposer. Elle se doit de répondre à l'attente des plus pauvres et des plus souffrants, quels que soient leur confession, leur religion ou leurs papiers ». **SH**

Z Les conférences sont disponibles sur le site portail : www.enseignement-catholique.fr (rubrique « A l'école de la liberté »). Voir aussi sur le site, la « Minute vidéo » du 8 avril 2010.

Avec les Scouts et Guides de France

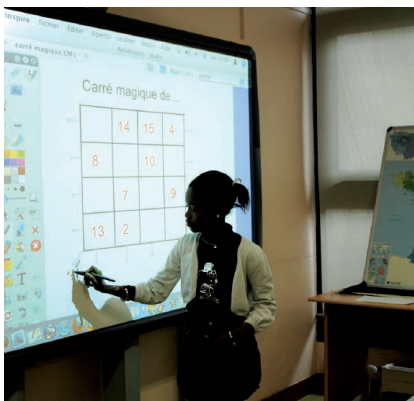
Une convention de partenariat a été signée, le 30 mars dernier, entre le Secrétariat général de l'enseignement catholique et les Scouts et Guides de France. Pour **Éric de Labarre** : « *Le premier des objectifs est de faire en sorte que le scoutisme soit plus largement proposé dans les établissements catholiques.* » Mais il s'agit aussi que « *les perspectives de carrière au sein de l'enseignement catholique, comme enseignant ou comme éducateur, soient mieux connues au sein du scoutisme* », complète le secrétaire général. Les deux parties s'engagent à « *faciliter les rapprochements locaux* » et à « *renforcer leur connaissance mutuelle* ». Un comité de suivi a été constitué. Cette convention est conclue pour deux ans renouvelables par tacite reconduction. L'enseignement catholique est, par ailleurs, en contact avec les autres mouvements scouts. **SH**



© G. Brouillet-Waene

Un accord-cadre avec Promethean

Le 31 mars dernier, lors du colloque national sur la culture numérique qui s'est tenu à Poitiers (cf. p. 42), un accord-cadre a été conclu entre le Secrétariat général de l'enseignement catholique et Promethean, leader de la classe numérique en France. Grâce à cet accord, les écoles, collèges, lycées et les Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (Ifsec) bénéficieront de conditions privilégiées pour s'équiper en solutions Promethean, en association avec son réseau de revendeurs agréés. Il prévoit aussi un accompagnement par les revendeurs pour l'installation, la prise en main, la formation et la maintenance. Promethean assurera, par ailleurs, un transfert de compétences d'expertise auprès des référents Tice sur l'utilisation de la suite logicielle ActivInspire®. Enfin, Promethean apportera son soutien pour des projets innovants mis en place par le Sgec, associant notamment Tice et handicap. **SH**



© Promethean

➤ Internet : www.promethean.fr

Mastérisation : l'année de stagiaire s'organise

La mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants se poursuit. L'organisation de l'année de stagiaire (première année d'exercice après le concours) était au cœur de la dernière réunion du comité de veille sur la formation initiale et le recrutement de l'enseignement catholique. Elle a fait l'objet de propositions qui devraient être arrêtées courant avril par la Commission permanente sous la forme d'orientations applicables sur l'ensemble du territoire pour l'enseignement catholique. Parmi les pistes envisagées : un accueil des lauréats du concours dans leur académie par le secrétaire général du Caec ; une répartition du temps entre tutorat et formation à hauteur de 50 %-50 %, soit deux fois 150 heures ; une organisation générale de l'ensemble de l'année, confiée conjointement aux Isfec et à Formiris. En outre, le comité de veille a élaboré un schéma d'organisation qui devrait permettre de faire assurer la majorité des remplacements des tuteurs et stagiaires par des étudiants de M2 effectuant leur stage en responsabilité « *afin de ne pas consommer les moyens de suppléance* ». S'agissant de l'organisation de l'année de stage au sein des établissements du réseau, le comité de veille a d'ores et déjà rappelé que celle-ci relève de la responsabilité de l'enseignement catholique et que si les choses doivent se faire en lien avec les autorités académiques, « *il n'est pas question que l'ensemble de l'organisation (choix des tuteurs, volume de formation, cahier des charges de formation...) soit géré par ces dernières* ». Enjeu majeur de l'ensemble de la réforme, « *l'année de stagiaire constitue une responsabilité partagée pour les différents acteurs de l'enseignement catholique, notamment les chefs d'établissement, les Isfec et Formiris* », souligne Yann Diraison, délégué général du Sgec. **AS**

Prof... avec une licence de théologie

C'est à une proposition originale que se risque la faculté de théologie de l'université catholique d'Angers. Dans le paysage des divers parcours de formation préprofessionnelle aux métiers de l'enseignement, elle invite les étudiants à s'engager dès la rentrée prochaine dans une « *réelle formation humaine passionnée par l'actualité* » : la licence de théologie ! « *Et pourquoi pas ?* » met-elle au défi. Cette formation a des atouts. Elle débouche sur un diplôme d'État, affiche un excellent taux de réussite, propose un suivi individuel et un accompagnement par des tuteurs et responsables de cycle, et surtout un parcours en convention avec l'Ifucome¹ intégrant des enseignements de didactique générale et disciplinaire ainsi que des stages. La théologie, plaident les responsables de la licence, c'est aussi la chance de prendre à bras-le-corps les grandes questions humaines, d'approfondir le « sens » et les finalités avant de se retrouver « entre les murs » de la classe. **AS**

1. Institut de formation de l'Université catholique de l'Ouest (UCO) aux métiers de l'enseignement.

Sgec et Cler : partenariat renforcé

Après avoir participé à l'élaboration d'un nouveau texte sur l'éducation affective, relationnelle et sexuelle (*lire ci-contre*), le Cler Amour et Famille a franchi une nouvelle étape dans son partenariat avec l'enseignement catholique. Son président, Jean-Eudes Tesson, a signé une convention avec le Sgec. Le Cler participera à la nouvelle commission éducation affective et sexuelle, dont l'une des missions sera d'élaborer un protocole pour les interventions dans les établissements. « *Notre objectif en l'espèce n'est pas de plaquer un modèle unique sur l'existant, mais d'initier une démarche d'accompagnement à laquelle pourront s'associer d'autres partenaires* », a souligné Éric de Labarre. Au regard des directions diocésaines, un fort accent est mis sur la formation proposée aux personnels de l'enseignement catholique pour relayer et compléter l'action du Cler et faire face à l'ampleur actuelle des demandes. Le Sgec et le Cler confirment enfin l'ouverture d'un champ de réflexion et d'action commun sur la prévention de la violence, des addictions et des conduites à risques, en y intégrant les incidences de la culture numérique. **AS**

➔ Sur internet : www.cler.net

Sgec et Apel : communication partagée

Souhaitant un redéploiement de la communication de l'enseignement catholique au niveau national auprès des parents, pour ainsi s'adresser directement à eux dans les pages de la revue *Famille & Éducation*, le Sgec a conclu, début mars, un protocole d'accord avec l'Apel¹ nationale. Ce texte a été l'occasion de revisiter les fondements de la place des parents dans la mission éducative de l'enseignement catholique, et plus singulièrement, de revenir sur la question de la contribution financière versée depuis 1957, à hauteur inchangée de 12 000 euros, par l'association de parents au Sgec en contrepartie de l'acceptation par ce dernier de collecter l'adhésion et la cotisation à l'Apel par l'intermédiaire des établissements scolaires. Il a été convenu que le sens même de cette contribution s'était estompé et que sa forme devait être modifiée et adaptée chaque année en fonction des besoins nouveaux pour s'inscrire dans le cadre d'un partenariat réel entre les deux institutions. **AS**

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

Statuts des chefs d'établissement

Le nouveau statut du chef d'établissement du premier degré a été adopté au Cnec le 19 mars (27 voix pour, 9 abstentions). Ce texte « *a pour objectif premier un alignement sur le même plan et la même structure que le statut du chef d'établissement du second degré afin de bien signifier qu'il s'agit au sein de l'enseignement*

catholique d'une seule et même mission, quel que soit l'ordre d'enseignement ou la taille de l'établissement », souligne Yann Diraison, délégué général du Sgec. Par ailleurs, le nouveau statut intègre des évolutions réglementaires intervenues depuis avril 2006, date du précédent texte, concernant notamment la période d'essai, ainsi que des modifications adoptées l'an dernier par la Commission permanente de l'enseignement catholique, relatives en particulier à la situation des chefs d'établissement dirigeant plusieurs établissements.

Pour les chefs d'établissement du second degré, a été approuvée à l'unanimité, lors de ce même Cnec, la modification du statut concernant la composition des commissions de conciliation « *pour permettre, en toute hypothèse, la présence d'un représentant de la tutelle partie au litige, qu'elle soit diocésaine ou congréganiste* ». **AS**

Un texte de référence pour l'éducation affective

Voilà un texte qui honore la première caractéristique de nos établissements, celle de l'ouverture à tous, projet qui n'a de sens que par rapport à la mission d'éducation intégrale de la personne éclairée par l'Évangile. » Pour Éric de Labarre, une étape décisive a été franchie par l'enseignement catholique avec la présentation à la réunion du Cnec¹ du 19 mars dernier d'un texte sur l'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement. Alors que dans un récent rapport remis à la ministre de la Santé, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) s'inquiète de l'application partielle et inégale dans les établissements scolaires des obligations légales concernant l'éducation sexuelle, l'enseignement catholique a tenu à faire entendre sa voix sur le sujet. « *Même s'il présente encore quelques angles morts, ce texte témoigne d'une forme de courage car les résistances autant que les attentes à son endroit, étaient fortes. Pour nous, il ne s'agit pas moins d'un sujet central pour les jeunes d'aujourd'hui, et en particulier ceux de nos établissements : on ne peut pas imaginer une éducation intégrale sans prendre en charge cette dimension relationnelle et affective* », a souligné le secrétaire général de l'enseignement catholique, qui y voit « *un acte symbolique d'impulsion en direction des chefs d'établissement et des équipes éducatives* ». Concrètement, ce texte énonce quelques principes d'organisation pour l'animation des établissements et la formation des personnels sur ce sujet (place de l'écoute, choix d'une pédagogie inductive, sollicitation de toutes les disciplines, relation aux familles, vie scolaire...), dont l'application pratique « *nécessitera que les différents responsables institutionnels prennent aussi leur part et mettent en place des outils de plus en plus adaptés et de référence* », tout en étant accompagnés dans cette démarche par le Sgec. Soumis à un vote consultatif où il a reçu un soutien unanime (37 voix pour), ce texte vient d'être promulgué par la Commission permanente du 16 avril 2010. **AS**

1. Comité national de l'enseignement catholique.

Mandat renouvelé pour Éric de Labarre

Les Évêques de France, rassemblés en assemblée plénière à Lourdes durant la semaine du 22 mars, ont renouvelé pour trois ans le mandat de secrétaire général confié à Éric de Labarre. « *Heureux de cette marque d'estime et de confiance* », Éric de Labarre compte notamment développer une stratégie d'animation marquée par un travail de valorisation des initiatives, de mise en réseau des structures et des établissements, d'ouverture de l'enseignement catholique à ses partenaires et de développement des parités définies par la loi Debré. **AS**

Une Fondation pour l'enseignement catholique

Par un décret du 16 février 2010, publié au *Journal officiel* du 18 février, la fondation dite « Fondation Saint-Matthieu pour l'école catholique » a été reconnue « *comme établissement d'utilité publique* ». Issue de l'« Association d'entraide des établissements d'enseignement privé primaires, secondaires et techniques de l'Ile-de-France (AEE - Ile-de-France) » et agissant avec l'appui de l'Œuvre des Apprentis, cette fondation assurera sur un plan national la collecte de dons et legs de particuliers comme d'entreprises. Elle a notamment pour vocation d'aider sous forme de prêts, les établissements qui ont besoin d'entretenir et de développer leur immobilier. Son premier conseil d'administration s'est réuni à la fin du mois d'avril, le commissaire du gouvernement ayant été désigné. **JLBB**

Le défi du premier degré

Analyser et relever le défi du premier degré constitue une préoccupation particulière pour l'enseignement catholique, au regard de la poursuite de la baisse des effectifs enregistrée depuis plusieurs années, particulièrement en maternelle. Telle est la mission à laquelle vient de s'atteler un groupe spécifiquement constitué au côté de la Commission prospective et développement (Coprodé), afin de permettre la définition de nouvelles orientations à l'automne prochain. Dans quelle mesure les baisses d'effectifs sont-elles liées à des fermetures d'établissements ? Peut-on valider le principe d'une taille critique des établissements ? Les ensembles scolaires, par exemple, fidélisent-ils mieux leurs élèves ? *A contrario*, les opérations de fusion rencontrent-elles de sérieuses difficultés de report ? Autant de nuances et de différenciations à opérer en affinant l'étude territoriale.

Trois pistes structureront le travail d'analyse. L'idée de proximité, d'abord, et des attentes très fortes des familles en la matière en premier degré : proximité géographique qui renvoie à la carte des implantations de l'enseignement catholique et à la mise en réseau des établissements pour surmonter notamment les questions de coût (problème des prestations annexes, à commencer par la cantine) ; et proximité sur le sens afin de rendre l'école plus « proche » des préoccupations quotidiennes des familles, de la vie sociale ou encore paroissiale. Celle de la « qualité du service » ensuite : il s'agit pour l'enseignement catholique de repenser son niveau de services « logistiques » (prestations, locaux, équipements) articulé à la spécificité d'une proposition éducative « sans équivalent » (un chef d'établissement porteur du projet, des classes multiniveaux, des classes bilingues...). Dernier axe à approfondir pour relever le défi du premier degré : les richesses humaines et la nécessité pour l'enseignement catholique d'accompagner davantage la formation des personnels. **AS**

Feu vert pour le plan « Égalité des chances » 2010

Parmi les 200 dossiers reçus, 74 ont été sélectionnés par la commission nationale du plan « Égalité des chances » de l'enseignement catholique, selon les priorités retenues par les Caec¹. Ils représentent, après validation par le ministère de l'Éducation nationale, l'attribution de 100 emplois fléchés à la rentrée prochaine. Parmi les projets retenus, une première liste d'emplois (44 équivalents temps plein - ETP) vise les poursuites d'ouvertures d'établissements, de classes ou de structures effectuées au cours des deux dernières années dans des quartiers difficiles ou à destination de jeunes en grande difficulté (Sartrouville, Louvre, Marseille, Saint-Benoît-de-la-Réunion...), ainsi que les montées pédagogiques prévues pour leur développement, précise Fernand Girard, délégué général du Sgec.

Une autre part importante des emplois concerne la création d'UPI² (17 ETP), particulièrement en lycées professionnels, ainsi que de Segpa³ (8 ETP) en coordonnant plusieurs établissements soit pour des montées pédagogiques, soit pour de nouvelles ouvertures de sections. Sont également concernés l'ouverture de classes-relais, le service à des publics particuliers (primo-arrivants, gens du voyage...), l'enseignement du français langue étrangère (FLE), ainsi que les missions d'insertion pour les jeunes et les écoles de production. Un effort particulier a été fait dans deux DOM – Guyane et La Réunion –, en croissance ou en difficulté d'accueil des élèves, indique Fernand Girard. **AS**

1. Comités académiques de l'enseignement catholique.

2. Unité pédagogiques d'intégration.

3. Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

Cneap : la force d'un réseau

En intitulant son congrès 2010 « Réussir ensemble », l'enseignement agricole privé a réaffirmé une dynamique ancrée au cœur de son action.

Temps de bilan, temps de passage de témoin, temps de nouvelles perspectives pour une liberté toujours plus solidaire inscrite au cœur de son action... Les 17 et 18 mars dernier, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), deux ans après le lancement de son projet « Conjugons le futur », le Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) a fait le point sur le chemin accompli. Le congrès 2010 a aussi vu l'arrivée d'un nouveau secrétaire général, Philippe Poussin, qui succède à Yvon Le Norcy, en responsabilité depuis 1991.

« La cohérence existe au sein de notre réseau et se mesure aujourd'hui par les projets des établissements et les axes stratégiques retenus pour tout le Cneap – l'ambition éducative, les exigences sociétales, les réseaux et les partenariats, s'est réjoui le président, François Paliard. Il nous faut nous donner les moyens pour que cela dure. » Parmi les avancées réalisées, Yvon Le Norcy a souligné « une association renforcée du Cneap aux orientations de l'enseignement catholique » – en témoignent la reconnaissance de l'Ifeap¹ comme institut missionné de formation et les partenariats que ce dernier a développés avec l'UCO² d'Angers pour préparer le dispositif de mastérisation... Il s'est réjoui d'« un effort accru pour l'accueil de tous » grâce à la multiplication de sections compétentes en matière de dyslexie ou de dispositifs d'insertion professionnelle comme « Stop Emploi » déployé par le lycée agricole d'Orion (Mayenne). Il s'est félicité enfin de la quête de nouveaux espaces de liberté au lycée agricole et forestier du Mayet-de-Montagne (Allier), à l'initiative d'une plate-forme technologique avec un lycée public voisin et l'IUT³ de Montluçon, ou au lycée du paysage et de l'environnement de Vaujours qui a passé convention avec le conseil général de Seine-Saint-Denis autour de la valorisation du capital vert du département. Présent lors du congrès, le secrétaire général de l'enseignement catholique, Éric de Labarre, a d'ailleurs salué à ce sujet « l'enrichissement apporté par la loi Rocard à la loi Debré, en précisant ce que sont les cinq missions de l'enseignement



© Cneap

Philippe Poussin, 51 ans, secrétaire général du Cneap depuis le 1^{er} avril 2010, était depuis 2003 directeur coordinateur de l'ensemble scolaire catholique Saint-Louis – Blanche-de-Castille à Villemomble (Seine-Saint-Denis). Titulaire d'une maîtrise de sociologie et d'un doctorat de sciences économiques, il a été enseignant et formateur d'adultes, puis, de 1991 à 2003, directeur de l'institution Guynemer, à Compiègne (Oise). Représentant le Snceel* dans des commissions paritaires nationales depuis 2000, et membre du « collège employeur » de l'enseignement catholique, il a présidé la commission paritaire nationale des PSAEE**. Auteur d'*Histoire des idées économiques de Platon à Adam Smith****, il a été jusqu'en 2003 co-animateur d'un groupe de réflexion de cadres et dirigeants chrétiens sur le thème de la doctrine sociale de l'Église. AS

* Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

** Personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation.

*** Éditions L.G.D.J., 1994.

agricole associé – la formation générale et technologique initiale et continue ; l'animation et le développement des territoires ; l'insertion des jeunes et des adultes ; l'expérimentation ; la coopération internationale – qui devraient être les missions de tout établissement privé sous contrat ».

« Le bilan nous encourage à poursuivre,

adapter, proposer, a dit Philippe Poussin. À placer encore et toujours l'innovation au cœur de notre métier et du service que nous devons rendre, en cultivant cet art de transformer en méthodes, en actes positifs, en résultats ce qui souvent nous est imposé. » Et ce malgré les difficultés financières croissantes que le Cneap doit affronter. François Paliard a rappelé « cette question de moyens qui nous obsède et voudrait nous obliger à refuser des milliers d'élèves, avec la suppression à la rentrée prochaine de 35 emplois alors qu'il faudrait en créer 450 et que l'accroissement des HSA⁴, les mutualisations et solidarités à l'interne ont trouvé leurs limites ». Et d'ajouter : « Ce n'est pas nous qui prendrons la hache, nous allons donc faire très fort dans la protestation ! », notamment lors d'une prochaine rencontre avec le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire.

Grand témoin

Plusieurs grands chantiers ont été esquissés par Philippe Poussin : les 4^e-3^e technologiques, objet d'une réglementation pénalisante conditionnant l'âge d'entrée en 4^e à 14 ans ; l'adaptation de la filière sanitaire et sociale dans le cadre de la réforme du lycée professionnel ; la place de l'enseignement agricole privé au sein de la filière STAV⁵ et de la voie professionnelle ; l'articulation avec l'enseignement supérieur. Sans oublier le débat à venir au sein du réseau autour des 55 propositions remises par le Cneap au ministère de l'Agriculture, « pour situer l'ensemble de l'enseignement agricole dans les grandes politiques nationales et européennes ».

Grand témoin convié avec Luc Guyau, nouveau président de la FAO⁶, Edgar Pisani, ancien ministre de l'Agriculture, a appelé à nouer un « pacte éducatif qui suscite entre l'école et la société l'effort réciproque qui permet que la fonction éducative, et avec elle les règles de la vie en commun, soient respectées et reçues ».

Aurélié Sobocinski

1. Institut de formation de l'enseignement agricole privé.
2. Université catholique de l'Ouest.
3. Institut universitaire de technologie.
4. Heures supplémentaires annuelles.
5. Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.
6. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

L'avenir des filières sanitaires sociales

Le BEP *Carrières sanitaires et sociales perdure !* » C'est le message essentiel qu'a tenu à rappeler l'Unetp¹ à l'occasion de la journée nationale sur l'avenir des formations sanitaires et sociales que le syndicat a organisée le 22 mars dernier, y conviant une délégation du Cneap². « *Devant la réforme de la voie technologique et professionnelle qui annonçait la création d'un bac pro 3 ans pour toutes les filières, deux secteurs restent encore orphelins – restauration et santé-social –, ce qui brouille considérablement la lisibilité des filières sanitaires et sociales en particulier et crée une désaffection qui, si elle perdure, nuira considérablement à son évolution* », analyse Brigitte Chibani-Mandeville, coresponsable à l'Unetp du dossier et chef d'établissement du lycée polyvalent Notre-Dame, à Paris. L'enjeu est fondamental pour l'enseignement catholique qui tient dans l'offre de ce type de formations une place prépondérante (pour la seule Unetp, 200 établissements sont concernés) et met sur le marché des jeunes reconnus comme d'excellents professionnels par un secteur dont les besoins en la matière sont exponentiels (plus de 80 métiers recensés). En attendant une réforme de la filière prévue pour 2011, les moyens d'action existent dans les établissements pour maintenir ses effectifs à flot : « *Utilisons nos espaces de liberté pour nous adapter aux futurs diplômés, proposer des formations diversifiées qui ne relèvent plus uniquement de l'Éducation nationale mais aussi d'autres ministères !* » encourage Brigitte Chibani-Mandeville, qui attend aussi une communication renforcée au niveau national sur le maintien à la rentrée prochaine du BEP comme un tremplin efficace vers une insertion professionnelle. **AS**

1. Union nationale de l'enseignement technique privé. Internet : www.unetp.org
2. Conseil national de l'enseignement agricole privé. Internet : <http://cneap.scolanet.org>

Forfaits d'externat, part État : Paiements en cours

Les paiements sont en cours », a annoncé Éric de Labarre, quelques jours après la publication, le 19 mars, d'un communiqué dans lequel les membres du Cnec exprimaient leur « *très grand mécontentement* » devant le retard de plus de deux mois des versements des forfaits d'externat pour la part due aux établissements de l'enseignement catholique. « *Le dysfonctionnement informatique mis en avant par l'administration centrale pour justifier ces retards n'en reste pas moins irrésolu à ce jour* », souligne Fernand Girard, qui précise que « *le ministère de l'Éducation nationale a dû sortir du système de distribution informatique et procéder à une gestion particulière pour dépasser provisoirement ses difficultés* ». S'agissant des subventions de l'accompagnement éducatif, attendues depuis fin janvier, « *elles viennent également d'être versées* », ajoute le délégué général du Sgec. Enfin, la première tranche de la formation initiale, 1^{er} et 2^d degrés, due au titre des

PE2 et PLC2, a aussi fait l'objet d'un versement, la deuxième tranche étant prévue en juin-juillet. Face au « *niveau de difficultés qui ne cesse de croître* », Éric de Labarre souhaite faire le point avec le ministre de l'Éducation nationale « *sur tous les dossiers de la période présente* », tels que la formation des maîtres, la réduction des postes d'enseignants et l'application des règles de parité avec l'enseignement public. **AS**

Un calendrier pour la classe

Développé depuis 2006, le calendrier *Apprendre à être* est utilisé dans plus de 4 500 classes du premier degré et du collège de 45 diocèses. Pour M^{gr} Daucourt, évêque de Nanterre, « *ce calendrier instaure un climat général pour donner des repères aux enfants afin de les aider à grandir et à "être"* ». Document d'éveil aux valeurs portées par de grands témoins et d'ouverture à la vie intérieure, ce calendrier se situe résolument dans la démarche de la liberté éducative. Il est complété par un guide de l'enseignant, des textes à utiliser comme supports de dictées, des poèmes, des lectures, ainsi que des propositions de prières. **GDR**



➤ Présentation et bon de commande téléchargeable : www.parolesdesagesse.com - Renseignements complémentaires : Nadine Rousseau, Éditions « Paroles de Sagesse ». Tél. : 01 47 41 06 00. E-mail : contact@parolesdesagesse.com

L'agenda des élèves

Destiné aux élèves du primaire, *l'Agenda 2010/2011*, cette année sur le thème de la forêt, est édité par Bayard Jeunesse et préparé avec le concours de l'Airip et d'enseignants de l'enseignement catholique. Il s'inscrit dans l'animation d'une vie de classe. Par sa cohérence avec les programmes scolaires, par son esprit au service du socle commun de connaissances et de compétences, par son souci de considérer l'élève comme une personne à part entière, sans faire l'impasse sur la dimension d'intériorité, il peut compléter harmonieusement les dispositifs mis en place par les enseignants dans le cadre d'un projet de classe spécifique à l'enseignement catholique. **GDR**



➤ Présentation et bon de commande téléchargeable : www.ec75.org - Renseignements complémentaires : Béatrice Destresse, Bayard Jeunesse. Tél. : 01 74 31 68 17. E-mail : beatrice.destresse@bayard-presse.com - Commande minimum de 20 exemplaires. 6 € l'exemplaire (196 p., 17 x 25 cm).

Exit l'Anafec, vive l'ANCM !

Le 26 mars dernier, à Paris, l'Anafec – Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique – a voté, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les nouveaux statuts de l'ANCM – Association nationale des chargés de mission. Car c'est ainsi qu'il faudra désormais nommer cette association qui regroupe 75 adhérents, parmi la centaine de chargés de mission pour l'animation qui travaillent aux côtés des directeurs diocésains. Ce changement allait de soi après l'adoption par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec), le 3 juillet 2009, d'un texte¹ qui reprécisait leur statut en changeant leur dénomination. « *Un texte dans lequel nous nous retrouvons bien*, précise la présidente de l'ANCM, Nadine Lugué, *puisque nous avons participé à son élaboration.* » Une réflexion sur l'identité du chargé de mission s'imposait toutefois. Elle fut conduite avec brio par Claude Berruer, adjoint au secrétaire général. « *Vous êtes des collaborateurs directs du directeur diocésain et le texte ne liste pas de façon étroite et modélisée des tâches, mais il ouvre un ensemble de champs à préciser avec lui* », a-t-il noté, bien conscient de la diversité de chaque diocèse. Et de poursuivre : « *Les autorités de tutelle ont chacune compétence sur les*



Nadine Lugué, présidente de l'ANCM.

établissements de leur réseau. La direction diocésaine, chargée de promouvoir l'enseignement catholique du diocèse, anime les rencontres et les instances nécessaires pour assurer cohérence et cohésion entre tous les établissements du diocèse. Dans l'exercice de la tutelle, il convient de distinguer les actes revenant à l'autorité de tutelle – comme de nommer un chef d'établissement, de retirer la mission... – des actes à organiser dans le cadre du service diocésain de la tutelle – comme de soutenir, accompagner, visiter... les chefs d'établissement ou les établissements. C'est là que les chargés de mission peuvent jouer un grand rôle. »

Claude Berruer a enfin rassuré les membres de l'ANCM en soulignant que l'animation était un des enjeux majeurs de l'enseignement catholique pour les années à venir. Preuve en est la tenue d'états généraux sur ce thème, prévus les 14, 15 et 16 février 2011. Pas d'états d'âme donc chez les chargés de mission résolument tournés vers l'avenir. Parmi les projets envisagés pour l'année 2011 : un voyage d'étude à Helsinki. Des contacts ont déjà été pris avec des établissements scolaires et des instituts de formation pour aller observer le modèle finlandais. **SH**

1. « Les services d'animation dans l'enseignement catholique – principes organisateurs et statut des chargés de mission », en ligne sur le site www.enseignement-catholique.fr (« Un texte de référence » / « Textes enseignement catholique »).

Des prépas premières de cordée

Yves Baudouin (notre photo) est responsable des CPGE du lycée Saint-Stanislas de Nantes. Les « cordées de la réussite » ? Il trouve cela formidable. Lors de la Journée nationale des chefs d'établissement et responsables de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), organisée par le Sgec le 12 mars dernier à Paris, il était venu expliquer comment il est devenu animateur d'une cordée scientifique. Cette dernière relie 20 lycéens de 1^{re} S issus du milieu rural avec la CPGE nantaise et trois grandes écoles (Ensm, Supélec, Telecom). Les élèves, sélectionnés sur critères sociaux dans neuf lycées catholiques de Loire-Atlantique, n'auraient *a priori* pas choisi de faire de longues études, malgré leurs bons résultats. La cordée les y encourage *via* un suivi dans la durée (tutorat, conférences, ateliers, visites...). Isabel Jubin, directrice du lycée Sainte-Geneviève de Versailles, en a convenu : « *Les CPGE sont accusées de n'accueillir que les héritiers. Notre challenge : aller chercher les élites là où on ne les attend pas.* » Voilà pourquoi Ibrahim Neme, ancien de Ginette en deuxième année à l'École centrale, a créé « Centrale égalité des chances ». L'étudiant a lancé trois cordées, dont une avec Sainte-Geneviève et des lycées de

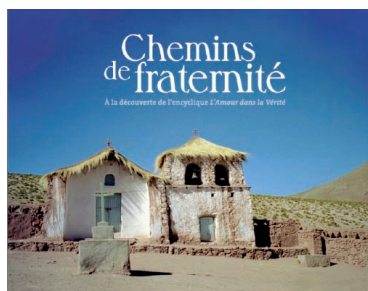


Seine-Saint-Denis. « *Un élève issu de milieu populaire a vingt fois moins de chance d'entrer dans une école chargée de la formation des élites !* » a déploré le jeune homme. Claude Boichot, conseiller de Valérie Péresse, a salué ces initiatives en invitant les participants « *à resolidariser tous les niveaux d'enseignement* » pour que « *les jeunes des quartiers se disent qu'il y a de la lumière au bout du tunnel* ». Éric de Labarre l'a remercié pour avoir contribué à l'ouverture de 15 CPGE dans l'enseignement catholique à la rentrée 2010 (5 montées pédagogiques et 10 nouvelles). Il s'est ensuite adressé à la centaine de responsables présents : « *Je sais le travail que vous effectuez pour que ces classes ne soient pas seulement des prépas de concours* », a-t-il déclaré. L'attractivité des prépas, thème de la journée, « *doit correspondre à une identité propre de ces classes*, a enfin souligné Fernand Girard, président de Renasup¹, *une identité qui doit concilier exigence, ouverture sociale et une adhésion très forte des étudiants de plus en plus sollicités directement par les écoles supérieures recrutant dès après le baccalauréat.* » **SH**

1. Réseau national d'enseignement supérieur privé.

Une pastorale aux dimensions du monde

L'école, lieu d'ouverture à l'universel. Oui, mais comment développe-t-elle aujourd'hui cette vocation ? Telle était la question posée par le Sgec aux adjoints en pastorale des diocèses, les 15 et 16 mars dernier à Paris. Il revenait à Claude Berruer, adjoint au secrétaire général, de voir de quelle façon cette thématique s'inscrit dans la tradition éducative de l'Église : « *Réfléchir à une éducation aux dimensions du monde, c'est nous laisser interroger par le chemin qui conduit de Babel à la Pentecôte.* » Il consiste à « *s'inscrire dans cet esprit de Pentecôte où la rencontre et l'échange n'obligent pas à l'uniformisation* ». Le père Pierre-Yves Pecqueux, directeur du Service national de la Mission universelle de l'Église, a, pour sa part, commenté l'encyclique sociale de Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, en la résumant en ces termes : « *Si je crois en l'homme, ma responsabilité est de m'engager pour le développement de tout l'homme et de tous les hommes*¹. » Différents mouvements d'Église sur lesquels l'École peut s'appuyer (CCFD, Secours catholique, DCC, Service de coopération au développement) ont ensuite présenté leurs actions et leurs outils. « *Face au sentiment d'impuissance la seule chose que nous puissions faire, c'est la goutte d'eau*, a ainsi déclaré

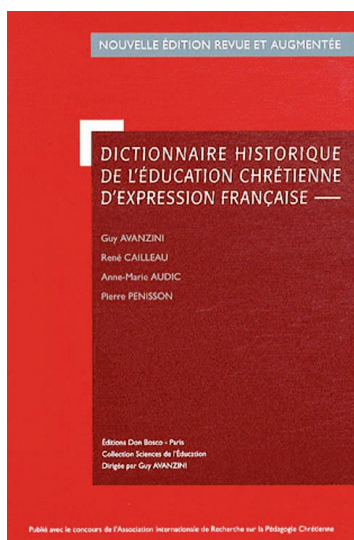


Guy Aurenche, président du CCFD. *Il ne faut jamais minorer la goutte d'eau car c'est elle qui sauve des hommes et des femmes. C'est parce que nous allons apporter cette goutte d'eau que nous nous mettrons sur la route du refus de l'inacceptable.* » Autres témoignages, ceux de Pax Christi, du Service des relations avec l'islam ou encore des Scouts et Guides de France qui œuvrent pour l'éducation à la paix. Ces derniers, avec lesquels le Sgec a signé un accord-cadre le 30 mars 2010, viennent d'organiser trois rassemblements qui portent cette dimension d'engagement dans le monde (Graines de diversité, la Journée de la fraternité, CitéCap). Enfin, au cours d'ateliers, les participants ont pu échanger sur ce qui se vit dans leur diocèse. Journée des communautés éducatives à Calais à la rencontre des migrants avec le Secours catholique, présentation des outils du CCFD aux documentalistes de Montauban, travail à Lille avec Génération Médiateurs, les initiatives sont nombreuses, même s'il s'agit, dans ce domaine aussi, de repérer des trenaïres motivés pour assurer la relève. **SH**

1. Voir *Chemins de fraternité – à la découverte de l'encyclique L'Amour dans la Vérité*, un 8 pages de vulgarisation conçu par le Secours catholique, Justice et Paix, la DCC et le CCFD. Sur internet : <http://ccfd-terresolidaire.org/chemins-de-fraternite>

Les pédagogies chrétiennes questionnées

En faisant coïncider la parution de la deuxième édition du *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*¹ avec un colloque interrogeant les pédagogies chrétiennes², l'Association internationale de recherche sur la pédagogie chrétienne (AIRPC) a rendu un bel hommage à toutes ces pédagogies. Elles ont été initiées hier par des fondateurs visionnaires qui cherchaient à s'adapter pour répondre aux besoins de la jeunesse. « *Former un individu, ce n'est pas se projeter dans l'autre pour qu'il devienne "moi", mais pour qu'il devienne "lui" en espérant qu'il collera à une certaine idée de l'homme* », a fait remarquer Pierre Cahné, recteur de l'Institut catholique de Paris, en ouvrant le colloque. Quant au *Dictionnaire*, source d'inspiration du colloque et sorte d'état des lieux des pédagogies chrétiennes, c'est « *une drogue dure*, lance Louis-Marie Piron, président de l'AIRPC. *Plongez le nez dedans, vous n'en sortirez pas* ». Et pour le professeur Guy Avanzini, cet « *inventaire méthodique des réflexions menées et des actions entreprises dans le domaine de l'éducation par des chrétiens, n'est pas une entreprise muséographique mais se veut œuvre pastorale. Il n'est pas un mémorial, mais un tremplin. Si le christianisme a vivifié une pédagogie dans le passé, il lui convient d'inspirer celles d'aujourd'hui.* »



Car il n'existe pas de pédagogie unique, d'école catholique uniforme. Derrière chaque fondateur, il y a une façon bien particulière d'aborder l'école et l'élève qui s'est transmise de génération en génération. Les questions soulevées ont beaucoup tourné autour de la façon dont le charisme d'une congrégation peut faire preuve d'inventivité et de fidélité, alors que les religieux laissent progressivement leur place à des laïcs.

Pour illustrer ce questionnement, le frère Nicolas Capelle a entraîné son auditoire dans un tour du monde des écoles lasaliennes, en montrant comment les choses étaient vécues selon le contexte social, économique, culturel. Il a ainsi rappelé qu'une pédagogie chrétienne digne de ce nom est caractérisée par une démarche s'ancrant dans six attitudes fondamentales : « *penser l'éducation à partir des réalités de terrain ; penser l'éducation en posant un cadre éducatif qu'on appelle l'école ; penser l'éducation comme avenir ; comme engagement ; comme processus ; penser l'éducation dans la spiritualité.* » **EDC**

1. Éditions Don Bosco, 2010, coll. « Sciences de l'éducation », 850 p. Prix : 90 €. Commandes en ligne : www.editions-don-bosco.com - Autres renseignements : Centre Jean-Bosco, 14 rue Roger-Radisson, 75005 Lyon. E-mail : airpc@laposte.net

2. Intitulé du colloque qui s'est déroulé les 12 et 13 mars 2010 à l'Institut catholique de Paris : « Les pédagogies chrétiennes en Europe : fidélité, inventivité, fécondité ».



Conduire les élèves d'UPI vers l'emploi

Du 4 au 11 juillet 2010

« Islam et christianisme »

Séminaire Saint-Sulpice, Issy-les-Moulineaux (92)

Cette « session de formation sur l'islam pour les chrétiens » sera animée par l'équipe du Service pour les relations avec l'islam (SRI) avec la participation de spécialistes et le témoignage de musulmans. Plus de détails sur www.le-sri.com (« Session d'été »). Renseignements et inscriptions : SRI, 71 rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01 42 22 03 23. E-mail : sri@le-sri.com

Du 6 au 9 juillet 2010

Assises internationales du catéchuménat

ISPC, Paris (75)

Ces quatre journées rassembleront des partenaires praticiens, institutionnels et universitaires des cinq continents et de différentes confessions chrétiennes. Programme détaillé et inscription en ligne sur : www.icp.fr/ffr/ - Tél. : 01 44 39 52 54.

Du 5 au 9 juillet 2010

Session d'été Airap

Saint-Mars-du-Désert (44, près de Nantes)

Ces cinq journées sur le thème « Se former à l'accompagnement » sont organisées par l'Association internationale de recherche et d'animation pédagogique Mouvement pédagogique Pierre-Faure. Elles s'adressent aux enseignants des cycles I, II, III et ASH.

Renseignements : 78A rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 01 44 49 36 77.

E-mail : airap@airap.org

Du 7 au 9 juillet 2010

« Enseignement et religions »

Lycée Sainte-Marie, Lyon (69)

Au programme de cette 3^e université d'été de l'enseignement catholique de l'académie de Lyon : des conférences et des ateliers autour de la littérature (« Écouter Charles Péguy... »), de l'art (« La tenture de l'Apocalypse d'Angers... »), du dialogue islamo-chrétien (« Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans : regards théologiques croisés... »).

Renseignements prise en charge : p.ferlat@oratoire-lyon.net (04 72 10 69 00).

Autres enseignements, hébergement : Xavier.dufour@sainte-marie-lyon.fr

Du 17 au 22 août 2010

Halte salésienne

Assomption Fleur des Neiges, Saint-Gervais (74)

Ce temps de ressourcement de cinq jours sur le thème de la liberté spirituelle est ouvert à tous, et en particulier aux enfants qui auront leurs propres activités. Les participants seront accompagnés par le père Alain Viret, du diocèse d'Annecy, responsable des prêtres de Saint-François-de-Sales. Renseignements et inscriptions : Catherine et Benoît Legris, 23 rue Jean-Marie-Naudin, 92220 Bagneux. Tél./fax : 01 14 46 03 16. E-mail : catherine-legris@orange.fr

Comment mieux intégrer les jeunes handicapés, dans leur scolarisation et au-delà ? Le groupe scolaire parisien Saint-Vincent-de-Paul, qui comptera cinq classes d'intégration à la rentrée prochaine, a organisé, en mars, une semaine d'étude européenne sur ce thème.



Bruno, en insertion professionnelle dans une grande enseigne de bricolage et d'aménagement de la maison.

Le sourire radieux de Bruno, l'air solennel de Gauthier... Chaque élève des deux unités pédagogiques d'intégration (UPI) du groupe Saint-Vincent-de-Paul¹ a sa manière de prouver que l'insertion scolaire puis professionnelle des personnes en situation de handicap mental est possible. L'établissement leur a offert une tribune rêvée : une semaine entière d'échanges sur ce thème, du 15 au 19 mars dernier, dans le cadre d'une visite d'étude de l'Agence Europe-Éducation-Formation France, organisée pour dix professionnels de l'éducation de six pays européens. Ce programme transversal a réuni une quarantaine d'acteurs de l'insertion, institutionnels ou associatifs², œuvrant dans les domaines médical, éducatif, juridique et social. Sans oublier des chefs d'entreprise et des chargés de recrutement. Des rencontres qui promettent de riches retombées, selon Serge Raoul, responsable UPI à Saint-Vincent-de-Paul : « Des entreprises ont rencontré nos jeunes, et repéré les associations et les dispositifs aidant à leur intégration. Certaines structures, qui ne se connaissaient pas, vont désormais mutualiser, coordonner leurs actions, et nous avons aussi eu l'occasion de confronter nos pratiques à celles d'autres UPI. »

De quoi profiter à plein des avancées permises par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances des personnes handicapées. Depuis, l'inclusion scolaire fait son chemin. Avec trois ouvertures d'UPI collège à la rentrée prochaine, le diocèse de Paris accueillera quelque 200 enfants handicapés dans onze UPI et douze Clis³. Autre bénéficiaire de la loi de 2005 : des contributions financières incitant le monde du travail à entrouvrir sa porte aux déficients intellectuels. Actuellement, ces derniers ne représentent que 0,1 % des travailleurs handicapés mais les entreprises peinent à trouver des

candidats. « Nous suivons surtout des chômeurs de longue durée, d'une moyenne d'âge de 44 ans et sans qualification. Seuls 10 % ont moins de 25 ans. La cloison entre monde de la formation et monde de l'emploi est une vraie difficulté », explique Anne Roi, de l'Unirh⁴, ravie d'élargir son vivier de candidats à des jeunes susceptibles de décrocher le CFG, voire un CAP. Et progressivement immergés en entreprise par des stages filés – chez Sodexo, Leroy-Merlin, Monoprix..., accompagnés, pas à pas, par l'équipe enseignante et des stagiaires des filières médico-sociales de Saint-Vincent-de-Paul, trois élèves ont signé un CDI.

Les visites à ces jeunes, sur leur lieu de travail, tout comme leur performance théâtrale⁵ ont enthousiasmé les partenaires européens qui ont aussi apporté leur regard et expliqué leurs propres pratiques. Ainsi, les jalons d'une politique de réseau, locale et internationale, ont été posés. Et comme le défi de la socialisation des personnes handicapées ne pourra être relevé que collectivement, les conclusions tirées de cette semaine seront prochainement mises en ligne, sur le site internet de Saint-Vincent-de-Paul.

VL

1. École Sainte-Anne, collège Sainte-Marie, lycée polyvalent Notre-Dame. Adresse : 49 rue Bobillot, 75013 Paris. Tél. : 01 45 80 77 90. Internet : www.gs-svp.com

2. Agefiph, Mission académique pour la scolarisation des enfants handicapés, Mission « Besoins éducatifs particuliers » de l'enseignement catholique, Maison départementale des personnes handicapées...

3. Classe d'intégration scolaire, pour le primaire.

4. Union pour l'insertion et la réinsertion des personnes handicapées : www.unirh.com


5. En t'attendant Mona. Représentations les 12 et 28 mai 2010 au théâtre Passage vers les étoiles, 17 cité Joly, 75011 Paris. Prix : 8 €. Renseignements : 06 17 46 62 59 ou s.raoul@gs-svp.com

Les assises du réseau de Nevers en actes multimédias



Revivifier un réseau de six établissements aux sources des valeurs des Sœurs de la Charité-de-Nevers, et à travers des échanges de pratiques... Pari tenu pour les premières assises de la pédagogie de la tutelle congréganiste, organisées en décembre 2008. Quelque 180 enseignants y ont analysé et commenté les initiatives originales menées par les uns et les autres. Pour prolonger cette riche réflexion, des actes multimédias ont été édités sur DVD. Une dizaine d'interventions de spécialistes des sciences de l'éducation comme Britt-Mari Barth et Patrice Bouyssières, ou de Paul Malartre, ancien secrétaire général de l'enseignement catholique, s'y articulent autour de sept défis : l'éducation à la mondialisation, à la citoyenneté, les nouvelles technologies, la pluridisciplinarité, l'accueil de l'altérité, l'enseignement par compétences et la construction du savoir *via* l'immersion culturelle et le sens critique. Un programme ambitieux, preuve du dynamisme du « microcentre de formation » Unarec¹ : il a institué des groupes d'analyse de pratiques dans ses établissements et, fort de son expertise en matière d'aide individualisée, bâtit des formations qui accompagneront la réforme du lycée, notamment pour les tuteurs d'orientation ou la gestion des élèves à besoins particuliers. **VL**

1. Union nationale d'associations responsables d'établissements catholiques d'enseignement et d'éducation Nevers

 DVD Les assises de la pédagogie, 20 €. Renseignements : tutelle.nevers@wanadoo.fr

Paniers-repas à l'école : précautions juridiques

La tendance est encore infime – 1 % des repas pris par les élèves –, mais le panier-repas, dit parfois « *repas des mamans* », n'en est pas moins encouragé par l'Apel¹ comme une alternative à la cantine et à ses coûts. La Fnogec² se devait donc de « *sécuriser juridiquement la formule*³ ». La solution consiste à s'inspirer de ce que prévoit le Code du travail (R 4228-22 et 23) en matière de « *local de restauration* » dans les entreprises. Première mise en garde : il convient d'accueillir les enfants et les jeunes apportant leur panier-repas, dans un local chauffé, séparé de la cantine. Il doit être équipé d'une armoire frigorifique (où l'élève dépose et reprend lui-même son repas), d'un évier avec eau chaude et froide, d'un four à micro-ondes, de tables et de chaises. S'il n'existe pas de local séparé, l'espace cantine peut être utilisé, mais à un moment différent de celui dévolu aux autres élèves recourant à la restauration classique. L'établissement – qui assure la surveillance du local – peut aussi mettre à disposition pain, couverts, serviettes, vaisselle, etc. Ces services sont rémunérés par une contribution demandée aux parents (1 à 1,5 euro, par exemple). Celle-ci n'a toutefois que le

UNE IDÉE / UNE ACTION

Une demi-pension solidaire



C'est un des effets de la crise économique ressentie dans les établissements : une désaffection de la restauration, certaines familles ne pouvant plus se permettre cette dépense de 5 à 7 euros par jour. En septembre dernier, le problème s'est posé avec acuité à Marie-Claude Tribout, qui dirige le groupe scolaire Jean-Baptiste-de-La-Salle - Notre-Dame-de-la-Compassion, à Saint-Denis (93) : « *Sur nos 1 200 demi-pensionnaires, j'ai reçu une cinquantaine de demandes de désinscription pour raisons financières. Cela nécessitait un effort de solidarité qui ne pouvait être supporté par l'Ogec¹ seul. J'ai donc décidé de lancer l'association Coupole qui a vu le jour officiellement le 30 janvier dernier.* » Le but de la manœuvre : financer une partie du plateau d'élèves de familles en difficulté, qui ne conservent plus que deux euros à leur charge. L'association recherche donc des parrains prêts à verser une contribution personnelle et des établissements partenaires qui alimentent le fonds de solidarité en organisant des manifestations variées. Cette année, à Jean-Baptiste-de-La-Salle, Coupole donne déjà un coup de pouce à une quinzaine d'élèves, grâce à l'adhésion d'une vingtaine de membres du personnel et à des actions menées à son profit. Un tournoi sportif interécoles (*notre photo*) organisé avec Sainte-Ursule (Paris 17^e) a, par exemple, permis de recueillir 1 500 euros. Pour la rentrée prochaine, Coupole espère élargir son périmètre d'action. Et en appelle donc à d'autres chefs d'établissement désireux d'offrir la possibilité de déjeuner équilibré au plus grand nombre. Parce que la solidarité commence au seuil de nos selfs. **VL**

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique. Adresse : 6/8, place de la Résistance, 93207 Saint-Denis Cedex - Tél. : 01 55 87 45 00. Contact : Coupole : lcoupole@gmail.com

caractère d'une redevance couvrant les frais fixes relatifs aux lieux mis à disposition, et à la surveillance des repas. Pour sceller le dispositif, une convention signée entre l'établissement et les parents doit décrire leurs obligations respectives. Il est clairement établi que l'établissement n'est pas responsable de la qualité du repas fabriqué par la famille, ni de son réchauffage, et donc de tout incident sanitaire consécutif. **JLBB**

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
3. Cf. Cantines, quelles solutions ?, ECA n° 333, pp. 24-25.

À la une des revues de l'enseignement catholique



Internet : contrôler ou apprendre les usages ?

Les élèves accueillis aujourd'hui dans les établissements scolaires sont des « *digital natives* ». Nés alors que l'internet existait déjà, savent-ils pour autant s'en servir avec discernement ? Ce dossier fait le point sur le rôle des parents et des éducateurs dans l'éducation au multimédia : comment sensibiliser aux dangers potentiels et savoir respecter les droits des autres. On y trouvera également des conseils pour « *surfer en toute sécurité* », des exemples d'initiatives dans des établissements scolaires et une interview d'Olivier Gérard, spécialiste médias de l'Union nationale des associations familiales (Unaf).
La Salle Liens International, n° 71, mars 2010, pp. 13-20.



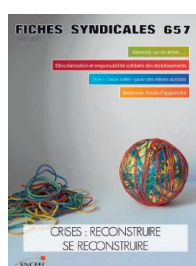
Quelle animation pastorale dans les établissements catholiques ?

Les Cahiers de l'Institut mennaisien de formation (IMF) s'interrogent sur l'annonce explicite de l'Évangile. Au sommaire de ce dossier : « La transmission de la foi aujourd'hui » ; « Pour une pastorale au cœur de l'éducation », « La pastorale de Jésus » ; « Le projet pastoral ». Il recueille également réflexions et témoignages sur les nouvelles conditions de l'animation pastorale dans les établissements.
« Nouveaux chemins pour la foi », *Cahiers de l'IMF*, n° 4, octobre 2009.



Une deuxième carrière pour les enseignants

Alors que le discours tenu aux jeunes insiste sur la formation professionnelle tout au long de la vie et sur la mobilité professionnelle, qu'en est-il pour les enseignants ? La fédération Formiris, qui organise la formation des professeurs dans l'enseignement catholique, est sensible à cette question. Au plus près du terrain, les associations territoriales proposent des dispositifs pour les accompagner dans leurs questionnements.
Fiches syndicales du SNCEEL, n° 656, mars 2010, pp. 26-31.



Quand les établissements scolaires déménagent

Établissements vétustes, manque d'espace, impossibilité d'y effectuer des travaux, telles sont les raisons qui conduisent les responsables de l'enseignement catholique à déménager en fusionnant parfois avec d'autres afin de proposer des formations attractives. Cet article rend compte de l'expérience d'une fusion entre trois établissements de Poitiers et du déménagement du lycée Saint-Étienne de Rennes hors du centre-ville. Ces changements donnent bien souvent naissance à un nouveau projet, une nouvelle organisation, voire un nouveau nom.
Fiches syndicales du SNCEEL, n° 657, avril 2010, pp. 13-16.

Vers un nouveau modèle de management

Les Fiches syndicales du SNCEEL questionnent le sens du mot « management ». Si celui-ci a eu toute sa place pendant les années de pleine croissance, le XXI^e siècle semble retourner vers les sources du management, c'est-à-dire le ménagement. Une gestion qui s'inspire du bon sens, des réalités de la vie et qui se préoccupe « *des résultats concrets à atteindre* ». Une gestion qui tient compte de l'humain.
Fiches syndicales du SNCEEL, n° 657, avril 2010, pp. 20-24.



Sensibiliser au handicap

L'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel) vient d'éditer une plaquette pour animer une journée « Différence et handicaps » dans les établissements du 1^{er} et du 2^d degré. Intitulée *Une différence, un handicap, vivons-les ensemble !*, elle comprend une fiche pour un temps de sensibilisation et un débat en classe. Suivent des pistes d'activités possibles (ateliers pour handicap moteur, visuel, auditif ou troubles des fonctions cognitives ou mentales). On y trouve enfin une fiche pour organiser une demi-journée ou une journée complète pour tout l'établissement.
Une différence, un handicap, vivons-les ensemble ! Document téléchargeable sur le site www.ugsel.org (rubrique « EPS et handicaps »). D'autres ressources et expériences sur ce thème sont aussi mises en ligne.

VALÉRIE GRANGER, ISABELLE TINADER, SYLVIE HORGUELIN



D.R. DÉCÈS D'ALFRED MORTEL

Alfred Mortel nous a quittés le dimanche 18 avril 2010. Avec lui disparaît une des personnalités fortes et marquantes de l'enseignement catholique. Enseignant en mathématiques, président du Spelc, directeur diocésain de Rodez, Alfred Mortel a consacré toute sa vie à l'enseignement catholique avec compétence, autorité, diplomatie et clairvoyance. Sa disponibilité et son souci d'autrui ont accompagné toutes ses missions, y compris celle qu'il assumait ces dernières années en qualité de président national du Mouvement chrétien des retraités.

Nous pensons à lui, à sa famille et à tous ses proches. Les obsèques d'Alfred Mortel ont eu lieu le mercredi 21 avril 2010 en l'église Saint-Pierre-Chanel, à Bourgen-Bresse (Ain).

Le corps des formateurs bousculé par la mastérisation

Du 15 au 18 mars dernier, ils étaient plus de 100 à participer à la session proposée par l'Association des formateurs des instituts et centres de formation pédagogique (AFICFP). Parmi eux, on comptait 12 directeurs de centre et des formateurs (en majorité du 1^{er} degré), venus de toute la France. Une forte mobilisation, dont s'est réjoui Pierre Abgrall qui accueillait ses collègues au centre de Brest qu'il dirige. Thème de ces quatre journées : la professionnalisation. La refonte de la formation initiale bouscule en effet les formateurs et les oblige à élargir leur champ d'intervention. Aussi ont-ils intérêt à développer leurs qualifications en les validant au niveau universitaire. Deux voies sont possibles : la VAE pour les seniors (la moyenne d'âge des formateurs en poste est de 50 ans), tandis que les plus jeunes prépareront une thèse en didactique des disciplines ou en sciences de l'éducation. « Cette demande de formation est bien reçue, constate Pierre Abgrall, à condition qu'elle ne soit pas trop injonctive ! » Se lancer dans une thèse n'est pas une mince affaire, en effet. Et de préciser : « Dans chaque centre, il y a des docteurs, mais la plupart des formateurs ont des masters, voire une simple licence pour les Cafépiens. » Dans les années à venir, les centres auront besoin de généralistes, de spécialistes des disciplines et de didacticiens qui seront



amenés, pour la plupart, à intervenir dans plusieurs lieux en France.

Autre sujet abordé : les gestes et postures propres aux formateurs avec l'intervention très appréciée de Dominique Bucheton, professeur en sciences du langage et en sciences de l'éducation à l'IUFM de Montpellier. Des vidéos de classes lui ont permis de montrer ce qui favorise l'apprentissage et ce qui le freine. « Tout changement génère de l'inquiétude,

a expliqué Pierre Abgrall, une réflexion sur nos gestes professionnels s'imposait. Notre objectif : relever le défi de la mastérisation, tout en permettant aux futurs enseignants d'intégrer progressivement ce qui fait la culture du métier. » Les groupes de recherche des CFP ont pu aussi, le dernier jour, présenter leurs travaux. Ils sont publiés deux fois par an¹ dans la revue *Chantiers Formations & Pratiques* (ex-*Inforec*).

Cette session a également permis à Éric de Labarre de faire un point sur la réforme de la mastérisation. Le secrétaire général de l'enseignement catholique a rassuré les formateurs en les confirmant dans leurs responsabilités. **SH**

1. Pour se procurer la revue de l'AFICFP, contacter Alain Busnel. E-mail : alain.busnel@free.fr – Dernier numéro paru : « Géographies dans le cadre de la formation : entre permanences et mutations » (n° 47). Internet : www.isp-formation.fr

Profs : autonomes ensemble

Individu et collectif dans l'école aujourd'hui : quel équilibre, quelles tensions, quelles opportunités ? » : tel était le thème des récentes « Rencontres de printemps » proposées par l'Institut supérieur de pédagogie (ISP) de Paris, les 7, 8 et 9 avril dernier. Sophie Genès, pilote et fil rouge de ces Rencontres, a rappelé en introduction l'importance de ce « temps et lieu de ressourcement, pour s'enrichir de l'apport d'experts ».

Dans sa conférence introductive, Jean-Pierre Obin a souligné la nécessité pour les enseignants de sortir du corporatisme et de l'isolement afin de mieux travailler à concilier liberté individuelle et intérêt général. Sylvain Connac, dans une tout autre approche, a mis les participants en situation de coopérer pour donner à voir que les pratiques de coopération ne sont pas naturelles et supposent une intervention didactique particulière. S'intéressant aux intérêts et limites des Tice pour les apprentissages collectifs, André Tricot a insisté sur l'intérêt de l'articulation présence/distance et a rappelé la place essentielle de la formation à l'usage des Tice qui sont et restent des outils. La conférence d'Anne Barrère a donné des clefs de lecture pour mieux saisir les difficultés



Jean-Pierre Obin, inspecteur général honoraire, et Sophie Genès, de l'ISP.

récurrentes exprimées dans les établissements sur le travail en équipe. Par un détour éclairant sur les changements de régulation dans les organisations, elle a pointé les questions liées aux injonctions actuelles de travail en équipe des enseignants. Les organisations sont en train de passer d'un fonctionnement bureaucratique à un mode post-bureaucratique, or la particularité de l'Éducation nationale et d'être un entre-deux : « bureaucratie qui s'arrête à la porte de la classe : l'enseignant est un exécutant autonome ». La norme du

bon travailleur post-bureaucratique, c'est l'implication, l'innovation ; ce qui suppose l'affranchissement d'une seule logique d'exécution. Si les acteurs résistent au changement, c'est souvent parce qu'ils vivent les injonctions nouvelles comme un alourdissement de leur charge de travail alors que de nouvelles formes de travail peuvent aussi permettre de l'alléger. Un défi pour ceux qui dirigent : trouver des modes de management qui aident à vivre ces passages. **Nicole Priou**

 Compte rendu détaillé de ces rencontres : www.isp-formation.fr

La mixité dans tous ses états

Parce que la différence filles-garçons est peut-être la première à laquelle l'école devrait éduquer, le Forum adolescences 2010 de la fondation Wyeth¹, qui compte la Dgesco² parmi ses partenaires historiques, a réuni lycéens et experts sur ce thème le 3 février dernier, salle Wagram à Paris. Or, si cette différence, en partie gommée dans les années 60 par souci d'émancipation féminine, est à nouveau revendiquée, cela ne va pas sans crispations. Comme dans le film *La jupe*, certains adolescents présents lors d'une table ronde ont considéré qu'une lycéenne habillée autrement qu'en jean cherchait à aguicher. Des propos qui confortent la thèse du psychiatre Serge Hefez³ d'une « réaffirmation de la domination masculine ». Une enquête Ipsos Santé réalisée pour l'occasion pointe aussi un certain conservatisme chez les adolescents, moins adeptes du partage des tâches ménagères ou de l'égalité de salaire hommes-femmes que ne le sont (en théorie) leurs pères.

En classe, à chaque sexe son handicap. Malgré la parité dans les filières S, les filles ne sont que 10 % à intégrer de grandes écoles. « *Le poids des stéréotypes les pousse vers des emplois de complément, le fonctionnariat, par anticipation de leurs obligations familiales* », explique Marie-Jeanne Philippe, recteur de l'académie de Besançon. Les garçons, eux, moins adaptables au système scolaire, stigmatisés dans les quartiers défavorisés, et privés de modèle identificatoire par la féminisation de l'enseignement, connaissent « *un échec scolaire massif, 22 % d'une classe d'âge quittant le système sans qualification* », a signalé Jean-Louis Auduc⁴, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil qui propose un module de formation sur la gestion de la mixité, fondé sur la prise en compte du savoir-être, un travail sur le corps et les représentations.

Dans ce contexte compliqué, le mal-être et l'exclusion vécus lors de l'éclosion précoce d'orientations homosexuelles⁵ ou encore les lacunes de l'éducation sexuelle à l'école⁶ ont été évoqués. Les participants ont aussi rappelé la nécessité de dialoguer pour surmonter les tensions. Ce que proposent nombre d'associations⁷... et la fondation Wyeth puisque les actes du forum serviront de base à des débats organisés dans une centaine de lycées d'ici à la fin de mai. L'objectif : formuler des propositions pour, selon les mots de Philippe Jeammet, vivre « *une mixité qualitative plutôt que quantitative* » où les différences filles-garçons seraient assumées, dans un climat apaisé, mais non plus hiérarchisées... VL

1. Fondation Wyeth pour la santé de l'enfant et de l'adolescent. Internet : www.fondation-wyeth.org - Les actes du forum sont disponibles sur le site.
 2. Direction générale de l'enseignement scolaire.
 3. Auteur de *Dans le cœur des hommes*, Hachette Littératures, 2007, 19 €.
 4. Auteur de *Sauvons les garçons*, Descartes, 2009, 102 p., 13 €.
 5. Ligne Azur : 0 810 20 30 40 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe).
 6. Un récent rapport de l'Igas y voit la cause du taux élevé des IVG en France : www.igas.gouv.fr
 7. Cler Amour et Famille (www.cler.net) ; Je, Tu, Il (www.jetuil.asso.fr) ; Ni putes ni soumises (www.niputesnisoumises.com), etc.



Les débats se prolongeront dans une centaine de lycées.

Une réflexion sur l'utilité de l'école

« *À quoi sert de réussir à l'école ?* » Question ardue, voire provocante, lorsqu'elle s'adresse à des professionnels de l'éducation.

Les adhérents d'Éducation & Devenir¹, association militante pour que l'école contribue à la justice sociale, s'y sont pourtant collés, du 12 au 14 mars dernier, à Roubaix, lors de leur colloque national.

« *« À quoi sert l'école ? » est une question panique souvent posée par les élèves en difficulté et leurs familles. Revisitée sous l'angle des professionnels, elle permet d'interroger la notion de réussite [...]. Nous avons tenté d'y apporter des réponses pluridisciplinaires, mais nous restons en terrain glissant... »*, reconnaît Claude Rebaud, président de l'association. Statisticiens, mouvements d'éducation populaire, chefs d'entreprise, cliniciens ont en effet ouvert des perspectives variées, en refusant souvent de résumer l'acte éducatif à sa simple dimension cognitive. Au-delà des savoirs académiques, l'école sert-elle donc à avoir des diplômes, à trouver du travail, à se réaliser personnellement comme dans les systèmes anglo-saxons ? Pas si sûr alors que les participants ont majoritairement conclu que l'ascenseur social ne fonctionnait plus. Constat conforté par Philippe Deubel, IA-IPR² de sciences économiques et sociales, pour qui le système méritocratique actuel ne réussit pas à concilier égalité des chances et performances.

Les pistes évoquées pour retrouver cette utilité de l'école si difficile à cerner ? Adopter la logique du socle commun à travers des apprentissages et des évaluations de compétences. En finir avec l'humiliation des vaincus de la compétition scolaire, au moins le temps de la scolarité obligatoire. Faire vivre l'hétérogénéité des classes et s'appuyer sur l'effet maître et établissement, notamment en zone d'éducation prioritaire... Mais aussi prendre en compte les parents en leur expliquant les innovations pédagogiques. Ou encore instaurer des « *parcours modulaires et polytechniques* », comme le propose Éducation & Devenir dans son *Livre blanc pour le lycée de demain*. VL



De g. à d. : Jean-Pierre Degives, du Secrétariat général de l'enseignement catholique en communautés française et germanophone de Belgique ; Jean-François Delporte, trésorier, et Alain Boulineau, secrétaire d'Éducation & Devenir.

1. Sur internet : www.educationetdevenir.fr (le Livre blanc est en vente sur le site).
 2. Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional.

Cinq thèmes pour la circulaire de rentrée

Pas de surprises, mais quelques nouveautés dans la circulaire de rentrée 2009, publiée au *BO* du 18 mars, comme l'incitation à aménager le temps scolaire au primaire sur neuf demi-journées, un meilleur suivi des décisions d'orientation avec leur restitution locale, la mise en place au lycée des groupes de compétences en langues... Le texte qui s'inscrit « dans la continuité des réformes engagées », recouvre cinq thèmes. D'abord, l'importance des fondamentaux et du socle commun qui sera évalué lors de la session 2011 du brevet : « Avec la systématisation du livret de compétences, qui s'impose comme une obligation pour l'obtention de l'examen, on arrive à un moment charnière de la structuration de la scolarité obligatoire dans le socle commun », souligne Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.

Deuxième principe directeur, la personnalisation des parcours scolaires avec, essentiellement, la promotion d'outils comme le *webclasser* de l'Onisep, la généralisation de la 5^e à la terminale des parcours de découverte et la mise en place d'un fichier de suivi national des orientations au cours de l'année 2009-2010, l'application *SCONET-SDO*, qui vise « à permettre aux établissements du second degré d'agir pour la prévention du décrochage scolaire » et à leur offrir « un réel outil de pilotage et de dialogue ». Une annonce « à suivre avec attention afin que le principe de liberté d'inscription continue à être respecté », observe Claude Berruer.

Le troisième objectif, la responsabilisation des équipes et des élèves à tous les niveaux, se traduira par la publication d'un « code de la vie scolaire » et entend contribuer à la « réaffirmation » de l'autorité du professeur, via le développement d'actions pour améliorer la tenue de classe et la diffusion d'un DVD à la rentrée.

Quatrième piste d'action, l'accélération du développement du numérique à l'école, après l'accueil favorable réservé au rapport Fourgous, fait paradoxalement l'objet de peu d'annonces.

Cinquième ambition, le renforcement de la politique de santé et de la pratique du sport apparaît pour Claude Berruer comme « un champ à explorer pour l'enseignement catholique, celui de la place du corps et de son éducation, dans la lignée du travail conduit sur l'éducation affective et sexuelle ». Mais au total, « si elle décrit bien un certain nombre de préoccupations auxquelles il faut s'attacher, cette circulaire de rentrée manque de souffle sur ce que la Nation attend de son école aujourd'hui ». **AS**



Un outil de personnalisation du parcours scolaire.

Des dossiers d'actualité

Les *Cahiers pédagogiques* ont choisi pour thème de leurs derniers dossiers : « L'éducation au développement durable comment faire ? » (n° 478, janvier 2010), « Les apprentissages fondamentaux à l'école primaire » et « L'école au Japon » (n° 479, février 2010), « Travailler avec les élèves en difficulté » (n° 480, mars 2010). À découvrir aussi le hors-série numérique « Travail par compétences et socle commun : balises et boussole » (n° 20). **SH**



➤ À commander sur www.cahiers-pedagogiques.com
On peut télécharger une version PDF.

Partager ses cours en ligne

Lancé le 15 mars 2010, *Coursdeprofs.fr* propose aux enseignants de déposer et de consulter des documents pédagogiques en lien avec les programmes scolaires. Ses pages sont ouvertes à tous niveaux, filières et disciplines pour « partager connaissances et expériences », explique Gabriel Tabart, professeur d'EPS et directeur pédagogique du site. Tous les documents sont consultables gratuitement et téléchargeables dans une version PDF non modifiable. Les enseignants peuvent les utiliser et les transformer en téléchargeant une version payante libre de droits (compter 3 € pour 25 pages). **SH**

➤ Adresse : www.coursdeprofs.fr

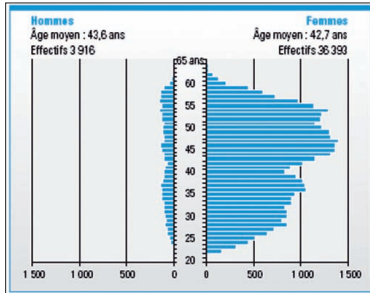
Dominantes et thématiques pour la voie technologique

La voie technologique, dont la vocation est d'assurer le développement de compétences ouvrant sur un large éventail de parcours de formation, aura-t-elle désormais une identité suffisamment affirmée pour ancrer les apprentissages dans des domaines technologiques identifiés ? La question se pose avec acuité à l'occasion de la réorganisation, début avril, des séries STI et STL¹. La première comptera quatre thématiques (innovation technologique et éco-conception, système d'information et numérique, énergie et développement durable, architecture et construction). La seconde aura deux dominantes (biotechnologies, sciences physiques et chimiques appliquées au laboratoire). Principaux axes de cette « rénovation » : le renforcement des enseignements généraux, l'intégration d'une seconde langue vivante et de deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé. **AS**

1. Respectivement : Sciences et technologies industrielles et Sciences et technologies de laboratoire.

Profs : 33% de plus de 50 ans dans le privé

À terme, l'enseignement privé va cruellement manquer de professeurs, et ce davantage que le public. Telle est l'analyse de la note¹ sur le personnel du secteur scolaire du ministère de l'Éducation nationale publiée en février par la DEPP². Si chacun des deux secteurs connaît un vieillissement de ses enseignants – la moyenne d'âge dans le public s'élève à 41,8 ans, et à 43,4 ans dans le privé –, le document révèle une répartition par tranches d'âge plus favorable au public, notamment en ce qui concerne le poids des plus de 50 ans, où ils comptent pour 28 % contre 33 % pour le privé. Et le pire est à venir, puisqu'il y a nettement plus de trentenaires que de quinquagénaires dans le public et qu'inversement le nombre d'enseignants ne cesse de décliner de 45 à 25 ans pour les professeurs des écoles et à partir de 55 ans pour les certifiés, « *résultat d'un recrutement passé et non renouvelé* », indique la note. En clair, la relève, singulièrement masculine, brille par son absence dans le privé. Un élément d'explication avancé par le document tiendrait à une différence notable en termes de perspectives de carrière : au-delà de 54 ans, les certifiés du public ont deux fois plus de chances d'atteindre le dernier échelon (37 %) que leurs collègues du privé (20,7 %). **AS**



Les professeurs des écoles, secteur privé.

Source : MEN-DEPP

de certains enfants dans leur langue maternelle se retrouve pourtant contrariée, alors que ce processus, indispensable à la construction identitaire, à la capacité de nouer des liens à l'autre, d'accéder à une compréhension conceptuelle du monde, conditionne l'appropriation sereine de leur langue seconde, le français. Les statistiques européennes confirmant l'échec scolaire massif des enfants de migrants, surreprésentés, en France, dans les Segpa et les Erea², le Parlement européen a pris, le 2 avril 2009, une résolution en faveur de la promotion du multilinguisme dans les programmes. Enthousiaste, Marie-Rose Moro y voit l'opportunité d'exploiter les talents de « *traducteurs de langues et de mondes, d'inventeurs d'imaginaires métissés et multiples* » des enfants de migrants. L'enseignement en langue maternelle mais aussi la référence, dans les programmes d'histoire, par exemple, à des modèles identificatoires de tous horizons, ou enfin le rôle de passeurs, liés à l'institution mais valorisant aussi la culture d'origine... Autant de pistes ouvertes pour réduire la fracture culturelle dans nos écoles. **VL**

1. *Nos enfants demain - pour une société multiculturelle*, Odile Jacob, 2010, 247 p., 21 €. 2. Respectivement : Sections d'enseignement général et professionnel adapté et Établissements régionaux d'enseignement adapté.



Filières : pro contre techno ?

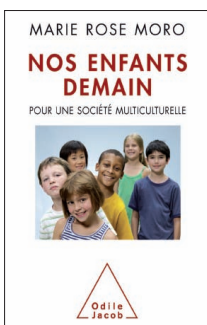
Le passage au bac pro en trois ans induit deux changements majeurs par rapport à l'ancienne organisation. L'accès au diplôme s'est élargi et les poursuites d'études sont encouragées

», explique le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) qui fait dans sa lettre mensuelle¹ de janvier 2010 le bilan de vingt années de bac pro, tout en précisant que « *cette évolution ne correspond pas à des préoccupations nouvelles* ». Il n'en reste pas moins que « *l'ouverture à la poursuite d'études après le baccalauréat professionnel risque de provoquer une confusion, voire une concurrence entre filière professionnelle et filière technologique, si leurs objectifs tendent à se couvrir partiellement* ». Même si les réformes et leurs effets ne sont pas encore appréhendés, le Cereq² observe que toutes les spécialités de bac pro ne peuvent pas être considérées de la même manière : « *[C]haque secteur possède ses propres besoins en qualifications [...]. Dans certains cas, le baccalauréat professionnel s'inscrit dans une logique de prédominance de diplômés de niveau III, désormais considéré comme niveau d'exigence minimal par les professionnels. Dans d'autres, au contraire, [dans le secteur du bois, de la restauration et du bâtiment], les niveaux V et IV restent largement dominants et pertinents sur le marché du travail.* » Enfin, quelques secteurs fonctionnent toujours sans bac pro : la coiffure, les banques, ou les arts appliqués. Eu égard à cette réalité contrastée, « *l'application de la réforme ne pourra prétendre à l'homogénéité dans toutes les spécialités ni faire l'économie d'une réflexion de fond sur l'objectif général de poursuite d'études* », analyse le Cereq. **AS**

1. *Bref* n° 270. 2. Sur internet : www.cereq.fr

1. *Note d'information 10.02* (février 2010), « Le personnel du secteur scolaire du ministère de l'Éducation nationale en janvier 2009 ». Disponible sur le site : www.education.gouv.fr 2. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Pour un « imaginaire polyglotte » à l'école



Makan a vécu son entrée à l'école comme un déracinement, sa mère ayant suivi l'injonction de son instituteur de ne plus parler le soninké à la maison et d'adopter brutalement un mode de vie totalement occidentalisé... Résultat de cette révolution culturelle : il a perdu trois ans de scolarité et n'a pu reparler français qu'après une longue psychothérapie. À travers l'histoire de jeunes patients suivis dans ses consultations transculturelles, à l'hôpital Avicenne de Bobigny, le professeur Marie-Rose Moro dénonce, dans son dernier livre¹, la ségrégation opérée, de fait, par le système éducatif français. Au nom d'une égalité des chances fallacieuse, il transforme en effet la richesse culturelle et linguistique portée par les enfants de migrants en blessure. À l'heure où l'apprentissage précoce des langues est valorisé, l'inscription

de certains enfants dans leur langue maternelle se retrouve pourtant contrariée, alors que ce processus, indispensable à la construction identitaire, à la capacité de nouer des liens à l'autre, d'accéder à une compréhension conceptuelle du monde, conditionne l'appropriation sereine de leur langue seconde, le français. Les statistiques européennes confirmant l'échec scolaire massif des enfants de migrants, surreprésentés, en France, dans les Segpa et les Erea², le Parlement européen a pris, le 2 avril 2009, une résolution en faveur de la promotion du multilinguisme dans les programmes. Enthousiaste, Marie-Rose Moro y voit l'opportunité d'exploiter les talents de « *traducteurs de langues et de mondes, d'inventeurs d'imaginaires métissés et multiples* » des enfants de migrants. L'enseignement en langue maternelle mais aussi la référence, dans les programmes d'histoire, par exemple, à des modèles identificatoires de tous horizons, ou enfin le rôle de passeurs, liés à l'institution mais valorisant aussi la culture d'origine... Autant de pistes ouvertes pour réduire la fracture culturelle dans nos écoles. **VL**

« Com mon école » : le Web facile

Depuis 2001, Bayard Service, une filiale du groupe Bayard, développe des sites internet pour les établissements scolaires. Bayard Service Web accompagne tout particulièrement l'enseignement catholique. Aujourd'hui, avec « Com mon école¹ », la société propose quatre solutions aux écoles qui souhaitent se doter d'un site internet. Ces solutions s'appuient sur un système de gestion de contenu évolué, un outil de mise à jour performant qui ne nécessite aucune connaissance informatique et un environnement sécurisé. Chaque membre de l'équipe d'animation du site dispose de son propre code d'accès et reçoit une formation pour créer les contenus textes et *rich média* (sons, images, vidéos) qu'il souhaite proposer à la validation de l'administrateur. Un service d'hébergement et d'assistance permet de s'assurer de sauvegardes quotidiennes, d'une protection des serveurs contre des attaques et de correctifs « outils » pour répondre aux évolutions des navigateurs. En option, il est possible d'y associer l'espace numérique de travail (ENT) « Iconito² » qui permettra la mise en place d'un annuaire des classes, d'un agenda, d'espaces pour des groupes de travail, d'un chat, d'une messagerie interne et la synchronisation avec les outils de gestion (Aplon, Charlemagne...). Un service complet mais aussi attractif puisque la première des quatre propositions est à 1 300 €. **JG**

1. <http://com-mon-ecole.com>
2. <http://www.iconito.fr/>

Interprète : un métier d'avenir



Confrontée à une pénurie d'interprètes de langue française, la Commission européenne tirait en septembre dernier la sonnette d'alarme en lançant une campagne de communication envers les jeunes¹. Aujourd'hui, c'est l'ONU qui s'inquiète du départ massif à la retraite des linguistes francophones. Car il existe bien pour les cinq à dix ans qui viennent un déficit sérieux de traducteurs et d'interprètes, ressenti de façon plus vive par les institutions internationales. C'est pourquoi, l'ONU a décidé de se rapprocher de quelques écoles – les plus prestigieuses. Pour la France, deux d'entre elles ont été choisies : l'ISIT et l'ESIT². Ainsi, le 8 mars dernier, la directrice de l'ISIT, Marie Mériaud-Brischoux (*notre photo*), signait à l'Institut catholique de Paris

un « *mémoire de collaboration* » avec Shaaban Muhammad Shaaban, qui représentait l'ONU. Les étudiants de l'ISIT pourront désormais travailler sur des documents onusiens et être mieux préparés à ses concours de recrutement. Les postes à pourvoir se trouvent principalement à New York, Genève, Vienne et Nairobi. Le salaire proposé par l'ONU est d'environ 5 000 dollars par mois pour un débutant (auquel s'ajoute une subvention pour le logement et les frais de scolarité des enfants). **SH**

1. Voir le clip vidéo « Interpréter pour l'Europe – en français », lancé sur YouTube : www.youtube.com/watch?v=YrgdukWVaGE
2. ISIT : Institut supérieur d'interprétation et de traduction – Internet : www.isit-paris.fr – ESIT : École supérieure d'interprètes et de traducteurs – Internet : www.univ-paris3.fr/esit



Une réalisation Bayard Service Web : école du Sacré-Cœur, Paris 18^e.

Systemes éducatifs : pas de modèle unique

Quel est l'impact de la globalisation sur les modèles scolaires ? La question largement débattue dans les milieux socio-économiques a mis du temps à pénétrer l'univers de l'école. « *Le modèle scolaire français et son principe d'équité, héritier des Lumières, a inspiré de nombreux pays. Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, l'École s'est construite d'une façon proche dans la majorité des territoires économiquement développés [...]. [A]ujourd'hui, malgré la multiplication des comparaisons internationales, des enquêtes et la publication de "standards", aucun élément ne prouve que l'École se dirige vers un unique modèle mondial. Au contraire, l'observation des réalités scolaires [...] semble montrer que, progressivement, émergent des systèmes différents et juxtaposés* », écrit Alain Bouvier, rédacteur en chef de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, dans son introduction au numéro intitulé « Un seul monde, une seule école ?¹ ». Les contributions réunies pour ce dossier montrent que si la mondialisation fait émerger les mêmes questions et les mêmes défis dans tous les systèmes scolaires, les réponses, elles, divergent et restent d'abord locales. Le premier constat est celui d'un désenchantement : « *Partout l'école, longtemps présentée comme une solution, est devenue un problème.* » Si le droit à l'école et à la scolarisation constitue un objectif largement partagé à travers le monde, il est loin d'être atteint partout et les États semblent l'accepter avec un certain fatalisme. Certains renoncent même à en faire une priorité, faute de débouchés pour les diplômés... Plus grave : les classements internationaux, comme le montre Bernard Charlot, engendrent au sein des systèmes scolaires des phénomènes de différenciation liés à l'inégalité sociale et l'émergence de modèles hybrides et duals. L'école du XXI^e siècle, où « qualité » serait synonyme de sens et de plaisir d'apprendre, et où « mondialisation » signifierait solidarité entre les êtres humains, reste à inventer. Le modèle finlandais en montre les possibles. **AS**

1. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 52, décembre 2009. Prix : 13,90 €. Bon de commande : www.ciep.fr/ries/commande.php - Le sommaire du numéro et l'introduction d'Alain Bouvier sont consultables à l'adresse suivante : www.ciep.fr/ries/ries52b.php

Un été avec Fondacio

Pourquoi ne pas inviter les lycéens à participer à un camp cet été ? Thierry Lechat, responsable des 14-18 ans à Fondacio¹, nous présente une semaine pensée pour avancer sur le plan humain et spirituel.



© S. Horguelin

En quoi consiste votre proposition ?

Thierry Lechat : Sur chaque camp « Réussir sa vie », nous accueillons 150 jeunes de 14 à 18 ans, croyants ou pas mais ouverts à l'expérience proposée. L'objectif de ces six jours est d'apprendre à mieux se connaître, à vivre des relations constructives et à s'ouvrir à la présence de Dieu. Le camp est animé par des 16-18 ans, ce que les adolescents apprécient tout particulièrement.

Où et quand ont lieu ces camps ?

T. L. : La même semaine se répète trois fois dans l'été pour des régions de France différentes : du 12 au 18 juillet pour le Nord et le Grand Est ; du 19 au 25 juillet pour le Grand Ouest ; du 26 juillet au 1^{er} août pour l'Ile-de-France et Paca. Le lieu est toujours le même : Mourtis, une petite station des Pyrénées, à une heure et demie de Toulouse².

Que font les adultes présents ?

T. L. : Ils aident les jeunes à prendre des responsabilités, animent certains ateliers, gèrent une partie de la logistique... Les animateurs en pastorale scolaire ou les professeurs qui voudraient nous rejoindre sont d'ailleurs les bienvenus. Rien n'empêche qu'un lycée vienne avec un groupe d'élèves. Cela s'est déjà fait. Notre pédagogie, qui favorise un climat de joie, de confiance et d'écoute, rejoint celle de l'enseignement catholique.

Et après les vacances ?

T. L. : Beaucoup de jeunes ont vécu pendant l'été une expérience spirituelle qui les a marqués. Ils peuvent se retrouver une fois par mois pour un week-end « Choisis la vie » ou suivre un « Parcours d'initiation chrétienne » (PIX), à raison de trois rencontres par an (Toussaint, Noël et Pâques). Nous avons aussi conçu un week-end « Étincelle » qui peut intéresser des lycéens ou aumôniers qui souhaiteraient travailler avec nous³.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Communauté catholique et œcuménique, fondée en 1974 à Poitiers, qui compte 3 500 membres dans 24 pays sur 4 continents.

2. Internet : www.fondacio.fr (rubrique « Les camps d'été "Réussir sa vie" »). Tarif : à partir de 240 euros la semaine (hors transport).

3. Contact : t.lechat@fondacio.org

Avez-vous vu L'1 visible ?

Un titre en forme de jeu de mots qui renvoie à ce Dieu invisible rendu visible en Jésus Christ, l'Un visible. Une cible nouvelle : des lecteurs curieux du christianisme sans en avoir les clefs. Un pari audacieux : un gratuit qui repose sur la publicité mais aussi sur les communautés chrétiennes locales. Telle est la recette de ce nouveau mensuel de 24 pages. Lancé le 28 janvier 2010, *L'1 visible* est tiré à 200 000 exemplaires et distribué dans 5 000 paroisses en France. Une maquette bien rythmée et des articles présentés de façon pédagogique devraient séduire le grand public. Les thèmes traités sont variés, comme en témoigne le numéro

d'avril qui répond à une question : « Le Christ est-il vraiment ressuscité ? » ; s'arrête sur l'importance du pardon ; ou encore traite de la violence à l'école. Créé par Jean-Baptiste Fourtané, fondateur du Festival de Pâques à Chartres, et Hubert de Torcy, directeur des Éditions de l'Emmanuel, *L'1 visible* s'appuie sur trois grands titres de la presse catholique associés au projet : *La Vie*, *Magnificat* et *Il est Vivant !* Remis gratuitement aux paroisses, le mensuel sera à terme payant. Pour cinq mille exemplaires commandés, il faudra compter autour de 10 centimes l'exemplaire. D'ores et déjà, des directions diocésaines et des établissements catholiques envisagent d'offrir cet outil d'évangélisation à leurs lycéens et leurs enseignants¹. Seul obstacle : le budget à prévoir, bien que minime, pour leur permettre d'accéder à *L'1 visible*. **SH**



1. Il est aussi possible de commander un 4 pages d'informations locales (facturé en fonction du tirage), à glisser à l'intérieur du magazine, en envoyant les articles à mettre en page. Contacter Jean-Baptiste Fourtané par e-mail : jbfourtane@l1visible.com - ou par téléphone : 01 55 32 04 90. Internet : www.l1visible.com

Théologie : la formation des laïcs se fête

À cœur de la faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris¹ : le « cycle C ». Ce pur produit du concile Vatican II fêtait ses 40 ans le 20 mars dernier (notre photo). Le cycle C, c'est un cursus universitaire conçu sur mesure pour les laïcs qui travaillent. Des cours le soir et le week-end permettent de préparer en huit ans une licence de théologie. À ce jour, 2 000 étudiants, parmi lesquels 500 diplômés, ont suivi cette formation exigeante. Une enquête sociologique, réalisée pour cette occasion, a permis de définir le profil et les motivations de ces étudiants. On y trouve autant d'hommes que de femmes, de 30 à 60 ans, possédant pour la plupart un bac + 5. Ils suivent cet enseignement pour « acquérir une meilleure intelligence de la foi » (85 %) et « trouver un enrichissement spirituel » (70 %). Leur désir de « prendre ou de conforter des responsabilités dans l'Église » est faible au départ (8 %). Pourtant, à l'issue de ces études, 60 % s'y engagent. Avec un regret pour la moitié d'entre eux : le fait que l'Église ne prendrait pas assez en compte leurs compétences. **SH**



© D. Trébuchet

1. Internet : www.icp.fr

Nantes se risque à une « première annonce »

© S. Horguelin



Laurent Dal Molin, du service « Pastorale » de la direction diocésaine de Nantes.

Les établissements du diocèse de Nantes ont reçu à la rentrée un joli triptyque avec des fiches. Intitulé Dynamique de la « première annonce », il invite les adultes à éclairer avec la Parole de Dieu les événements heureux ou malheureux, vécus par les élèves.

Sur la couverture, un pissenlit agité par le vent. Ses akènes s'envolent sur fond de ciel bleu. Une image suggestive pour évoquer la parabole du semeur. L'illustration du triptyque Dynamique de la « première annonce », conçu par les diocèses de Nantes et de Rennes¹, accompagne la question : « Comment la vivre dans mon établissement scolaire ? » Un sujet que les rédacteurs ont voulu creuser en partant du Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France. Première difficulté : cerner le sujet. « Une "première annonce" donne à entendre ce qui fait vivre les croyants », précise le document. Elle ne relève toutefois pas de la catéchèse organisée par modules : « Une action de "première annonce" est toujours ponctuelle, motivée par un événement, un moment, une circonstance ou toute autre nécessité qui demande qu'on en prenne l'initiative. »

Reste à savoir qui doit s'en charger. Pour Jacques Chaillot, directeur diocésain de Nantes, « ce sont des personnes capables d'être des témoins ». Outre l'animateur en pastorale scolaire, ce sera le chef d'établissement (lors d'un conseil de classe), les professeurs (lors d'un temps fort), les cadres éducatifs (lors d'un événement heureux ou plus douloureux) ou toute autre personne de l'établissement. Oui, mais comment s'y prendre concrètement ? Des fiches, glissées à l'intérieur du triptyque, donnent des pistes, en sachant que l'essentiel de la démarche repose sur la posture de l'adulte qui « s'exposera comme croyant » devant les jeunes. Un exemple : deux enfants se sont battus dans la cour. De retour en classe, la maîtresse demande aux élèves de réfléchir à l'événement. Elle y repense le soir et un passage de la Bible lui vient à l'esprit. Le lendemain, elle évoque le texte et invite les enfants à rester en silence, puis demande à chacun de réagir. Et elle conclut : « J'ai choisi de vous raconter ce récit qui vient de la Bible parce qu'il m'aide [...] à croire

que l'amour entre les hommes peut être à nouveau possible parce que Dieu est de notre côté [...] »

Distribué lors de la prérentrée à tous les chefs d'établissement du diocèse de Nantes, le document est en cours de diffusion dans celui de Rennes. Comment a-t-il été reçu à ce jour ? Marie-Madeleine Leduc, responsable de l'animation du service pastorale de Nantes, et son collaborateur Laurent Dal Molin notent que l'accueil est un peu frileux, « certains éducateurs ne voyant pas ce qu'il y a de nouveau dans ce concept ou alors ne se considérant pas en capacité de vivre ce temps de première annonce ». Des chefs d'établissement, toutefois, « se demandent ce qu'ils pourraient oser comme première annonce, lors d'un conseil de discipline par exemple ». Certains enseignants craignent, quant à eux, d'être taxés de prosélytisme, « même si l'on reste dans le cadre

de la légalité, dans la mesure où l'on ne suscite pas de réponse de la part du jeune, respectant ainsi la liberté de chacun », précise Marie-Madeleine Leduc. La réflexion suit donc son cours « en toute humilité », et le triptyque va s'enrichir de fiches sur les « joies dans un établissement », occasions de première annonce tout comme les conflits.

Deux démarches complémentaires

Une question se pose cependant : « Faut-il en rester à l'informel ou envisager des parcours possibles ? » se demande Claude Berruer. « Il y a débat » pour l'adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. Et de citer diverses initiatives, tels les temps intergénérationnels du diocèse de Montpellier (la démarche Porte Parole) ou les petits déjeuners B'ABBA du diocèse de Poitiers. « L'informel a ses limites, poursuit-il. L'intérêt d'un parcours, c'est qu'on a une équipe de pilotage, un calendrier, des étapes. » Deux démarches complémentaires donc pour Claude Berruer qui encourage toutefois lui aussi les chefs d'établissement à vivre les entretiens d'inscription comme une occasion de première annonce.

Sylvie Horguelin

BIBLIOGRAPHIE

- Conférence des évêques de France, Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, Bayard /Cerf/ Fleurus-Mame, 2006.
- Jean-Claude Reichert (dir.), Un appel à la « première annonce » dans les lieux de vie, Crier/Service national de la catéchèse et du catéchuménat, 2008.
- Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement, texte adopté par le Cnec le 3 juillet 2009, SGEN, 3,50 €.
- Pierre Robitaille, La première annonce en établissement catholique d'enseignement, mars 2009. Disponible sur : <http://annonce.ec-ressources.fr> (rubrique « En ligne »).

1. Le service « Pastorale » de l'enseignement catholique et le service diocésain de pastorale catéchétique de Nantes avec le service diocésain de catéchèse de Rennes. Contact : Marie-Madeleine Leduc à la direction diocésaine de Nantes – Tél. : 02 51 81 64 07. E-mail : marie-madeleine.leduc@ec44.scolanet.org

Créer un jardin d'éveil

Depuis le 1^{er} mars dernier, l'ensemble scolaire Saint-Étienne, à Cahors, accueille des 2-3 ans dans un jardin d'éveil. Cette formule qui répond aux attentes de nombreuses familles, peut les conduire ensuite à choisir l'enseignement catholique pour l'entrée en maternelle puis le primaire.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Bonne nouvelle pour 24 familles de Cahors : depuis le 1^{er} mars, leurs enfants de 2 à 3 ans peuvent être accueillis, pour 86 € par mois en moyenne (en fonction des ressources), cantine incluse, dans le jardin d'éveil que vient d'ouvrir l'ensemble scolaire Saint-Étienne¹. Et ce, cinq jours sur sept, de 7 h 30 à 18 h 30 ; et toute l'année, ou presque : il ne fermera que quatre semaines, du 15 juillet au 15 août, et une semaine entre Noël et le Jour de l'an.

Auparavant, ces tout-petits, dont les familles se pressaient de plus en plus nombreuses aux portes de l'établissement, étaient accueillis, autant que possible, en petite section de maternelle, qui reçoit normalement les enfants à partir de 3 ans : « Mais on avait alors des sections très chargées de plus de 40 enfants, dont 15 à 20 de moins de 3 ans ! » s'exclame Lionel Julié, le chef d'établissement.

À la rentrée 2009, l'école Saint-Étienne avait alors ouvert une toute petite section (TPS) de maternelle, pour vingt 2-3 ans. Mais elle ne fonctionnait qu'en période scolaire, et quatre jours par semaine seulement, de 7 h 30 à 19 heures, pour un coût de 280 € par an ; avec toutefois une possibilité de garderie le mercredi, moyennant 10 € la journée. Des coûts auxquels les parents devaient ajouter celui de la cantine, fixé aujourd'hui à 3,66 €.

En fait, pour Saint-Étienne, ce n'était là qu'une formule transitoire, puisque l'établissement attendait son agrément pour un véritable jardin d'éveil dont la mission est de « favoriser l'éveil progressif



« Sans l'aide de la CAF, pas de jardin d'éveil, ou alors avec des participations des familles exorbitantes. »

de l'enfant et son développement dans tous ses aspects, et faciliter son intégration à l'école maternelle », avec un encadrement éducatif spécifiquement adapté, selon le cahier des charges des Caisses d'allocation familiale (CAF).

Celles-ci ont de fait lancé l'an dernier un appel à candidatures expérimental pour 8 000 places de jardin d'éveil, ouvertes entre 2009 et 2012. Avec, bien sûr, un financement d'accompagnement (cf. encadré) : « Sans l'aide de la CAF, pas de jardin d'éveil, ou alors avec des participations exorbitantes des familles », avertit Lionel Julié. Les candidatures proposées aux CAF doivent par ailleurs concerner des projets de jardins d'éveil « adossés soit à un établissement ou service d'accueil existant (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants), soit être implantés dans des locaux appartenant aux collectivités territoriales ».

C'était bien le cas du projet de Saint-Étienne, qui a bénéficié de « délais d'instruction de rêve », se réjouit Lionel Julié. Cinq mois entre le montage du dossier en août 2009 et l'accord en janvier 2010. D'où ce premier conseil : associer le plus en amont possible du dossier, la CAF et la Protection maternelle et infantile (PMI,



un service du conseil général), pour constituer le dossier. Cela lui a permis d'être, au final, le premier jardin d'éveil du Lot à ouvrir, en mars, et sans doute aussi le premier de l'enseignement catholique en France, qui compte beaucoup sur ces structures pour répondre aux nombreuses demandes en attente², et bien sûr fidéliser aussi ces familles pour les futurs parcours de leurs enfants en maternelle et primaire.

Saint-Étienne avait, il est vrai, « de superbes atouts ». Cet ensemble école-collège-lycée de 1 100 élèves disposait donc « par chance de locaux disponibles », qui avaient déjà permis d'accueillir, à la rentrée dernière, sa TPS. Dès lors, les 20 000 € de subvention d'investissement de la CAF ont permis de couvrir les travaux et équipements nécessaires : réfection de la cour dédiée, peintures, mobilier, jeux, selon la demande de la PMI qui donne l'agrément.

Et puis, le projet qui a été validé bénéficie d'espaces, propres à emporter l'agrément de la CAF et de la PMI et

➤ ACCUEIL DES TOUT-PETITS

● **Jardin d'éveil** : dédié aux enfants âgés de 2 à 3 ans, il n'a pas pour objet de se substituer à la préscolarisation à l'école maternelle. Il offre aux familles une solution complémentaire pour concilier vie familiale et vie professionnelle*.

● **Crèche** : cet établissement d'accueil collectif reçoit les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, voire jusqu'à l'âge de 6 ans en dehors du temps scolaire*.

● **Jardin d'enfants** : il s'agit d'une structure d'éveil réservée aux enfants âgés de 2 à 6 ans**.

● **École maternelle** : les enfants peuvent y être accueillis dès 3 ans. Ils peuvent également être admis, dans la limite des places disponibles, s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, à condition qu'ils soient aptes physiquement et psychologiquement à la fréquenter**.

● **École primaire** : l'inscription est obligatoire à partir de 6 ans. Les enfants sont inscrits à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent cet âge. Aucun enfant ne peut être maintenu en maternelle au-delà, sauf avis de la commission de l'éducation spécialisée**.



* Source : Cnaf. ** Source : ministère de l'Éducation nationale.

l'adhésion des familles. Il comprend :
– un jardin d'éveil (salle, nurserie, dortoir) de 108 m² ;
– une salle de psychomotricité de 35 m², réservée au jardin d'éveil le matin ;
– un self de 115 m². Il s'agit de celui également utilisé par les maternelles, mais les tout-petits y prendront leurs repas à un moment différent ;
– une cour dédiée d'environ 150 m² ;
– l'accès à un grand jardin pédagogique arboré de 400 m², ouvert par ailleurs aux maternelles.

Équipe éducative

Soulignons que la salle d'activités et de jeux est séparée de la petite section de maternelle par une porte, ce qui facilite les échanges entre le personnel éducatif et l'école maternelle. La demande de la CAF, qui est de « mettre à disposition des espaces de 10 m² par enfant », rappelle Lionel Julié, est largement respectée. Le projet de Saint-Étienne prévoit l'accueil de 24 enfants simultanément (certains parents laissant leur enfant à la demi-journée, il est alors possible d'accueillir d'autres enfants, sans dépasser le seuil de 24).

Les CAF recommandent d'ailleurs cette capacité de 24 places, sur la base d'unités de 12 places. Mais un jardin d'éveil, est-il précisé, peut aussi comporter plus de deux unités de 12 enfants.

Quant au personnel, il est employé par l'Ogec³. Un agent d'entretien et deux

agents administratifs (standard et comptabilité) appartenant à l'établissement sont affectés pour partie au jardin d'éveil. Pour compléter l'équipe éducative⁴, l'Ogec a fait appel au Pôle emploi, et a reçu, tient à préciser Lionel Julié, « plusieurs propositions de bonne qualité ». Après sélection, en lien avec la CAF, ont été retenues :

– une éducatrice de jeunes enfants, qui a en charge la direction administrative de la structure. Elle mène des actions d'éducation, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au dévelop-

pement global des enfants. Recrutée pour 35 heures par semaine, elle est assimilée, dans la convention collective de l'enseignement catholique, à la grille indiciaire d'une infirmière scolaire (catégorie 3, niveau 2) ;

– deux auxiliaires de puériculture, à temps partiel, assurant ensemble un total de 35 heures par semaine (recrutées en personnel catégorie 2, niveau 2). Elles collaborent à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique ;

– deux CAP petite enfance (catégorie 1, niveau 2), assurant chacune 28,75 heures par semaine. Elles assurent le bien-être de l'enfant au niveau physiologique, psychologique et physique.

Ainsi organisé, le jardin d'éveil de Saint-Étienne jouera tout son rôle d'accueil de jeunes enfants à Cahors, où « la demande est forte ». Il permettra aussi « de libérer dans la ville des places de crèche et d'assistantes maternelles ». Et puis bien sûr, il permettra à Saint-Étienne d'accueillir plus d'enfants dans ses sections maternelles ou du moins, puisque déjà il « fait le plein », de consolider dans le temps son recrutement... auprès des familles d'enfants du jardin d'éveil.

1. Sous la co-tutelle des Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire et des Filles de Jésus. Adresse : 3 place de la Verrerie, 46000 Cahors. Tél. : 05 65 23 32 00.

2. Cf. « Le jardin d'éveil : une réponse éducative et sociale », ECA n° 331 (juin-juillet 2009), pp. 52-53.

3. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

4. Le taux d'encadrement demandé par les CAF est d'un adulte pour 8 à 12 enfants, soit un quota moindre que dans d'autres structures.

Comment financer ?

Les Caisses d'allocations familiales (CAF) ont estimé entre 7 400 et 8 600 € par an le coût moyen d'une place en jardin d'éveil, en fonction de l'amplitude horaire et journalière, du taux d'encadrement et du profil des professionnels recrutés. Leur expérimentation s'appuyant prioritairement sur des projets utilisant des locaux déjà existants, leur aide à l'investissement ne dépasse pas 1 000 € par place ouverte dans l'année.

Quant à l'aide au fonctionnement, elle est, pour la première année, de 3 200 € pour une année pleine, et de 267 € par mois, en cas d'ouverture en cours d'année. À partir de la deuxième année, le gestionnaire bénéficie de 4 540 € annuels, dont sont déduites les participations familiales versées l'année précédente.

L'Ogec Saint-Étienne, de Cahors, a prévu un budget annuel de 124 393,98 € (soit 5 183,08 €/enfant/an), et ouvert son jardin d'éveil avec une participation familiale moyenne de 86 € par mois, comptant sur une aide globale de la CAF de 76 800 €, et un autofinancement par l'Ogec de 22 825,98 €. Celui-ci correspond à la non-facturation au jardin d'éveil d'une quote-part de frais fixes préexistants dans l'établissement (loyer, eau-électricité, photocopieur...). JLBB

dans un cadre formel et de dépasser l'impression de subjectivité qui peut nuire à la cohésion et à la crédibilité auprès des partenaires », souligne Éric Jacquot, du collège-lycée La Salle - Saint-Charles à Saint-Pierre et délégué académique du Snceel⁴.

Sur cette base consolidée, l'enseignement catholique déploie aujourd'hui un projet de développement à dix ans, grâce à l'expertise d'un nouveau chargé de mission, Samuel Suzeau, et peut désormais se poser en

« Ici l'impact de la loi Debré n'a été vécu que 40 ans après »

force de proposition à part entière dans le paysage local. Le temps presse : il reste huit à dix ans avant que ne s'annonce la déprise démographique. « L'idée est que chaque établissement puisse se mettre en projet, explique Samuel Suzeau. Nous avons donc demandé à chaque bassin – nord, sud, est, ouest – de prioriser les chantiers. Pour les y aider, des équipes de projet ont été mises en place. Notre travail consiste à coordonner l'ensemble pour que leur addition corresponde à un seul projet cohérent, innovant et adapté. »

Impératif

Premier défi à relever : le maillage et l'accessibilité à tous. « Notre accueil jusqu'à présent n'a pas été sans ambiguïté, la satisfaction de certaines attentes pouvant se traduire par de l'élitisme ou une forme de rejet de la mixité sociale, analyse le frère Drouard. Il y a de nouveaux besoins auxquels nous ne répondons pas, des banlieues qui se créent sans qu'on les voie, des outils de formation professionnelle inadaptés... Nous ne comptons par exemple qu'une seule UPI et une seule Segpa⁵. » Pour l'économiste réunionnais Philippe Jean-Pierre, l'enseignement catholique est appelé à élaborer une stratégie de gamme en complémentarité avec le « public ». Un jalon fort a été posé en ce sens l'an dernier avec la construction du collège de Saint-Benoît dans le cadre du plan « Espoir Banlieues », une création exemplaire réalisée en moins de six mois et à un coût trois fois moins élevé que dans l'enseignement public !

De nombreux autres projets se profilent au Guillaume, à La Possession avec l'association Auteuil Océan Indien (AOI), dans l'apprentissage à Saint-Denis et à Saint-Pierre ; sans oublier l'extension de la politique de tarifs différenciés.

Les partenaires économiques et institutionnels ne s'y trompent pas. Lors de la journée académique du 24 février dernier, ils ont appelé l'enseignement catholique à prendre toute sa place, « une nécessité pour l'équilibre social, économique et politique de l'île ». Pour autant, les relations restent encore à « régulariser », et avec elles, la question de la parité des financements, alors que les forfaits n'ont encore fait l'objet ni d'une revalorisation ni de l'intégration de la part TOS⁶, et que les aides annexes disparaissent... En interne, un impératif de solidarité et de mutualisation des fonds pour l'investissement immobilier s'impose aussi : la création d'un collège ne peut plus reposer sur un seul Ogec... Au niveau national l'enjeu a été bien compris : à la rentrée prochaine, vingt-deux postes seront attribués à cette académie.

C'est au prix d'un tel redéploiement que le projet réunionnais pourra relever le défi du sens et garder toute sa résonance sur une île qui pourrait, à défaut, voir basculer en une génération sa forte tradition religieuse. À ce titre, « la catéchèse dans les établissements ne suffit pas, souligne le frère Drouard. Il y a un savoir-faire religieux à intégrer si nous voulons coller aux évolutions de la pratique et continuer à prendre en considération l'anthropologie créole à la lumière de nos valeurs chrétiennes pour pouvoir conduire les jeunes à la personnalisation, à la socialisation et à la responsabilisation ». Pour que cette proposition puisse rayonner à travers l'océan Indien, un dernier chantier reste encore à concrétiser : celui de la formation.

1. Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
2. Comité diocésain de l'enseignement catholique.
3. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
4. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.
5. Respectivement : « Unité pédagogique d'intégration » et « Section d'enseignement général et professionnel adapté ».
6. Techniciens et ouvriers de service.

••• Fiche d'identité •••

RÉGION RÉUNION

- 1 département
- 1 diocèse (Saint-Denis de La Réunion)
- 1 académie

FORMATION

- Institut de formation de l'océan Indien (IFOI)
- Association Territoriale Formiris Réunion

PROPORTION DES JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- 1^{er} degré : 8 %
- 2^d degré : 7,07 % (collèges : 7,4 % ; lycées : 6,5 %)

NOMBRE D'ÉLÈVES

- Total 1^{er} degré : 9 005
- Total 2^d degré : 6 647
- Collèges : 4 230
- Lycées : 2 417

ÉLÈVES INTERNES

21 au LP de la Montagne

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

- Dans le 1^{er} degré et l'enseignement spécialisé : 29 (24 + 5)
- Dans le 2^d degré : 11
- Collèges : 6
- LGT : 2
- LP : 2
- LA : 1

TUTELLES

- Diocésaine : 3 écoles, 2 collèges, 1 lycée
- Congréganiste :
- Frères des écoles chrétiennes : 4 collèges, 1 lycée
- Saint-Joseph-de-Cluny : 15 écoles, 1 LP, 1 LA
- Filles de Marie : 6 écoles
- Auteuil Océan Indien (OAA) : 1 LP

NOMBRE D'ENSEIGNANTS

- Total : 879, dont :
- 388 pour le 1^{er} degré
- 491 pour le 2^d degré

FONCTIONNEMENT DU CODIEC

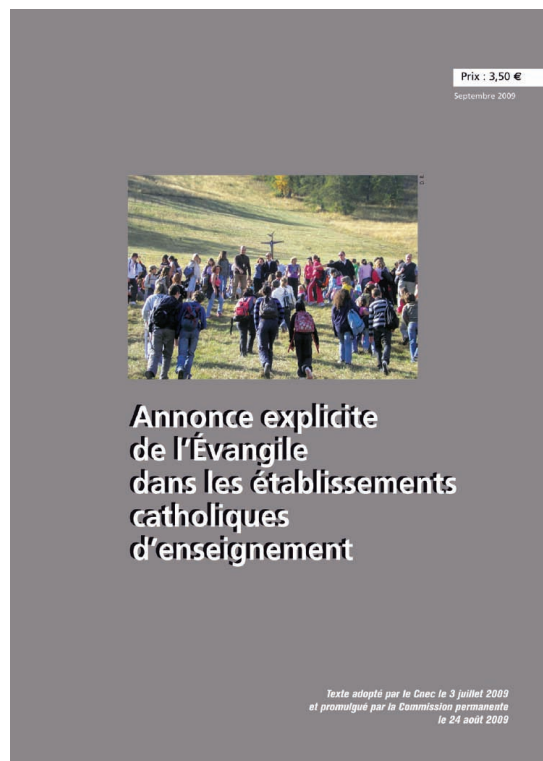
(Pas de Caec)

Conseil d'administration : 4 réunions par an

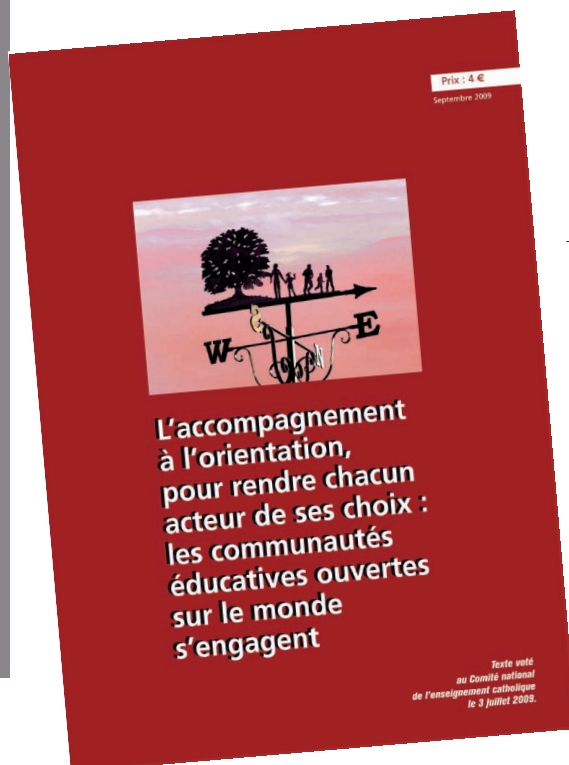
➔ Contact : DDEC, 36 rue de Paris, BP162 - 97464 Saint-Denis Cedex. Tél. : 02 62 90 78 40.

N. B. : Toutes les données ci-dessus concernent l'année scolaire 2009-2010.

Deux textes qui traduisent des exigences du projet éducatif de l'enseignement catholique



Texte adopté par le Cnec le 3 juillet 2009
et promulgué par la Commission permanente
le 24 août 2009.



Texte voté au
Comité national
de l'enseignement
catholique
le 3 juillet
2009.

BON DE COMMANDE

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire (frais de port compris) / 2 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris) /
1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 4 € l'exemplaire (frais de port compris) / 3,50 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris) /
2 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement ».
..... ex. de « L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix... ».

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

PARENTS-ENSEIGNANTS

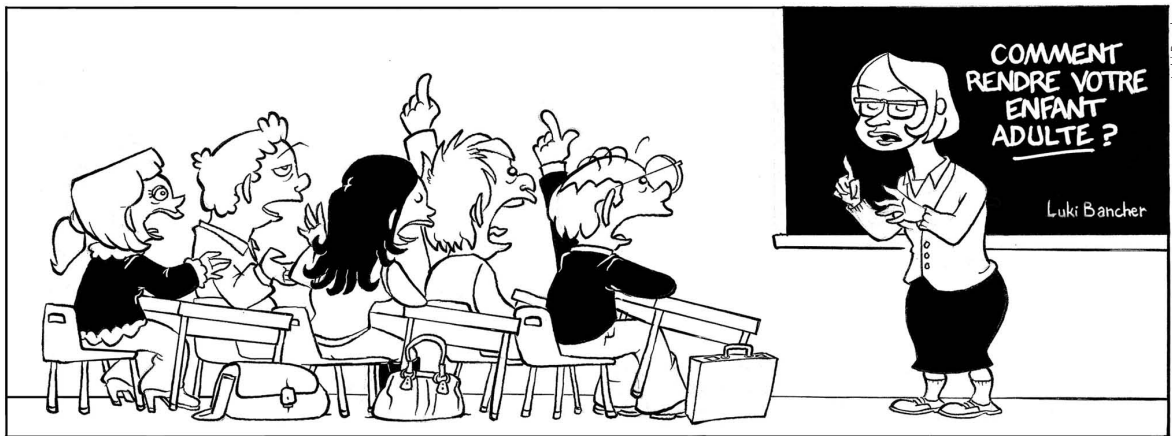


S'EN MÊLER SANS S'EMMÊLER

Parce que la famille et l'institution scolaire vivent de profondes mutations ; parce que l'école connaît des difficultés pour jouer son rôle d'ascenseur social ; parce que la mondialisation et la société de consommation ont renversé la priorité des valeurs ; parce que le « vivre-ensemble » est de plus en plus difficile face à une montée de l'individualisme, le dialogue entre les parents et les enseignants est devenu plus qu'indispensable, au nom du bien des enfants. Pour cela, il faut sortir des clichés, accepter de prendre en compte toutes les évolutions sociétales, et aider les familles à décrypter la réalité du système scolaire qui ne cesse de se complexifier.



PARENTS-ENSEIGNANTS S'en mêler sans s'emmêler



ELISABETH DU CLOSEL

Parents – Enseignants : deux éducateurs à part entière qui agissent chacun dans un lieu, celui de la famille et celui de l'école. Un couple qui se forme uniquement parce qu'existe celui que l'on nomme « enfant » à la maison, « élève » à l'école. Il n'en demeure pas moins que « l'élève » est un « enfant », garçon ou fille, qui déboule à l'école avec tout son bagage familial et revient à la maison avec son sac à dos rempli de ce qu'il a vécu à l'école. Impossible donc de nier les multiples imbrications entre l'école et la famille, dont l'enfant est l'enjeu central.

Un couple qui a cependant des difficultés à échanger sereinement. Tout le monde s'accorde à le dire. Le dialogue entre ces deux pôles chargés de l'éducation est entravé par des incompréhensions mutuelles. D'un côté, l'école apparaît comme un lieu fermé et complexe ; de l'autre, on craint la trop forte intrusion des parents dans l'espace scolaire. D'un côté, on se sent mal accueilli, « convoqué » plutôt qu'« invité », et cela uniquement quand l'enfant pose problème ; de l'autre, on stigmatise les parents en les accusant d'être démissionnaires, absents, laxistes, et dans une attitude consumériste et utilitariste vis-à-vis de l'école. D'un côté, on vise avant tout l'intérêt individuel de son enfant ; de l'autre, c'est l'intérêt collectif qui prime, chaque enfant n'étant qu'un individu dans une communauté, même si

on lui reconnaît sa singularité. Et souvent, dès le départ, le jeu semble faussé, les parents se sentant infantilisés. N'organise-t-on pas la réunion de rentrée des familles d'enfants de cours préparatoire en les installant à la place de leur progéniture sur de toutes petites chaises, face à la maîtresse debout sur l'estrade ?

Urgence

On pourrait prolonger la liste des malentendus entre l'école et les familles et des tensions entre les parents et les enseignants. Mais au lieu de jeter la pierre aux uns et aux autres, chercheurs, associations, pédagogues tentent aujourd'hui de décortiquer les raisons de ces tensions et de proposer des pistes pour améliorer la relation et parvenir à une vraie « co-éducation », terme souvent employé mais peu appliqué dans la réalité. Car il y a urgence à ne pas creuser le fossé entre les deux interlocuteurs, à ne plus opposer la famille et l'école, à sortir de la méfiance réciproque, de la rivalité, du jugement, de l'affrontement, au risque de mettre les enfants en difficulté toujours plus grande.

Bref, il s'agit de restaurer un dialogue entre adultes et de permettre à certains parents de surmonter leurs angoisses liées aussi à un passif parfois mal digéré avec l'institution scolaire et la crainte de ne pas voir leur enfant s'en sortir.

Pour Béatrice Barraud et Régine Florin, respectivement présidente et responsable

de la formation de l'Apel¹ nationale, la façon dont on envisage la rencontre, au plan individuel, est fondamentale. « Il faut sortir d'une relation duelle et introduire du "tiers", ce "tiers" pouvant être une manière d'aborder différemment les choses. Au lieu de parler "sur l'enfant", parlons plutôt de "ce que l'on peut faire pour cet enfant". Les profs sont pris dans l'immédiateté de leur programme et ont énormément de mal à projeter un jeune dans le futur. On reste dans le "constat". Et l'échec scolaire est souvent vécu par les parents comme une remise en cause de leur capacité à être un bon père ou une bonne mère. »

Parce qu'ils sont souvent absents, parce qu'ils n'accompagnent pas assez leur enfant à la maison, parce qu'ils ne savent pas s'y prendre, parce qu'ils sont très angoissés quant à l'avenir de leurs enfants, les parents, très vite, se culpabilisent ou reportent la faute sur le dos de l'école à laquelle ils ne comprennent plus rien.

« Il y a de moins en moins de transmission intergénérationnelle dans les familles, surtout dans des régions comme l'Île-de-France, fait remarquer Sylvie Chassang, coordinatrice de l'école-collège Saint-Pierre - Saint-Jean de Neuilly (Hauts-de-Seine) qui accueille une population d'enfants très hétérogène. Du coup, les parents sont perdus en terme éducatif, sur des petites choses toutes simples. Et ils font une confiance totale à leur enfant. Si celui-ci assure qu'il fait ses

devoirs dans sa chambre, ils le croient spontanément. Ils n'ont aucune raison de mettre sa parole en doute. Mais souvent, on constate un décalage entre la réalité et la réponse des parents. Et si un prof leur renvoie l'image d'un enfant qui n'a pas appris sa leçon, ils ne pourront l'entendre. »

L'éducation est une tâche que l'on ne peut mener seul.

Dans cet établissement, un enseignant ne reçoit jamais un parent seul. L'enfant est convié ainsi que d'autres éducateurs. « Cela permet à la parole de circuler, pour être efficace, soutient Christelle Martin-Rubini, professeur d'éducation physique et sportive et professeuse principale de cinquième. Et nous donnons des outils concrets aux parents. Ce n'est pas une "ordonnance", mais une ligne de conduite qui peut être suivie. » Cela doit parfois aller jusqu'à préciser ce qu'il sera bon de prévoir dans le cartable pour la journée du lendemain ou l'heure du lever pour arriver à temps à l'école. Ce qui fait dire au CPE², Olivier Souron : « En près de vingt ans, nous avons évolué d'une fonction d'enseignant à celle d'enseignant-éducateur, et maintenant d'éducateur-enseignant. Si nous n'avons pas une base éducative, il n'est plus possible d'enseigner dans un établissement comme le nôtre. »

Ce genre de choses était impensable il y a encore deux ou trois décennies. Dans les années 70, la famille transmettait en effet les valeurs que l'on retrouvait à l'école. Les temps ont changé. Et « l'école reste encore un peu figée dans des modes de représentations très traditionnelles de la famille, précise

de son côté le salésien Jean-Marie Petitclerc. Elle n'a pas vraiment pris en compte ses évolutions – familles monoparentales, recomposées, de culture différente... On assiste en outre à une évolution de la famille moderne qui a tendance à se vivre comme

un îlot affectif plutôt que comme la cellule de base de la société.

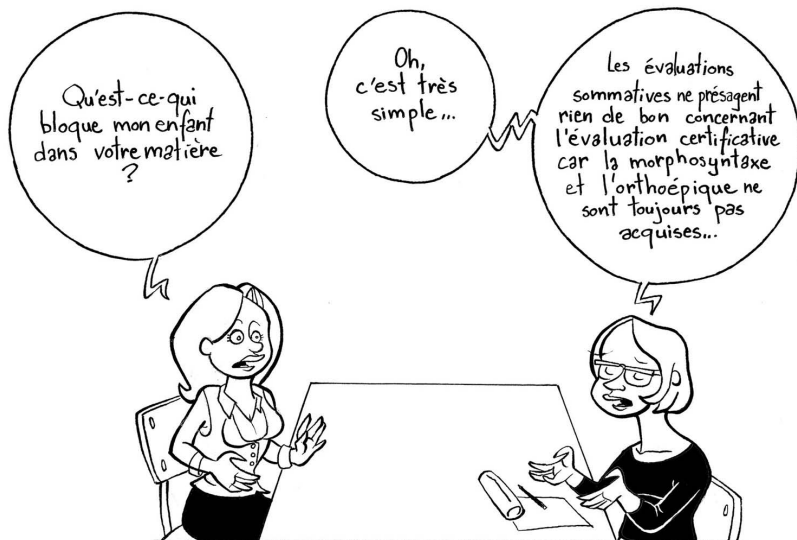
Il y a de moins en moins de socialisation

dans la famille. On répond de manière individuelle à chacun – ordinateur et télé dans la chambre, menu à la carte... L'école devient alors le seul lieu où l'on impose une vie de groupe, avec ses règles, ses lois. D'où des tensions plus grandes entre la famille et l'école ». Or, la vie de groupe est fondamentale. Et il ne faut surtout pas mettre en opposition les constructions individuelle et collective. « Comment faire prendre conscience que la loi est faite pour le plaisir du vivre-ensemble ? se demande encore l'éducateur spécialisé. Il faut conjuguer "amour" et "loi" en famille et à l'école. Il n'y a pas d'amour sans loi ni de loi sans amour. » Sinon, l'enfant pourrait être amené à vivre une injonction paradoxale et à être pris dans deux discours différents, voire contradictoires. « Un plan catastrophique, selon Jean-Marie Petitclerc. Il faut rappeler que les règles à la maison ne sont pas tout à fait les mêmes qu'à l'école, mais il doit y avoir cohérence pour que l'enfant puisse grandir. »

Si autrefois l'école s'était souvent construite en marge de la famille (cf. p. 33), depuis le congrès des Apel de 1974 et les lois Jospin de 1989, les parents sont membres à part entière de la communauté édu-

LE RENDEZ-VOUS DES PARENTS À PUTEAUX

En 2005, à la sortie d'un conseil de classe de deuxième trimestre, un professeur des écoles tient sur un petit élève un propos radical qui déstabilise Anne-Laure Lebreton, alors vice-présidente de la Peep de l'établissement. Elle comprend qu'il est temps de faire se rencontrer les parents et les enseignants pour que chacun puisse s'exprimer afin d'éviter les malentendus de toute sorte trop souvent à l'origine de conflits ou d'incompréhensions. Une réflexion se met en route, menée par trois parents d'élèves. L'idée est de monter des « rendez-vous des parents » où l'on pourra aborder tous les soucis familiaux, mais aussi la difficulté à appréhender le monde scolaire. Des institutions comme la CAF, l'École des parents et des éducateurs (EPE) ou la mairie de Puteaux sont immédiatement séduites, surprises qu'une telle initiative provienne de parents et non de professionnels. Le projet mettra trois ans à se concrétiser. Entre-temps, Anne-Laure devient vice-présidente de l'Apel du collège Saint-Pierre - Saint-Jean de Neuilly. Cela ne change rien au projet qui « répond à une demande de tous les parents. Que l'on choisisse l'enseignement public ou catholique, on avance ensemble, avec les mêmes interrogations. L'Apel et la Peep ne peuvent qu'être partenaires ». Depuis deux ans, de mois en mois, on se retrouve avec des acteurs de l'école pour parler de l'autorité, de la préparation au passage en 6^e, de l'intergénérationnel, des jeux dangereux et de leur décryptage, du soutien scolaire à la maison, de la position à adopter en tant qu'éducateurs... Autant de questions qui montrent combien les parents se sentent concernés par la scolarité de leurs jeunes, mais aussi leur difficulté à assumer leur rôle dans une société en perpétuelle mutation où l'école ne répond plus aux normes d'autrefois. **EDC**



Luki Banchev

cative. Et aujourd'hui on en appelle à la famille au sein de l'établissement, de la maternelle au lycée. Car l'éducation est une tâche que l'on ne peut mener seul. « Il faut tout un village pour éduquer un enfant », dit le proverbe malgache. L'enfant a en effet besoin d'une alliance éducative où l'on ne jette pas le discrédit sur un adulte ou un autre, pour ne pas nuire à l'autorité. Il doit y avoir complémentarité pour aider l'enfant à passer de l'état d'enfance à celui de sujet. Une vraie co-éducation où l'on va respecter le champ de compétences de chacun en travaillant ensemble.

Mais quelle place pour les parents ? Quelle présence ? On veut bien des parents

à l'école, mais pas trop, entend-on souvent. Qu'ils ne se mêlent pas de pédagogie. « Il n'a jamais été question de voir les parents se mêler de pédagogie, commente Régine Florin. En revanche, les questions sur la pédagogie sont légitimes. Il ne faut pas déplacer l'intérêt vers l'inquisition. Que cela ne soit pas considéré comme de l'ingérence. Sinon, la méfiance s'installera. Mais nous n'avons pas non plus vocation à n'être qu'un mouvement d'organisation de kermesses. » « Quand une Apel fonctionne bien dans un établissement, elle est consultée comme représentant des parents, fait remarquer Béatrice Barraud. Le conseil d'établissement est le lieu de concertation et d'exercice de la communauté éducative, un lieu de parole pour tous. Chacune des instances doit jouer son rôle pour le bien commun. »

Pour faciliter le dialogue entre l'école et la famille, l'Apel nationale a lancé les « Rencontres Parents-École® » (RPE®) (cf. p. 36). Elles consistent à faire se rencontrer des parents et des enseignants, voire tous les personnels, sur des sujets éducatifs qui concernent tout le monde mais non spécifiques à l'établissement : l'orientation, les médias, l'évaluation, la motivation, l'autorité³. « Il ne s'agit pas d'une simple soirée-débat, mais de vraies rencontres entre adultes, insiste Régine Florin. Et ce, à l'initiative des parents. Les barrières tombent. Chacun est restauré dans sa place d'éducateur. On sort de la fusion, du règlement de comptes pour entrer dans une relation ternaire dans un cadre bien délimité. »

Toute forme de défense vis-à-vis de l'école relève d'inquiétudes et de souffrances de la part des parents.

À Puteaux, Anne-Laure Lebreton, aujourd'hui vice-présidente de l'Apel du collège Saint-Pierre - Saint-Jean de Neuilly, à l'époque vice-présidente de la Peep⁴ dans l'école de ses enfants, a été l'une des personnes à l'initiative du « Rendez-vous des parents » (cf. encadré, p. 31). Groupes de parole et conférences sont proposés. Une fois par mois, les parents, accompagnés par des professionnels de l'éducation, se retrouvent pour aborder ce qui touche à l'école, la cellule familiale, les problématiques sociologiques.

Pour Anne-Laure Lebreton, « il ne s'agit en aucun cas d'une "école pour les parents" qui reviendrait une fois de plus à les infantiliser ».



Mais cela amène les parents à comprendre leur place d'éducateur et comment ils peuvent assumer un rôle de médiateur, d'accompagnement de l'équipe éducative et d'autres parents en détresse afin de créer des liens de confiance entre les uns et les autres.

Mais parce que pour la majorité des parents, l'école est un système de plus en plus opaque dont ils ne maîtrisent plus les codes, il faut créer des lieux où l'on pourra travailler le rapport à l'institution scolaire. Pour mieux comprendre, en tant que parent, ce que l'on projette sur l'école en fonction de ce que l'on y a vécu, mais aussi pour en comprendre les modes de fonctionnement.

Toute forme de défense vis-à-vis de l'école relève en effet d'inquiétudes et de souffrances de la part des parents. « Les familles sont de plus en plus angoissées pour l'avenir de leurs enfants, commente Jean-Louis Auduc, directeur-adjoint de l'IUFM⁵ de Créteil. Pour la première fois depuis des générations, aucune n'est assurée que son enfant vivra mieux qu'elle. » Du coup, on mise tout sur la réussite scolaire. L'échec est alors vécu comme une remise en cause de sa capacité à être parent. À moins que les parents ne jugent les pédagogies des professeurs comme responsables de l'échec de leurs enfants. « L'école d'aujourd'hui, dans ses méthodes, ses programmes, son fonctionnement n'est plus l'école d'hier, poursuit Jean-Louis Auduc. Elle est souvent incompréhensible pour des parents qui la regardent en fonction de celle qu'ils ont connue et non de celle que connaissent leurs enfants. Il y a donc urgence à donner des clefs de compréhension aux parents, pour qu'ils puissent saisir le sens de sa mission. La transparence du système scolaire est un enjeu décisif. Il faut en finir avec une école confisquée par quelques catégories sociales et quelques-uns de ses personnels. On sent un frémissement de la part des enseignants du

secondaire dans la nécessité d'expliquer l'école aux parents afin que ces derniers puissent accompagner leurs enfants le mieux possible. »

Ce souci de bien faire comprendre les modifications de l'école, la logique de ses programmes, ses modalités d'accompagnement et d'évaluation, a permis, ici et là, à l'instar des « Rendez-vous des parents » de Puteaux, de lancer des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), notamment en Haute-Marne ou dans l'Aude. Mais aussi de dispenser des formations auprès de personnels éducatifs, initiées entre autres par l'IUFM de Créteil.

Effets positifs

Cette même académie de Créteil a également innové en 2008-2009 en expérimentant la « Mallette des parents » dans 37 collèges, situés majoritairement en ZEP⁶. Accompagner les parents pour les rendre acteurs de la réussite de leurs enfants : tel était l'objectif poursuivi. Pour y parvenir, trois rencontres-débats ont été animées par le chef d'établissement et un membre de l'équipe pédagogique. Elles visaient à « aider les parents à mieux comprendre le fonctionnement du collège et à mieux soutenir leur enfant à un moment clef de sa scolarité que représente la sixième ». Le rapport d'évaluation montre que cette expérimentation a porté ses fruits. Parmi les effets positifs, « un surcroît d'implication des parents [...] auprès de l'institution scolaire et une plus forte implication auprès de leurs enfants à la maison » ; « une amélioration très sensible du comportement des enfants » ; « moins d'absentéisme, moins d'exclusions temporaires, moins d'avertissements et une plus grande fréquence des distinctions lors du conseil de classe ».

Que penser, dès lors, au vu de ces résultats, de l'idée de suspendre les allocations familiales en cas d'absentéisme ? Ne serait-il pas préférable d'entendre qu'il vaudrait mieux multiplier les lieux et les occasions de rencontre entre parents et enseignants pour un meilleur accompagnement du jeune ?

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Conseiller principal d'éducation.
3. À ce jour, 300 personnes-ressources ont été formées à l'animation de ces rencontres.
4. Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.
5. Institut universitaire de formation des maîtres.
6. Zone d'éducation prioritaire.

De l'école contre à l'école avec...

Les difficultés relationnelles entre les parents et les enseignants ont existé dès l'apparition de l'école. Cependant, constat est fait aujourd'hui de la nécessité d'une inévitable collaboration.

AURÉLIE SOBOCINSKI

L'école surtout populaire, telle qu'elle émerge au XVII^e siècle, s'est construite pour tenter de remédier aux carences et incapacités éducatives des parents. Elle s'est souvent fondée contre les familles. » Guy Avanzini¹ pose d'emblée le cadre historique de la (non ?-) relation entre les éducateurs. Charles Demia, fondateur des écoles populaires de Lyon, en constitue un des exemples les plus notoires. En 1666, dans les *Remontrances aux échevins*, il argumente sur la nécessité de financer la création d'écoles primaires sauf à vouloir laisser sombrer dans la débauche les rejetons de familles pauvres, avec des parents incapables de les éduquer faute de temps et de connaissances. D'où son idée de créer une véritable école, « un lieu de fréquentation régulière avec des spécialistes compétents pour diffuser l'instruction d'une manière appropriée, à la fois générale, qui leur permette de trouver un emploi, et spirituelle ».

Jean-Baptiste de La Salle ne postule pas autre chose que cette inculture intellectuelle et morale des familles. Leur place dans l'école en tant que financeurs de la scolarité de leurs enfants ne pose pas question : la règle chez les Frères des écoles chrétiennes est la gratuité. À l'argument de sécurité vis-à-vis des autorités civiles, les Frères ajoutent pour les autorités ecclésiastiques celui de la finalité de l'école d'enseigner les vérités de la foi aux enfants pour qu'ils puissent les transmettre à leur tour à leurs parents. Toute proportion gardée, chez Nicolas Barré et les Sœurs de la Providence-de-Rouen, et pratiquement toutes les congrégations

féminines qui vont se fonder ensuite, prévaut cette même conception.

Au sein de l'école des « riches » – les Jésuites notamment –, il s'agit davantage de donner une culture de niveau élevé aux enfants que de suppléer une incapacité familiale. Pour autant la relation avec les parents ne fait pas l'objet d'une pensée organisée.

Cette mise à distance, cette ignorance mutuelle se retrouve à toutes les époques : Marie Rivier, fondatrice des Sœurs de la Présentation-de-Marie, en Ardèche au début du XIX^e siècle, cherche à écarter avec fermeté la mauvaise influence des parents. Au sein des écoles de milieux aisés, la visée n'est pas différente : Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des Religieuses de l'Assomption dans les années 1840, préconise l'internat pour

les jeunes filles de milieux fortunés afin de christianiser l'intelligence de celles-ci pour mieux contrecarrer l'influence néfaste de leurs mères obnubilées par la recherche d'un bon parti sans autre critère que l'argent.

À partir de la Révolution, un tournant idéologique a lieu : l'État prend la main sur les affaires d'enseignement, rappelant que celles-ci ne peuvent relever uniquement de la sphère privée. Le passage de la notion d'instruction publique à celle d'éducation nationale se fait officiellement en 1932 pour corriger notamment l'inégalité de départ des familles en terme d'héritage socio-économique et culturel.

Avec l'élévation globale du niveau de l'instruction et la massification de l'enseignement à partir des années 50,

le rapport aux institutions se trouve profondément modifié et les citoyens revendiquent de participer à la vie scolaire et d'avoir la liberté de choix des propositions de formation.

Jusqu'à la fin des années 60, les parents ne mettaient guère les pieds à l'école, dont l'accès était d'ailleurs « interdit à toute personne étrangère au service », sauf pour assister aux lendits, à la kermesse, et pour répondre à une convocation en cas de problèmes de discipline. Avec les conseils d'école, les commissions d'appel, les conseils d'administration des collèges... et l'élection des représentants des parents, les choses ont changé dans les années 70.

Fondamentale famille

Grâce aux travaux de Pierre Bourdieu, d'Ivan Illich et de nombreux pédagogues, on réalise que l'école n'a pas toute l'efficacité que l'on croyait et que la famille est fondamentale dans la construction et le parcours de l'enfant. « L'école ne peut supprimer l'influence familiale ou réparer, ou suppléer, donc il va falloir essayer d'agir aussi sur et avec la famille », confirme Guy Avanzini. Ainsi, au sein de l'enseignement catholique, à l'initiative des Apel, émerge l'idée de communauté éducative dont les parents sont membres à part entière. Mais plus de trente ans après cette initiative, la question des territoires éducatifs continue cependant de perdurer.

Comment passer du face-à-face au côte à côte pour mieux aider les enfants à se construire et à grandir ? La question demeure bien réelle.

1. Professeur émérite du département de Sciences de l'éducation à l'université Lyon-II.

École Jeanne-d'Arc, Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).



D.R.

Créer du lien par la parole

Selon la pédopsychiatre Gisèle George, il est difficile pour un enfant de voir ses parents se confronter à son enseignant.

PROPOS RECUEILLIS PAR

ELISABETH DU CLOSEL

Pourquoi le dialogue entre les parents et les enseignants est-il si souvent difficile ?

En général, la rencontre entre les parents et les enseignants s'augure sous un aspect négatif. D'emblée, l'échange démarre sur des bases émotionnellement chargées. Soit c'est l'enseignant qui est à l'origine de la convocation, et la plupart du temps, cela se passe quand il y a un échec scolaire ou un comportement jugé inacceptable. Soit ce sont les parents qui prennent rendez-vous. C'est alors pour dire leur désapprobation et l'inadéquation du travail de l'enseignant. La rencontre se fait avec de nombreux *a priori* sur les uns et sur les autres, ainsi qu'avec une certaine animosité peu propice au dialogue.

Qu'est-ce qui se joue dans cette relation ?

Chacun met en jeu son rôle social – bon parent *versus* enseignant compétent, avec une zone frontière commune qui est l'apprentissage de l'enfant. Il est vrai qu'à certains moments, un parent a du mal à voir l'enseignant prendre part à l'éducation de son enfant. Et l'enseignant a du mal à penser qu'un parent puisse intervenir dans son savoir-faire. Chacun peut rester sur des positions divergentes. Le parent essaie de faire comprendre à l'enseignant qu'il est le mieux placé pour savoir ce qui est bon pour son enfant et l'enseignant pour savoir ce qu'il lui faut en terme d'apprentissage. Je vois de nombreux parents se positionner en « enseignant *bis* ». La vie de famille finit par se mettre au diapason de l'école. Les parents ont à comprendre qu'ils doivent



Gisèle George, pédopsychiatre.

être des accompagnants de l'école. Mais l'école doit laisser du temps et de l'espace à la vie de famille.

À quoi sont renvoyés les uns et les autres ?

Les parents à leur parcours d'ex-élève et ses aléas ; les profs se sentent remis en cause dans leurs compétences. Il est vrai que l'image de ces derniers a beaucoup changé. On ne les respecte plus comme autrefois. On les dévalorise même souvent. En plus, à coups de réformes tous les deux ans, l'Éducation nationale les épuise moralement. Alors que, sur le terrain, ils ont souvent pris la mesure des évolutions familiales et sociétales, on ne leur laisse pas le temps d'innover. Ils doivent suivre les consignes ministérielles et parentales qui ne sont parfois plus d'actualité.

L'école en demande-t-elle trop aux parents ?

Je crois que sincèrement ce sont les parents qui en demandent trop et mal à l'école. Trop de devoirs, des notes, une réussite au bac, et l'enseignant sert parfois de bouc émissaire à un projet

D.R. pédagogique parental pas forcément adapté à ce que peut faire un enfant.

Au milieu, il y a toujours notre « enfant-élève » qui fait les frais d'un malentendu entre adultes...

Il est difficile pour un enfant-élève de voir ses parents en désaccord avec l'enseignant, parce qu'il se retrouve en conflit de loyauté. Pour les enfants, surtout en primaire, la place et la parole du maître sont très importantes, y compris dans l'affect. Les parents se sentent parfois un peu exclus de cette relation. Du coup, l'enfant devient un enjeu d'amour des parents et de l'enseignant. Or ce sont des adultes qu'il respecte tout particulièrement. Quand un enfant sent que ses parents ne sont pas en accord avec son enseignant, il est mal à l'aise.

Quels seraient les leviers pour que la rencontre parents-enseignants se passe bien ?

Parents et enseignants devraient se rencontrer très régulièrement pour faire le point. Même si tout va bien. Car cela permettrait aux parents de montrer de l'intérêt pour ce qui se passe vraiment en classe, et pas uniquement pour les notes et les bulletins, voire de proposer des activités. Quand il y a de grosses difficultés, il serait bon de parler en termes de projet pour l'enfant, de le valoriser en voyant ses points forts et en s'interrogeant avec lui sur les raisons de ses difficultés. En agissant de manière positive, en créant du lien par la parole, on obtiendrait de bien meilleurs rapports entre enseignants et parents. Ce qui aurait des répercussions positives sur l'enfant qui se sentirait ainsi accompagné.

Z Gisèle George est pédopsychiatre. Elle a beaucoup travaillé sur le stress, l'autorité, la confiance en soi, l'affirmation de soi. Parmi ses ouvrages : *La confiance en soi de votre enfant* (Odile Jacob, 2007, 21 € ; rééd. Poche, 2009, 7,50 €). Elle y évoque notamment les inquiétudes des parents face aux évolutions de l'école et montre comment parents et enseignants peuvent retrouver confiance dans leur rôle.

Pour un nouveau pacte éducatif

Aux parents l'éducation, aux enseignants la transmission des savoirs. Tel était autrefois le pacte éducatif qui liait l'école et la famille. Mis à mal par les mutations de la société, ce pacte doit être repensé, nous dit François de Singly¹. Évitant les écueils de l'autoritarisme et du laxisme, le sociologue plaide pour une « éducation démocratique ».

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Pourquoi la relation parents/enseignants est-elle devenue si difficile ?

François de Singly : Il y a 50 ans, il existait un accord entre parents et enseignants qui avaient une même conception de l'école. Elle s'appuyait sur la transmission, l'obéissance, l'écoute du maître qui sait. Élèves et parents avaient cette même attitude de respect devant le maître. Aujourd'hui, tout s'est dérégulé. Les enseignants sont face à des parents qui remettent en cause leurs décisions et défendent leurs enfants quoi qu'il arrive car l'école est forcément injuste. Les profs regrettent leur autorité perdue...

Et les parents ?

F. de S. : Les parents ont l'impression que les enseignants sont dans la toute-puissance et non dans le dialogue. Ils veulent des élèves obéissants, un point c'est tout. Et quand un enfant pose trop de problèmes, on le renvoie en laissant parfois ses parents sans solution. Trop centrés sur la transmission, les enseignants ne sont pas attentifs aux talents de chaque jeune. Voilà ce que pensent beaucoup de familles.

Comment sortir de cette impasse ?

F. de S. : En analysant tout d'abord les mutations qui ont touché la famille avec l'émergence de l'enfant comme sujet. La famille est devenue le lieu où l'épanouissement de chacun est pris en compte, y compris celui du jeune dont on respecte les goûts et les



François de Singly, sociologue, professeur à l'université Paris-Descartes.

centres d'intérêt. Les parents ne sont pas forcément « démissionnaires », comme le pensent les enseignants, ils sont sur une autre conception. Ainsi la famille n'est plus l'annexe de l'école mais le lieu où l'on est soi-même. L'école n'a pas été capable de prendre en compte ce nouveau paramètre, restant pour l'essentiel trop figée sur le modèle ancien : des élèves soumis face à des adultes qui transmettent des savoirs.

Vous pointez un autre élément de dérégulation du pacte éducatif : la culture jeune...

F. de S. : Les savoirs scolaires s'opposent à une culture générationnelle de plus en plus forte. Ils sont perçus par les élèves comme des « savoirs de vieux » qui ne les concernent pas. Les parents, eux-mêmes, autorisent cette culture jeune, voire y adhèrent car ils ont conservé la leur.

Quel avenir pour les enseignants dans ces conditions ?

F. de S. : Contrairement à ce que certains veulent nous faire croire, tel Alain Finkielkraut, l'école républicaine n'a pas d'abord été créée pour transmettre des savoirs. Elle avait une fonction centrale : donner un sentiment d'appartenance à un groupe et apprendre à vivre ensemble. Un enseignant ne peut pas dire qu'il n'est pas là pour éduquer. Donner une culture commune, c'est éduquer !

Les enseignants doivent donc se recentrer sur leur mission éducative...

F. de S. : Oui, mais en tenant compte d'une nouvelle donne : l'enfant qui dit « je ». L'école doit apprendre à négocier avec les élèves. C'est un des éléments d'une éducation qui favorise l'autonomie et l'expérimentation, associées à l'apprentissage de la démocratie.

© S. Horguelin

Cela ne veut pas dire une totale libre expression. Mais accepter la liberté d'expression à l'intérieur du cadre et faire en sorte que les élèves trouvent un intérêt immédiat dans l'activité (car les jeunes sont toujours dans le présent) est devenu nécessaire. Les enseignants, comme les parents, doivent passer de la posture du voyageur qui décide de l'itinéraire de l'enfant à celle d'accompagnateur qui lui propose un environnement approprié à ses goûts. L'éducation démocratique que je dessine, ressemble à un voyage personnalisé, pas organisé. Elle accorde une place modeste à l'autorité qui a pour sens la sécurité et non le dressage. Elle vise en fait à ce que l'enfant puisse découvrir qui il est.

Oui, mais que répondre aux enseignants en souffrance qui ont l'impression que les parents leur laissent faire « tout le sale boulot » ?

F. de S. : Qu'on ne peut bien sûr en rester là ! L'école doit réapprendre à vivre avec les familles en mettant en place une logique contractuelle qui conduit profs/parents/élèves à respecter un certain nombre de choses. Aux chefs d'établissement d'annoncer, au moment de l'inscription, ce à quoi s'engage leur équipe, en demandant aux familles de faire de même en retour. Cela peut passer par la signature, par toutes les parties, d'un document écrit. C'est peut-être un passage obligé pour réapprendre à dire « nous ».

1. Auteur de *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?*, Armand Colin, 2009, 158 p., 16,50 €.

Les parents, artisans du dialogue



© V. Leray

Les associations de parents d'élèves créent du lien au sein des communautés éducatives en y faisant résonner les questions des familles. Dans ce but, elles ont lancé un outil pour favoriser les échanges : les Rencontres Parents-École® (RPE®).

Cela fait du bien de voir que les profs sont aussi des parents comme les autres... et de pouvoir discuter avec eux sur un pied d'égalité ! »

Par cette exclamation, Séverine Duchesne, une mère d'élève de l'ensemble scolaire Sainte-Thérèse de Magny-en-Vexin (Val-d'Oise), atteste que cette soirée de Rencontre Parents-École® (RPE®) du 16 mars dernier, a pleinement atteint ses objectifs. Sur l'autorité, une vingtaine de parents et une demi-douzaine d'enseignants viennent d'échanger à bâtons rompus selon le *modus operandi* élaboré par l'Apel nationale¹.

« C'était mieux avant ! », « J'fais c'que veux », « Les adultes sont dépassés »... En petits groupes d'abord, autour de six poncifs, parents et enseignants sont invités à commenter et interroger un lieu commun. Chaque groupe retient trois phrases ou invente de nouvelles maximes et justifie ensuite son choix devant toute l'assistance. Bien vite, rires, inquiétudes, confidences ou anecdotes fusent... et d'échanges de pratiques en confrontations de ressentis, la parole circule sans tabou ni gêne entre les éducateurs, qu'ils soient enseignants, parents, ou les deux à la fois !

« Très intuitif, très facile à mettre en

VIRGINIE LERAY

œuvre, cet outil structure le déroulement de la rencontre et crée les conditions d'un échange très convivial. On parvient ainsi à tisser des liens, à ouvrir le dialogue entre parents et enseignants, sans plus se focaliser sur le cas particulier d'un enfant mais en parlant en général », explique Irène Lépine, bénévole de l'Apel du Val-d'Oise et chef d'orchestre de cette rencontre. Sur sa proposition, ce printemps, un tiers des 27 établissements du département vont jouer le jeu des RPE®. Un succès pour une association soucieuse de promouvoir les échanges, à travers une représentation au sein de chaque conseil d'établissement, et, dans toutes les classes du département, des parents délégués participant aux commissions d'appel et de recours. Une action conduite en lien étroit avec le directeur diocésain, Maurice Girona, et son équipe.

Ce type de manifestation répond au fort désir des parents d'échanger autour de leurs expériences éducatives. « Je pensais que le thème allait conduire les parents à s'interroger sur l'exercice de l'autorité en classe... Mais pas du tout ! Ils sont restés très centrés sur le cadre familial », note Anne Colas, directrice de Sainte-Thérèse.

Un constat qui la conforte dans son projet de proposer chaque année des réunions dans l'esprit « École des parents ». L'équipe de l'Apel départementale décline aussi des formes de soutien à la parentalité à travers des conférences-débats ouvertes à tous les établissements du Val-d'Oise – le formateur Georges Oltra en septembre, le D^r Pierre Nguyen (psychiatre) en mai – ou organisées pour quelques-uns d'entre eux.

« Récemment, des parents de plusieurs établissements ont ainsi pu profiter d'une sensibilisation aux dangers d'internet réalisée au collège Saint-Charles par la société Calysto. Je diffuse aussi le plus largement possible le compte rendu que nous avons réalisé de la manifestation, car ce thème suscite un grand intérêt », témoigne Irène Lépine.

Bien sûr l'Apel du Val-d'Oise intervient aussi sur l'orientation à travers neuf bureaux de documentation et d'information (BDI), animés par six bénévoles et dix permanents, dont un lieu-ressource départemental basé à Notre-Dame d'Enghien. Elle tisse également des liens entre les établissements et le monde professionnel, « en participant à des forums de métiers, en signalant les bourses aux stages et les institutions ou entreprises

volontaires pour intervenir devant les élèves », détaille Josselin Morlet, responsable du pôle École et Monde professionnel de l'Apel 95. Mais, dans l'activité d'Information et conseil aux familles (ICF), les questions éducatives occupent une large part. « *Ni enseignants ni psychologues, nous jouons plutôt le rôle d'une courroie de transmission, en orientant sur des spécialistes, l'Apel nationale ou la plate-forme téléphonique Apel Service². Il nous arrive aussi parfois d'être appelés lorsqu'une sanction disciplinaire est contestée. Dans ce cas, notre rôle de médiation atteint ses limites. C'est le chef d'établissement qui pilote et arbitre. Nous nous contentons de remettre les parents en situation de renouer le dialogue* », explique Irène Lépine.

Complicité et proximité

Créer un climat de compréhension mutuelle pour dépasser les préjugés et les *a priori* qui existent de part et d'autre, c'est aussi l'objectif d'Anne Colas qui a proposé l'an dernier l'intervention d'une formatrice spécialiste dans les relations parents-enseignants : « *Mon idée était d'aider les parents à dépasser la caricature des profs que dressent parfois les enfants, un tantinet manipulateurs, ne l'oublions pas. Il a ainsi été rappelé que la critique ouverte des professeurs par les parents plaçait les enfants dans une situation de conflit de loyauté qui nuisait à leur progression. D'un autre côté, les enseignants ont appris à ne plus parler de "convocation", à respecter la règle de la parité du temps de parole lors des entretiens, à expliquer davantage les programmes...* »

De petits riens qui permettent de construire, peu à peu, un implicite commun, au fil de toutes les occasions d'échanges informels. Cette complicité et cette proximité aident ensuite à aborder plus sereinement des points de crispation tels que la discipline ou les notes... C'est ce qui permet la nécessaire cohérence dans l'alliance co-éducative des parents et des professeurs.

1. L'Association nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) tiendra son prochain congrès sur le thème « Autoriser l'autorité », du 4 au 6 juin 2010 à Montpellier.

2. Numéro Azur (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe) : 0810 255 255.

Outils d'animation

Trois cents personnes à travers la France ont été formées, à ce jour, pour animer les Rencontres Parents-École® (RPE®). L'Apel nationale a concocté à leur intention des outils ludiques. Pour chaque thème de rencontre est fourni un kit d'animation. Il comporte une méthodologie, un jeu-support et une grille de prise de notes. Mais aussi un document « *pour aller plus loin* », où les participants notent les commentaires qui leur semblent fondamentaux, et une fiche d'évaluation qui sera renvoyée à l'Apel pour enrichir la réflexion éducative du mouvement. Un travail se fait souvent en petits groupes pour favoriser la prise de parole. Quant à l'expert, il n'intervient en général qu'en fin de débat pour réagir à chaud et l'enrichir. Il ne délivre donc pas une parole qui servira de support de discussion. Après avoir traité les années précédentes des médias, de l'orientation, de l'évaluation et de la motivation, cette année, les rencontres ont pour thème l'autorité, en lien avec le congrès de juin 2010 (cf. note 1 de l'article). EDC

Des liens tissés autour des délégués

Dans l'enseignement agricole, les parents d'élèves trouvent aussi leur place, sans disposer pourtant d'une association structurée.

Dans l'enseignement agricole, point d'association structurée pour représenter les parents d'élèves. Chaque établissement invente donc les modalités de la relation parents-établissement. Les règles, moins formelles, répondent donc aux besoins particuliers des publics scolaires. Elles doivent tenir compte de l'éloignement géographique des parents d'internes et donc préférer le qualitatif au quantitatif dans les temps d'échanges proposés.

À l'institut Pouillé, en proche banlieue d'Angers, les parents sont donc invités à accompagner leurs enfants durant la première matinée dans l'établissement. « *Ensuite, en septembre, une réunion d'information détaille les cursus, le déroulement de l'année, le fonctionnement de l'établissement, puis deux rencontres, au premier et au troisième trimestre, permettent aux parents d'un même niveau de s'entretenir avec chaque professeur. Organisées le vendredi, elles démarrent à 15 heures pour ne finir parfois qu'à 22 heures passées. Entre 80 et 90 % des parents y participent, comme aux portes ouvertes, très prisées car elles offrent l'occasion de s'immerger dans l'établissement, d'en ressentir l'ambiance, l'esprit, de voir ses enfants dans leur rôle d'élèves* », détaille Dominique Guyot, le chef d'établissement. Tutelle salésienne oblige, l'institut Pouillé s'attache aussi à prendre en compte l'élève dans son intégralité, avec ses difficultés personnelles, médicales ou familiales : la semaine des élèves est rythmée par deux temps d'échanges collectifs,

et un bilan hebdomadaire est dressé chaque vendredi avec le professeur titulaire. Le conseiller de division, qui a son bureau près des salles de classe du niveau dont il s'occupe, se tient à leur disposition pour discuter de tous les sujets. Les parents peuvent aussi choisir entre plusieurs interlocuteurs : directeur, responsable pédagogique, conseiller de division, responsable de vie scolaire, enseignants. En cas de souci, la sanction ne tombe jamais immédiatement, sans prévenir : d'abord, des conseils d'éducation réunissent l'équipe, le jeune et ses parents pour comprendre les raisons d'une transgression, d'un manque de travail, réfléchir ensemble aux solutions et rédiger un contrat récapitulant les engagements de chacun.

Pierre angulaire des liens parents-établissement dans l'enseignement agricole : les parents délégués, associés notamment aux conseils de discipline, aux choix en matière de restauration. À Pouillé, deux soirées dînatoires leur permettent de débattre autour des projets de l'établissement et de l'organisation de manifestations. Au lycée-CFA de Pommerit-Jaudy (Côtes-d'Armor), une journée offre l'occasion d'échanger avec l'équipe éducative, infirmiers et animateurs des ateliers culturels inclus, ainsi qu'avec les élèves délégués. Des jeux de rôles simulant des conseils de classe aident aussi les parents à mieux appréhender leur fonction. Le tout au service d'une relation riche et fructueuse, sur laquelle peut s'appuyer la réussite des élèves. VL

Deux écoles grandes ouvertes

Si les parents se sentent plutôt bien accueillis, dans les communautés éducatives de l'enseignement catholique, parfois des contextes socioculturels particuliers rendent la compréhension mutuelle plus compliquée.

C'est le cas dans les zones d'éducation prioritaires, comme à Notre-Dame - Saint-Théodore, école marseillaise située à deux pas de la gare Saint-Charles dans le quartier très métissé de Belzunce. Les classiques divergences de points de vue entre le corps enseignant et les familles sont ici redoublées par un décalage entre les représentations culturelles des uns et des autres. Le nouveau directeur, Pierre Usclat, s'appuie sur « la colonne vertébrale » d'une équipe, dont certains éléments battent des records d'ancienneté, pour mener un travail qui fait la part belle à l'éducatif.

À Bordeaux, l'école Saint-Michel accueille aussi un public mélangé, cinq religions cohabitent dans ce tout petit établissement de 70 élèves. Il y a cinq ans, un climat délétère régnait dans ce microcosme multiculturel. Les violences verbales et situations d'opposition allaient

Les écoles Notre-Dame - Saint-Théodore, à Marseille, et Saint-Michel, à Bordeaux, s'efforcent de tisser et de renforcer des liens avec des parents d'élèves aux profils socioculturels différents.

Une entreprise de longue haleine qui s'appuie sur de multiples médiations.

VIRGINIE LERAY

croissant. Les élèves refusaient d'entrer dans les apprentissages. Et cette spirale a conduit jusqu'à l'agression physique d'un professeur. Traumatisme qu'une équipe courageuse a surmonté, en osant se remettre en question, pour s'employer, pendant trois années, à reconstruire l'alliance éducative parents-professeurs.

Pour asseoir cette relation sur une bonne base, faire table rase du passé, Saint-Michel a fait appel à une association de médiation interculturelle locale, afin de découvrir l'histoire, les problématiques, la culture des parents d'élèves. Une démarche qui a permis aux enseignants de changer de regard et de débrouiller quelques quiproquos. « Ce sont de petits gestes, des détails du quotidien qui font que nous sommes désormais dans la reconnaissance des familles et de leur spécificité plutôt

que dans une attitude de jugement », explique la directrice, Coralie Lurcin. *Nous avons gagné en souplesse et, par exemple, accepté que, très souvent, ce soient des cousins, des oncles, des beaux-frères qui viennent chercher les enfants à l'école. Ce que nous prenions pour une forme de démission résulte en fait d'une conception élargie de la famille. Nos réactions de méfiance pouvaient être blessantes. »*

De même, aujourd'hui, les regards fuyants de certains parents ne déstabilisent plus les enseignants qui savent qu'on leur témoigne ainsi une marque de respect. En parallèle, les élèves ont mené un travail autour de la loi avec une autre association de terrain, et les parents ont été invités à participer à un groupe de parole animé par une psychologue de la

maison de quartier. Ainsi le dialogue interrompu s'est renoué par l'intermédiaire de tiers, les acteurs associatifs partageant le fruit des réflexions, les attentes ou les interrogations émergeant de part et d'autres, au cours de réunions parents-enfants-enseignants.

À Marseille, Notre-Dame - Saint-Théodore recourt aussi le plus souvent possible à des passeurs culturels. Une religieuse xavière vient par exemple d'être missionnée par l'évêque pour créer des passerelles entre le christianisme et l'islam. « Le père de sœur Colette était musulman et sa mère chrétienne. Elle peut donc animer une pastorale qui s'appuie sur les deux religions. Avec elle, les élèves musulmans découvrent plein de choses. En s'ouvrant à eux-mêmes, ils s'ouvrent peu à peu à l'autre », raconte Pierre Usclat, très conscient de l'inquiétude des parents par rapport à l'étiquette confessionnelle de l'école. « Lors de l'entretien d'inscription de mon fils, ma première question a été de savoir s'il serait obligé d'aller à la messe... Quand le directeur m'a expliqué que leur but était d'enseigner le respect de



Photos : V. Leray

À Notre-Dame - Saint-Théodore, à Marseille : l'atelier-théâtre en présence des parents ; une maman qui apprécie que les difficultés d'apprentissage de son fils soient prises en compte.

l'autre, la vie et le civisme, à travers l'exemple de toutes les religions, j'ai été rassurée. D'autant plus que la seule célébration de l'année, consacrée à Marie, n'est pas obligatoire », témoigne Khadra Darar.

Autre moyen de désamorcer la méfiance, tout en améliorant la situation économique des familles, Notre-Dame - Saint-Théodore emploie deux mères d'élèves. Une Asem¹ qui peut assurer le rôle de traductrice, pour notamment expliquer tout ce que font les élèves en cours. De même, Naouel Haifi, aide-cantinière, participe-t-elle à lever les préjugés : « Certains parents ne veulent pas entendre parler de l'Apel. Ils pensent qu'elle ne tient que des réunions religieuses. Je leur explique que pas du tout. C'est difficile mais les mentalités progressent. Davantage de parents se portent volontaires pour accompagner les sorties. Récemment, j'ai même pu faire accepter à une maman, très pratiquante, que ses enfants mangent de la viande non halal en lui expliquant que trop souvent, ils restaient sur leur faim. »

S'appuyer sur une médiation pour rapprocher les parents des établissements présente aussi l'avantage de faire connaître à des familles en difficulté les lieux-ressources qui peuvent les aider sur le plan éducatif et social. Ainsi grâce aux intervenants associatifs, l'initiative menée à Saint-Michel a pu s'inscrire dans un réseau d'aide et d'appui à la parentalité (REAAP), soutenu par la CAF, et dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) porté par la municipalité. Outre le soutien financier dont l'école bénéficie via ces dispositifs, ils ont permis



L'équipe de Notre-Dame - Saint-Théodore veille à l'équilibre alimentaire des enfants, glissant au passage quelques conseils de nutrition.

qu'aujourd'hui les parents viennent d'eux-mêmes frapper aux portes du centre social. Sa psychologue tient aussi une permanence hebdomadaire à l'école. Elle y reçoit, sur rendez-vous, élèves, professeurs

ou parents pour régler en interne des problèmes ponctuels. Il s'agit de prendre en compte

l'élève dans son intégralité, soucis familiaux voire médicaux inclus, orienter mais s'intéresser à l'évolution des suivis effectués à l'extérieur... Dans ce même but, Notre-Dame - Saint-Théodore travaille en lien étroit avec le CMPP², des orthophonistes, des acteurs de l'enseignement adapté, le médecin scolaire du secteur, la psychologue du diocèse. « J'ai déménagé loin de l'école l'an dernier et j'hésitais à réinscrire mon fils... Mais il souffre d'un retard de langage et de problèmes de comportement dont l'établissement tient compte en l'autorisant à ne venir que le matin, en l'aidant à progresser. Lorsque le directeur m'a demandé de le laisser à Notre-Dame - Saint-Théodore parce qu'il y avait un travail de commencé avec lui, j'ai été touchée... », raconte, encore émue, Khadra Darar.

À force d'empathie, de souplesse, d'individualisation et de personnalisation des rapports, les équipes de Saint-Michel et de Notre-Dame - Saint-Théodore sont parvenues à ouvrir des espaces d'échanges. À Saint-Michel, l'élaboration à six mains d'un règlement intérieur, retravaillé chaque année, matérialise la collaboration éducative entre parents et enseignants. Ces discussions autour des règles – celles de la loi, celles de l'institution, mais aussi celles propres à chaque classe – permettent aux familles de bien les comprendre et d'y adhérer. Le tout ritualisé par une cosignature solennelle du document. Pendant un temps, un passeport de conduite avec un code couleur, remis chaque semaine aux parents, a servi de support à cette réflexion conjointe sur l'autorité. L'enfant ne pouvait plus éviter de discuter de ses problèmes disciplinaires avec ses parents, de réfléchir ensemble aux sanctions et à leur justification.

Le carnaval, les portes ouvertes, la kermesse, une sortie de fin d'année... Les deux écoles multiplient les occasions de rencontre. À Notre-Dame - Saint-Théodore, cet après-midi là, peu avant la sortie, c'est Sandrine, une secrétaire investie aussi dans l'éducatif, qui

reçoit une douzaine de parents. Ils viennent assister à quelques saynètes présentées par leurs enfants qui suivent l'atelier-théâtre qu'elle anime. Histoire de profiter d'un avant-goût du spectacle de fin d'année et de recueillir un commentaire sur les progrès de chaque théâtreux : à l'oral, dans l'apprentissage des textes ou pour vaincre sa timidité. Adeptes d'une politique de la porte ouverte, directeur et enseignants proposent de nombreux entretiens individuels aux parents, notamment pour leur remettre les bulletins trimestriels, remplir avec eux les dossiers d'inscription en sixième...

L'air de rien

« On valorise d'abord les progrès puis on parle de ce qui s'est amélioré. Sans s'appesantir sur le constat, on cherche à comprendre pourquoi cela pose problème. On conseille, sur le plan scolaire mais aussi sur le plan éducatif, ce qui est plus difficile à entendre, les familles n'aimant pas trop que l'on s'immisce dans la sphère familiale », explique Christophe Ranguis, enseignant en CM1. Et malgré tout, telle maman a pu entendre qu'il fallait qu'elle sorte d'une relation fusionnelle avec son fils, une autre que ses enfants avaient besoin de rassurance face à un bouleversement familial qui perturbait leur réussite... Sans oublier les notions nutritionnelles distillées l'air de rien... Pour généraliser ce soutien à la parentalité, l'école s'apprête d'ailleurs à signer une convention de partenariat avec la PMI³ à la prochaine rentrée. Toujours pour multiplier et resserrer les liens.

1. Agent spécialisé des écoles maternelles.

2. Centre médico-psycho-pédagogique.

3. Protection maternelle et infantile.

À lire

- Jean-Louis Auduc, Les relations parents-enseignants à l'école primaire, Scérén-CRDP Académie de Créteil, coll. « Professeur aujourd'hui », 2007, 120 p., 14 €.
- Jean-Louis Auduc, Parents, ne restez pas sur le trottoir de l'école, Nathan, 2004, 190 p., 15 €.
- Agnès Auschitzka, Parents oui, mais pas tout seuls, DDB, 2009, 170 p., 17 €.
- Dominique Sénore (dir.), Parents et profs d'école – de la défiance à l'alliance, Chronique sociale, 2010, 128 p., 12,40 €.
- « École et familles », Cahiers Pédagogiques n° 465 (septembre 2008), 7,50 €.

À consulter :

- L'Apel sur internet : www.apel.asso.fr



Luki Bancher est professeur d'anglais dans le secondaire. Sur son blog <http://unesemaineenclassewithme.over-blog.com> il décrit en BD sa vie avec ses élèves. Le regard qu'il y propose est parfois un peu grinçant, souvent tendre et toujours humoristique.



À Saint-Jo, c'est déjà demain

Depuis la rentrée, le collège-lycée Saint-Joseph de Gap, unique établissement secondaire de l'enseignement catholique dans les Hautes-Alpes, est passé au tout-numérique... ou presque.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Exit les manuels papier défraîchis, la craie et le tableau noir, place aux petits ordinateurs portables entre la trousse et le cahier sur les tables, et à l'honneur sur le mur, au nouveau tableau blanc interactif (TBI)... À Saint-Jo¹, cette révolution silencieuse a déjà gagné deux des quatre sections de 6^e et devrait prendre pied petit à petit dans l'ensemble des salles de classe de l'imposante bâtisse du XIX^e siècle, avec dès la rentrée prochaine la montée du dispositif en 5^e et pour l'ensemble des secondes.

À l'origine de ce basculement dans l'école de demain, un chef d'établissement, passionné de nouvelles technologies, qui avait déjà dans son précédent collège, en Ardèche, équipé tous ses élèves d'ordinateurs personnels. Cette fois, Didier Siran va beaucoup plus loin avec sa nouvelle équipe : « Nous voulions montrer que l'établissement s'inscrivait de plain-pied dans la modernité et pouvait en relever les défis en proposant notamment un nouveau mode d'accès au savoir, qui stimule la curiosité intellectuelle des élèves, leur redonne plaisir à aller à l'école et sens dans leurs apprentissages... Parmi les voies dans lesquelles nous avons choisi de nous engager, les Tice ont naturellement pris leur place. Mais le deal était sans appel : il n'était pas question de saupoudrage. Se lancer dans l'aventure, c'était faire un véritable choix pédagogique d'enseignement qui intègre l'outil au quotidien. »

Depuis septembre, les 6^{es} C et D ont donc adopté le « cartable numérique », un espace numérique personnel et nomade destiné à l'enseignant et à l'élève, qui met



Concentration optimale pour les élèves...

à leur disposition un ensemble de ressources et d'outils (contenus pédagogiques, logiciels, espaces de stockage, cahier de textes et système de mails profs-élèves...) à la fois utilisables en classe et à la maison. Concrètement, les enseignants font leurs cours par l'intermédiaire du TBI, utilisent internet pour compléter ou illustrer leur séquence, demandent aux élèves de consulter leurs manuels interactifs ou d'ouvrir tel logiciel pour effectuer des exercices d'application. Seuls les cahiers font encore de la résistance, et les devoirs sur table aussi. De quoi alléger le sac des élèves... mais aussi celui des professeurs qui peuvent venir en cours avec leur seule clé USB !

Ce dispositif, unique en France dans l'enseignement général, est complété par deux heures de cours supplémentaires chaque semaine par rapport aux 6^{es} classiques, en dactylographie – pour apprendre à taper avec ses dix doigts – et en informatique – pour une maîtrise complète de l'outil et de ses potentialités.

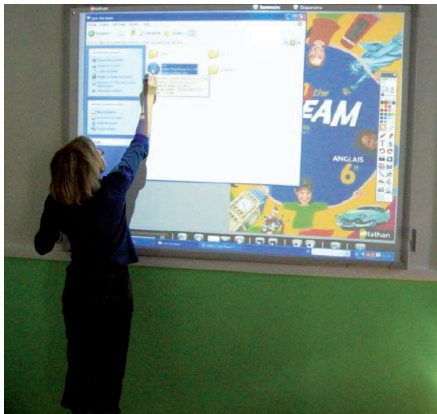
L'expérimentation fonctionne cette première année sur la base du volontariat. Un groupe de pilotage s'est rapidement constitué avec Didier Siran, pour la partie administrative et financière (choix des machines, des logiciels, finan-

cements...), Marie-Thérèse Giraud, l'enseignante-documentaliste, pour la coordination pédagogique (choix des manuels et des ressources documentaires), et Jérôme Buscat, le professeur d'informatique, pour la gestion technique. « C'est un nouvel horizon qui s'ouvre dans notre pratique professionnelle, explique Isabelle Ledez, enseignante en lettres et professeur principal de la 6^e D. D'un clic, on peut avoir recours à des ressources pédagogiques très variées sans perdre de temps en manipulations, ce qui enrichit

énormément les séquences. La concentration des élèves est optimale, ces outils à leur main changent leur rapport au savoir, leur participation en cours et développent une curiosité bien au-delà de la classe. » Ce qui frappe également sa collègue d'anglais, Sylvie Amard, « c'est cette complicité qui s'installe avec les élèves, plus efficaces et autonomes dans leur façon de travailler ».

Contagion

Une recomposition de la place et du rôle de chacun s'opère, selon Didier Siran : « Si les professeurs ne représentent plus la source unique de savoir, leur autorité ne se trouve pas pour autant mise en cause, au contraire. Leur rôle d'animation, d'accompagnement, de structuration du sens et de synthèse les maintient dans une position centrale. » La contagion est à l'œuvre en salle des professeurs : après la demi-journée de présentation organisée par les enseignants « numériques », leurs collègues sont prêts à sauter le pas, et Didier Siran imagine déjà une pédagogie « communautaire ». À condition qu'un minimum de formation puisse leur être assuré.



Le tableau blanc interactif à l'honneur.

Et les familles dans tout ça ? « Elles plébiscitent ! Nous faisons le plein en 6^e à la rentrée prochaine, ce qui n'était pas arrivé depuis des années », se réjouit Didier Siran qui ouvrira trois classes numériques sur quatre en 6^e dès septembre. « Il était temps que l'école s'empare de cet outil désormais incontournable dans le monde du travail ! Si cela peut devenir aussi naturel pour nos enfants que d'ouvrir un livre, c'est une chance », souligne Cécile Remise, membre de l'Apel² de Saint-Joseph. Seul souci pour les parents, celui d'une formation pour pouvoir continuer à suivre et à accompagner le

travail de leurs enfants. Quant au coût d'investissement pour financer l'opération – 13 € par mois pour les familles, 3 000 € par classe pour le collège –, il peut susciter bien d'autres vocations à travers l'Hexagone... Pour voir se concrétiser l'école dont il rêve, Didier Siran, déjà formateur à l'École des cadres de l'enseignement catholique (ECM), se dit prêt à jouer les missionnaires : « Je me tiens à leur disposition ! »

1. Collège-Lycée Saint-Joseph, 2 rue des Pins, 05010 Gap Cedex. Tél. : 04 92 53 84 44.

Internet : www.saint-joseph-gap.com

2. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

À Poitiers, le colloque sur la culture numérique, organisé par le département Éducation du Secrétariat général de l'enseignement catholique, a réuni plus de 200 participants les 30 et 31 mars dernier.

Les Tice* sont-elles indispensables ? La différenciation pédagogique plus facile ? En un mot, qu'avons-nous à gagner de la révolution numérique à l'école, et comment dépasser les distances culturelles et générationnelles qu'elle induit ? Des écoles numériques rurales aux collèges sans cartable en passant par les lycées à distance, ces interrogations étaient au cœur du colloque *Culture numérique, une affaire de distance* ? organisé les 30 et 31 mars dernier, à Poitiers, par le département Éducation du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec).

Ce temps d'arrêt sur image visait à « prendre date d'une mutation forte, massive de la culture, qui touche tous les domaines et inquiète », a souligné Françoise Maine, chargée de mission « Actions éducatives » au Sgec et coordinatrice de l'événement. Avec l'avènement de cette culture, que l'enseignement catholique a pris en compte dès ses prémices, « des tensions se font jour, qu'il nous faut accueillir comme autant de pistes qui peuvent ouvrir l'espace de l'éducation », a pointé Claude Berruer, adjoint au secrétaire général. Tension entre immédiateté et durée, qui crée un nouveau rapport au temps ; entre horizontalité et verticalité, qui bouleverse la communication ; entre proximité et distance, qui installe un nouveau rapport à l'espace dans les relations ; entre virtuel et réel ; ou encore entre sphère privée et

Tice : outils, usages et sens



sphère publique, individu et groupe... Le changement dans le rapport aux connaissances disponibles pose lui aussi à nouveaux frais la question d'un enseignement davantage centré sur l'apprenant, et celle de la construction d'un savoir autonome alors que tout ne relève plus de la seule maîtrise de l'enseignant et que la digression devient un mode d'appropriation des connaissances... Une dernière tension entre culture jeune et culture adulte oblige à une réflexion sur les différences d'approche cognitive et les défis à relever pour accueillir les jeunes et les réconcilier avec la culture scolaire. De ce fait, par l'étendue de ses transformations, la culture numérique « n'est pas un champ d'investigation parmi d'autres, c'est le système éducatif tout entier qu'elle interroge et dépoussière ».

« Refuser cette nouvelle alliance est

cause perdue » pour Daniel Andler, professeur de philosophie des sciences à l'université Paris-Sorbonne. « Le virage numérique est pris, il n'y a pas de retour en arrière possible. Il y a urgence même à ne pas retarder davantage l'appropriation des Tice » au travers d'une approche plus distanciée et factuelle. « Les accueillir ainsi, donne les moyens non seulement de les façonner au mieux, en réduisant notamment la distance entre le prêt-à-appliquer et le sur mesure plutôt que d'en subir les formes les moins adaptées (dématérialisation, déshumanisation) tout en se laissant transformer par elles, sans risque d'asservissement. »

« Il s'agit bien de faire le passage des outils aux usages et à la recherche du sens, a longuement insisté Bruno Devauchelle, formateur et chercheur au Cepec** de Lyon, car tout dans la mise en œuvre de ces nouvelles technologies n'est que construction de sens ». **AS**

* Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.

** Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil.

Lors de ce colloque, cinq établissements et acteurs du développement numérique se sont vu remettre les Trophées de l'innovation par le Sgec :

- le collège-lycée Saint-Joseph de Gap (05),
- le lycée Jean-XXIII à Montigny-lès-Metz (57),
- le collège-lycée Jeanne-d'Arc à Commercy (55),
- Le lycée professionnel Don-Bosco à Wittenheim (68),
- Aurélie Bais, enseignante spécialisée à Versailles.

Pour en savoir plus sur ces projets et pour visionner les différentes interventions du colloque :

www.ecolenumeriquepourtous.fr

« Couture », un défilé somptueux

Dans la pénombre du Cirque d'hiver Bouglione, à Paris, chacun retient son souffle. *Couture*, le 10^e défilé de mode du lycée Albert-de-Mun¹ va commencer en ce 8 avril 2010. Quatre-vingt-trois modèles, portés par des lycéennes, vont se succéder pendant une heure. Une chorégraphie parfaite qui exalte l'incroyable travail des élèves. Sur le thème de l'élégance parisienne, corsets, robes de jour, de cocktail ou du soir ont été imaginés et réalisés par de jeunes créateurs. Ces derniers sont issus des filières bac pro métiers de la mode – Vêtements, BT Vêtements Création Mesure (qui disparaîtra dans deux ans) et BTS Industrie des matériaux souples. Séverine Chapelle, la responsable du secteur mode, et Marie-Françoise Meyniel, la directrice, savent le temps qu'il aura fallu aux enseignants et aux jeunes pour arriver à une telle perfection. Les élèves passent en moyenne 450 heures sur leur modèle, en dehors du temps scolaire. Deux castings sont aussi organisés dans le lycée afin de sélectionner les futurs mannequins qui répéteront avec le metteur en scène pour régler le spectacle. Tant d'efforts pour aboutir à *Couture*... Du grand art. **SH**

1. Adresse : 2 rue d'Olivet, 75007 Paris.
Site internet : www.albertdemun.net.

Avec les écoles de Terre Sainte

Albums de littérature jeunesse, dictionnaires, romans, livres d'histoire ou de poésie... Ce sont 3 600 ouvrages et DVD, offerts par leurs éditeurs avec le concours de la librairie La Procure, qui ont été distribués, en février dernier, dans vingt établissements de Terre Sainte, pour servir à quelque 9 500 élèves. Cheville ouvrière de l'opération : le réseau Barnabé, qui fédère les actions de solidarité de l'enseignement catholique à destination du réseau éducatif francophone et chrétien de la région.

La délégation partie remettre les dons et sensibiliser les enseignants à leur usage pédagogique est revenue avec de nouveaux projets : « Pour la Semaine de la francophonie 2011, nous pourrions organiser une autre distribution de livres, s'accompagnant de formations dispensées par des professeurs français et locaux. Pour apprendre à enseigner avec d'autres supports que des manuels classiques, mais aussi initier sur place une culture de la formation, des échanges et de la mutualisation de pratiques », projette Jean-François Canteneur,

adjoint pour le second degré au directeur diocésain de Paris. En attendant, le réseau Barnabé organise, pour une dizaine d'enseignants de Terre Sainte, une troisième session de formation (cf. ECA n° 332, p. 54), toujours avec le soutien du Consulat de France, avec lequel une convention de partenariat pourrait même être signée. Enfin, du côté des établissements, Passy-Buzenval, La Rochefoucauld et l'Institut Alma, entre autres, ont inauguré des échanges d'élèves. Des initiatives de terrain précieuses car elles offrent la plus sûre garantie de renforcer et pérenniser les liens tissés par le réseau Barnabé. **VL**



© S. Horquelin



© Réseau Barnabé



© V. Leray

Alsace : des repères pour construire sa vie

En Alsace, pays du Concordat où même les établissements publics proposent de l'enseignement religieux, l'équipe pastorale de l'institution Sainte-Philomène¹, à Haguenau, sait comment intéresser les élèves à ce cours obligatoire jusqu'en terminale. Exposé sur le bouddhisme, travail autour du handicap, préparation d'un débat municipal sur le nazisme... Les thèmes changent toutes les six semaines et suscitent l'intérêt car « ils nous apprennent la vie », explique Laurent, un élève. « Construire sa vie » était justement l'intitulé d'une matinée banalisée, le 24 février dernier. Des témoignages ont conduit les terminales à réfléchir à leurs propres valeurs : comment s'épanouir au travail, dans son couple, dans le sport ? Pourquoi choisir de vivre l'aventure de l'adoption ? Comment se reconstruire après un accident dont on sort gravement handicapé ? Les questions ont fusé et les jeunes sont sortis ravis de ces échanges, touchés par la tendresse du couple témoin, rassurés d'entendre qu'une carrière professionnelle peut se vivre comme un enrichissement personnel, éblouis par le courage de Magali dont le quotidien est devenu un combat, depuis son accident de voiture. Tiercé gagnant des valeurs retenues par les lycéens : la confiance, le courage et la communication. Après cette expérience, nul doute que la lecture de la parabole de la maison bâtie sur le roc a trouvé un écho chez des jeunes placés, l'air de rien, en situation de questionnement spirituel. « Ayez confiance en vous-mêmes et en ceux qui vous aiment, soyez solidaires, [...] osez rêver et être utopistes, rendez-vous utiles, imprimez votre marque et donnez de votre énergie... », a dit Marie-Claire Richert, enseignante de français et responsable de pastorale, dans un discours en forme d'envoi vers une vie adulte riche et féconde. **VL**

Adresse : 19a boulevard Hanauer, 67500 Haguenau. Tél. : 03 88 07 15 15.

Roms de Roumanie : intégr

Comme partout dans le monde, les Roms de Roumanie sont victimes de discrimination. En Transylvanie, une poignée d'intellectuels s'interrogent sur les modalités d'un enseignement scolaire adapté à cette minorité.

VIRGIL CIOMOS

La communauté rom de Roumanie, estimée à 2 millions de membres, soit 10 % de la population, est numériquement la plus importante d'Europe. Une minorité qui reste marginalisée économiquement et socialement et souffre de discriminations multiples. Le fait que les pays roumains aient adopté assez tardivement, en 1850, l'abolition du servage des Roms n'est pas étranger à cette situation. Résultat : les Roms ont toujours été une population sous-développée dans un pays lui-même sous-développé. Quant à la Transylvanie, région située au nord-ouest du pays, elle a été et reste une véritable mosaïque multiethnique – composée de Roumains, de Hongrois, d'Allemands, etc. – dans laquelle la minorité rom a du mal à se faire reconnaître en tant que véritable partenaire.

Pour sortir de cet engrenage, la scolarisation de la minorité rom représente une des plus importantes composantes de mobilité sociale et, par conséquent, de développement durable. Une évidence, pourrait-on dire, qui est loin d'être une réalité. Cela exige que l'on se penche sur l'identité culturelle des Roms pour la mise en œuvre efficace d'une éducation appropriée.

Il existe en effet un tel décalage entre cette minorité – composée en outre d'identités très diverses – et le reste de la population que l'on s'est aperçu, au fil du temps, qu'une stratégie éducative purement formelle, et donc d'intégration dans la grande masse de la majorité, ne ferait que creuser encore plus profondément le fossé existant déjà entre les lettrés et les illettrés. En effet, l'intégration formelle des Roms va souvent de



© CCFD/Aterdie Ibrahimaj

pair avec une perte de leur propre identité culturelle et l'adoption d'une autre identité, fût-elle roumaine ou hongroise. Voilà pourquoi, au Collège européen (cf. encadré), nous prôtons une éducation non- et in-formelle qui ne fasse pas de l'acculturation une condition préalable à l'intégration. Rien d'étrange à cela si l'on regarde de plus près les raisons de la marginalisation des Roms.

La société civile occidentale doit comprendre que [...] la migration elle-même reste, aujourd'hui encore, le mode de vie fondamental des Roms.

Marginalisation économique : leurs principaux moyens de subsistance relèvent d'une économie traditionnelle et familiale, très éloignée des modes de fonctionnement de toute société moderne. Cette situation ne peut qu'entraîner leur exclusion du circuit des biens et des services en « faveur » d'un mode de production limité à l'autosubsistance, donc une vulnérabilité grandissante de leur statut social et économique. Dès lors, l'entrée à l'école des jeunes Roms représente un véritable choc à la fois culturel et anthropologique dont

l'effet – presque invariable – se confond avec l'échec.

Marginalisation scolaire : l'école publique qui devrait assurer une certaine égalité des chances entre ses sujets et une bonne amorce de l'accès aux compétences professionnelles, censées assurer l'inclusion dans le circuit social et économique général, ne respecte guère la spécificité de la population rom. Ce qui ne favorise en aucun cas l'accès à l'instruction de toute cette frange de la population. Un accès d'autant plus difficile et douloureux que l'entrée à l'école se fait à l'âge où le sentiment de l'identité ethnique – culturelle et anthropologique – devient encore plus fort. Du coup, la rencontre avec l'« autre », fût-il le Roumain, le Hongrois, l'Allemand, devient extrêmement difficile, ce qui ne peut que précipiter la mise à l'écart. D'où l'importance de permettre à ces jeunes d'avoir d'abord accès à un système d'éducation non formel et informel, qui devrait assurer des moyens matériels, pédagogiques, psychologiques et logistiques adaptés à leur situation particulière.

Tous les formateurs impliqués dans le système d'éducation destiné aux Roms ont en effet constaté des modes de fonctionnement très spécifiques à

er sans acculturer

ces populations : gestion difficile du temps scolaire, méthodes peu efficaces de travail, gestion incohérente du temps libre, manque de stratégies de collaboration avec les autres, connaissance insuffisante de leurs droits et de leurs obligations, difficulté à se concentrer, image négative de soi-même, conflits intérieurs assez poussés... Il s'agit donc d'apprendre aux jeunes Roms une tout autre forme de perception de l'espace (public), du temps (compté) et de relation (de neutralité) avec les autres, très éloignée de celle qu'ils sont habitués à vivre dans leur communauté. Leurs sociétés sont en effet plutôt marquées par les grands rythmes de la nature et par les activités familiales répétitives. Elles sont donc totalement étrangères à l'imposition – dans un même temps et dans un même espace – de plusieurs activités et de plusieurs personnes différentes. Ce qui explique pourquoi ces sociétés ont toujours été marquées par l'échec perpétuel dans leurs rapports avec la modernité. Le plus difficile reste donc pour nous tous l'effort constant et délicat de « convaincre » les jeunes Roms de s'engager dans un « temps long » et dans un programme transpersonnel, pour pouvoir articuler un parcours éducatif se déroulant sur la durée.

Vraies retombées

Reste qu'il faut intervenir aux deux extrêmes de ce système d'éducation : l'enseignement primaire et secondaire et l'enseignement supérieur. Car il ne suffit pas d'investir seulement à la base de l'enseignement pour les Roms. Sans une représentation moderne effective de leur propre identité, les Roms, en effet, se perdront dans les rangs de la majorité, sans trop d'intérêt pour une implication directe dans les programmes destinés à leur propre communauté initiale. Il est donc primordial de contribuer à la construction d'une identité culturelle moderne de tous ces jeunes intellectuels roms qui ont accédé à l'enseignement universitaire, afin qu'ils puissent représenter leur communauté sur la scène publique et politique.



C'est seulement de cette manière qu'on aura de vraies retombées de tous ces investissements matériels et moraux sur le reste de la population rom. Car ceux qui sont encore au début de leur chemin vers la modernité ont besoin non seulement des

exemples de réussite – payée trop souvent par une acculturation plus qu'évidente –, mais aussi d'une implication directe de ceux qui ont réussi dans des projets de développement à long terme. Ce « double circuit » des programmes de développement et de leurs activités appropriées est censé assurer une meilleure homogénéité de la minorité rom.

La société civile occidentale doit comprendre que le taux élevé d'émigration des Roms de Roumanie n'est pas seulement une simple « réponse » à leurs nécessités économiques élémentaires ; mais que la migration elle-même reste, aujourd'hui encore, leur mode de vie fondamental. Seul un développement durable, à la fois économique et culturel, qui devra se faire « avec » et « pour » les Roms, pourra « inventer » leur propre modernité et assurer une intégration sans acculturation. Un tel projet implique donc non seulement la responsabilité de la minorité rom, mais, dans une encore plus grande mesure, celle de la majorité roumaine.

Z VIENT DE PARAÎTRE
Diversité – Ville-École-Intégration, n° 159,
« Roms, Tsiganes, Gens du voyage », Scérén/CNDP.
Un numéro conçu à la suite du colloque « Roms
d'Europe : ruptures, accueils et scolarisations » des
1^{er}, 2 et 3 décembre 2008. Prix : 10,80 €. Sommaire
(+ quelques extraits accessibles au format PDF)
et bon de commande : www.sceren.fr/accueil.htm

Le Collège européen

Créée en 1995 par Virgil Ciomos, professeur de philosophie engagé, maître de conférences à l'université de Cluj, dans la région roumaine de Transylvanie, la Fondation du Collège européen a une double vocation : reconstruire la société civile roumaine en instaurant un dialogue interreligieux et interethnique dans un pays encore fortement marqué par des pulsions identitaires ; réintégrer les personnes en marge de la société avec une attention particulière pour les populations roms pour lesquelles elle propose deux projets éducatifs alternatifs. La fondation est soutenue par le CCFD-Terre Solidaire* qui finance également d'autres projets d'aide aux populations roms, menés par l'ONG roumaine Romani Criss, et d'autres projets en Albanie, en Serbie, en Bosnie et en France. En 2006-2007, le CCFD avait lancé une campagne de sensibilisation : « Roms, Gitans, Manouches : citoyens à part entière », et publié à cette occasion des documents éducatifs à destination des profs et des élèves. À l'heure où le Premier ministre slovaque, bien que très critiqué, envisage de créer des internats spéciaux pour scolariser les enfants roms, afin de « les détacher progressivement de la vie qu'ils mènent dans les camps roms », une mesure qu'il juge indispensable « sinon, nous allons élever une autre génération de gens incapables d'être utiles à la société » (*La Croix* du 10 mars 2010), il est bon de rappeler qu'ils sont quelques-uns à se battre pour créer des ponts et non des murs entre les communautés. **EDC**

* Cf. le site internet : www.a-part-entiere.org

Elena Lasida : la solaire

Femme aux appartenances multiples, Elena Lasida, docteur en économie, aime les passages de frontières. À travers le développement durable et l'économie solidaire, elle perçoit une occasion de réinventer un nouvel art du vivre-ensemble.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Avec son accent chantant, son regard pétillant, sa spontanéité, la joie de vivre qui émane de son être, sa présence, son enthousiasme contagieux et ses éclats de rire qui émaillent la discussion, Elena Lasida, docteur en économie et enseignante à la faculté des sciences sociales et économiques (Fasse) de l'Institut catholique de Paris, a vite fait de conquérir son interlocuteur. Ce que l'on ressent d'emblée chez elle, c'est la force de ses convictions. Des convictions vécues, qui s'appuient sur une foi en l'Homme, en Dieu et en la Vie. Chez Elena, pas de discours qui ne soit mis en acte.

Cette manière d'être au monde remonte à de multiples expériences fondatrices, là-bas, en Uruguay, d'où elle est originaire. Car elle vient de très loin, Elena. Elle a traversé les mers et les frontières pour rejoindre Paris il y a quinze ans. Elle a alors 35 ans. Après des années passées dans des communautés de base nées avec la « théologie de la libération », elle ressent un besoin d'approfondir sa formation d'économiste en creusant le dialogue entre économie et théologie, dialogue qu'elle poursuit aujourd'hui dans son travail autour de l'économie solidaire et du développement durable.

En débarquant en Europe, Elena a fait en quelque sorte le chemin inverse de celui de ses grands-parents maternels un demi-siècle auparavant. « *Ils ont quitté le sud de l'Italie pour l'Uruguay, à la recherche de la "terre promise". J'ai été bercée dans mon enfance par cette culture qu'évoquait sans cesse ma famille. Ils ne sont jamais retournés dans leur pays d'origine, mais celui-ci est inscrit en moi par son absence.* »

Ces appartenances multiples – elle a la double nationalité uruguayenne et italienne – colorent son existence à la lisière de plusieurs cultures. « *Cette expérience de la frontière, de l'entre-deux,*



« J'estime que l'identité se définit beaucoup plus en fonction du futur que du passé. »

dit quelque chose de mon identité uruguayenne. Quelque chose qui n'est pas spécialement défini par un acquis particulier, mais plutôt par une dimension de passage, de mise en relation. » Et alors que l'Hexagone s'enlise dans un débat sur l'identité nationale, elle, « *l'étrangère, l'immigrée* », est renvoyée

à elle-même. Certes, elle a des papiers, mais pas la nationalité. En outre, elle s'occupe de personnes sans papiers par le biais du Réseau Chrétiens Immigrés¹, dans le cadre de la paroisse Saint-Merri, à Paris. « *Le débat sur l'identité a été lancé de telle manière que l'on voudrait définir l'identité à partir d'un patrimoine,*

d'une histoire, en fonction d'acquis communs. Posé ainsi, cela ne peut aboutir qu'à de l'exclusion de masse. J'estime que l'identité se définit beaucoup plus en fonction du futur que du passé. On a une identité commune quand on a un projet d'avenir commun avec d'autres. L'identité n'est jamais figée. C'est vraiment en France que j'ai pris conscience de cela, loin de mes racines et en faisant l'expérience radicale de la différence. »

Le regard ouvert que pose Elena sur le monde, elle le tient de sa famille, de sa foi, de ses engagements. Adolescente, elle n'entend pas subir la dictature. Elle est dans des mouvements de jeunes liés à l'Église, un des rares espaces de liberté. Et quand l'Uruguay sort de ce régime de peur, de censure, de contrôle permanent, l'étudiante en économie qu'elle est devenue se déploie. « À cet âge et dans ce milieu, on vit les choses très intensément. Nous sentions que nous avions une responsabilité pour l'avenir du pays. Ce fut une expérience de libération extraordinaire. »

Au même moment, c'est la montée de la théologie de la libération – « très incarnée dans la réalité historique du continent latino-américain » – avec la création de communautés ecclésiales de base qui œuvrent auprès des populations les plus pauvres. « J'ai appris à "prier la Vie" autour de textes de la Bible avec des gens qui n'avaient jamais droit à la parole et trouvaient là un espace où s'exprimer ; et à articuler Foi et Vie. Si l'une et l'autre se nourrissent mutuellement, il y a un équilibre à trouver entre l'engagement extérieur qui permet de rendre la vie plus humaine et le "retour sur soi", ce temps de l'intériorité et de la célébration. »

Pour vivre en cohérence avec elle-même, Elena s'installe dans un quartier populaire de Montevideo, la capitale, participe à des projets d'amélioration de la vie des plus démunis, tout en travaillant au bureau des impôts et comme professeur à l'université. Une « triple vie » bien délicate à gérer, qui durera six ans. Si son engagement dans les quartiers et dans la foi relève d'une même dynamique, le « passage de frontière » quotidien de la périphérie au centre-ville devient vite pour la jeune femme source de tiraillement. Un écartèlement qui finit par devenir ingérable. « À force de réflexion communautaire avec Juan Luis Segundo, l'un des fondateurs de la

théologie de la libération, j'ai appris à exprimer ma foi avec mes propres mots. C'est ainsi que j'ai suivi, pas à pas, le processus d'élaboration d'une théologie. La théologie de la libération a en outre beaucoup travaillé le lien avec les sciences sociales. Avec l'économie, elle est souvent restée dans un discours utopique et idéologique. De là est né mon désir de vouloir articuler ces deux dimensions, sentant que ma formation d'économiste ne donnait qu'une approche réductrice de cette discipline. »

Passerelles

C'est à la Fasse (cf. encadré) que s'ouvre cette nouvelle étape de vie. Elena débarque, elle ne connaît personne. Elle va vivre cette expérience d'étrangeté qui « m'a permis de me connaître, me reconnaître dans mon identité ». Elle aborde sa recherche en travaillant sur la « transcendance² ». Évidente en théologie, cette notion l'est moins en économie et apparaît reliée au rapport entre le collectif et l'individuel. « Je découvre alors une tout autre représentation de l'économie. Sa nature passe par les relations qui vont se tisser à travers la circulation des biens. Elle n'est plus lieu d'enrichissement et de production matérielle, mais lieu de médiation sociale où l'on peut penser une nouvelle forme de solidarité. Celle-ci n'est alors plus considérée comme un manque à combler, mais comme une potentialité à identifier pour construire quelque chose ensemble. »

LA FASSE

Après avoir passé son doctorat en sciences économiques et sociales et soutenu sa thèse à la Fasse*, Elena Lasida y est aujourd'hui maîtresse de conférences et a créé il y a trois ans le master 2 « Économie solidaire et logique du marché » au sein de cette même faculté. Une faculté créée en 1923 par les Jésuites, dont l'objectif fondamental est de porter l'enseignement social de l'Église à travers un nombre sans cesse croissant de formations et un enseignement transdisciplinaire sur les sciences humaines, sociales, économiques et les relations internationales. « Un objectif qui n'a pas dévié, et nous sommes là pour contribuer à ouvrir des espaces de dialogue avec le monde qui nous entoure afin qu'une véritable pensée chrétienne puisse être élaborée et transmise », appuie Sylvie Bukhari-de Pontual, le nouveau doyen**, que l'on connaît pour ses nombreux engagements dans les droits humains, que ce soit à Justice et Paix, à la Fiacat*** dont elle est présidente... Un de ses rôles sera de faciliter et d'impulser des projets de recherche interdisciplinaires, mais aussi de contribuer à faire de cette université un grand lieu de débat de la pensée sociale chrétienne en élargissant ses champs de réflexion habituels. Elle souhaite encore développer tout ce qui concerne la gestion des conflits, les processus de paix et de réconciliation : « Qui dit "réconciliation" dit "pardon", et l'Église peut, là encore, délivrer un message fort au monde. » EDC

* Faculté des sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris. Internet : www.icp.fr (« Organismes »).

** Elle a été élue en mars 2010. Elle est en outre directrice du master « Solidarité et action internationale » et a créé en septembre 2009 la licence « Droit-Sciences politiques ».

*** Fédération internationale de l'Action des chrétiens contre la torture et pour l'abolition de la peine de mort.

Renversement de situation, déplacement des mentalités, des manières de penser et d'agir, d'envisager les relations qui interrogent notre être dans ce qu'il a de plus fondamental : sa capacité de création, de transformation, d'évolution. Pour Elena, cette appréhension d'une économie solidaire, nourrie de la Bible, ouvre de nombreuses perspectives et lance un nouveau défi à la mondialisation. « La Création est à poursuivre inlassablement. Et nous sommes tous appelés à devenir co-créateurs, au sens biblique. Ces notions de "développement durable" et d'"économie solidaire" ne rentrent-elles pas en résonance avec celles d'Alliance, de Promesse, d'Exode, de Résurrection ? » La résurrection, pour Elena, n'étant pas à considérer comme la vie après la mort, mais comme « la vie qui traverse la mort et émerge là où on l'attend le moins, dans notre existence quotidienne ». Car c'est vraiment en tissant en permanence ces passerelles entre le monde et l'Église, entre les continents, les cultures, les êtres, entre les ténèbres et la lumière, entre les pauvres et les nantis, qu'Elena a été amenée à comprendre, au plus intime d'elle-même, « combien la Bible parle de ce qu'il y a de plus vital dans l'expérience humaine ».

1. Internet : <http://reseau-chretien-immigres.org>

Tél. : 01 42 74 59 39.

2. Le titre de sa thèse : *Figures économiques de la transcendance – étude sur la logique du marché et la logique du sacré.*

« FAIRE DES EXPÉRIENCES »

Près de cent écoles de cinq diocèses du Grand Ouest ont participé au 10^e Congrès des jeunes chercheurs, le 8 avril dernier. À Jallais, non loin d'Angers, l'enthousiasme d'inventeurs en herbe venus de quatre établissements démontre tout l'intérêt pédagogique d'un enseignement fondé sur la démarche d'investigation scientifique.

VIRGINIE LERAY

De véritables Géo Trouvetou en herbe ! Qui, dès huit ans, manient avec aisance les concepts de base de la physique, jonglent avec les termes techniques et, surtout, se sont appropriés la démarche d'investigation scientifique. Le tout en s'amusant. Tels sont les quelque 4 400 jeunes chercheurs du Grand Ouest.

Sans publicité, chaque année de nouvelles écoles s'associent à une initiative née voilà dix ans, de l'envie d'Alain Busnel, de l'Université catholique de l'Ouest¹, d'enseigner autrement les sciences en primaire. Convaincus de la première heure, ses collègues, Jean-Louis Dillé, et Jean-Philippe Bellay, ainsi que Dominique Bioteau, directeur de l'école Saint-Louis² à Jallais (Maine-et-Loire) ont lancé le premier Congrès des jeunes chercheurs.

Le principe : un apprentissage scientifique *via* l'expérience qui réunit plusieurs écoles autour de défis. Chaque classe expose et commente ses réalisations et tous les élèves planchent ensemble autour d'un challenge commun. Cette année, il fallait créer un véhicule autonome qui avance grâce à un élastique. « *Avant tout, les élèves mettent en commun leurs connaissances, leurs idées, leurs intuitions sur le sujet. De cette phase de pré-test émergent des hypothèses qu'ils vont vérifier, infirmer ou affiner par l'expérience. Au final, je ne leur apprend rien si ce n'est à chercher. Je les amène juste à trouver les réponses par eux-mêmes. Ils assimilent bien mieux ainsi, et surtout, apprennent à se poser des questions, comprennent que les erreurs permettent de progresser* », détaille Dominique Bioteau.



Moulin, palan, mobiles, grue, ascenseur, catapulte... Tous les systèmes mis au point par

La démarche peut s'appliquer à toutes les disciplines, même à une argumentation de français, à un thème d'histoire, les recherches documentaires remplaçant dans ce cas les expériences. Pour Jean-Paul Sautejeau, enseignant de Saint-Louis, « *se heurter à la matière, au faire, au concret est extrêmement enrichissant pour les élèves. Au lieu de tout attendre de l'adulte, comme dans un cours magistral traditionnel, ils s'autonomisent. Ils deviennent ainsi acteurs des apprentissages, d'autant plus qu'ils prennent conscience de leur progression en comparant l'aboutissement de leurs expériences avec les premiers états des lieux dressés lors des pré-tests* ». Une réflexivité particulièrement intéressante pour des enfants qui, à peine une nouvelle notion acquise, ont l'impression de l'avoir toujours connue.

Fièvre chercheuse

Emmanuelle Herveau, chargée de mission à la direction diocésaine d'Angers, suit également avec délice la visite guidée proposée par les élèves. Et ne tarit pas d'éloges sur une manifestation qui « *s'inscrit totalement dans l'esprit du socle commun en mobilisant de multiples compétences, dans le domaine des sciences, mais aussi de l'expression orale et écrite, de la réalisation plastique...* » La démarche est aussi plaisante pour les enfants que gratifiante pour les enseignants qui voient leurs élèves très motivés. « *C'est un régal. Et les échanges interécoles permettent du décroisement. J'espère que je pourrai inscrire mes futures classes dans ce projet, mais pour cela il faudra que d'autres membres de l'équipe et le chef d'établisse-*



ment soient partants », se projette déjà Nicolas Bondu, professeur des écoles stagiaire du CFP³ d'Avrillé, renfort d'encadrement et observateur ébloui du Congrès. Ce jour-là, même le directeur du collège Saint-Louis de Jallais est venu goûter à cette ambiance de fièvre chercheuse, dans l'idée d'associer ses élèves à la prochaine manifestation. Mais préparer le Congrès selon les mêmes modalités que les écoles participantes, impliquerait d'opérer des sélections dans le programme, ce qui lui paraît compliqué. Cela dit, c'est peut-être aussi par l'expérience que l'esprit du socle commun finira par s'imposer, dans le primaire comme dans le secondaire.

1. Ifucome-Ceredis (Institut de formation aux métiers de l'enseignement - Centre d'étude, de recherche et d'échange en didactique des sciences) de l'Université catholique de l'Ouest. Internet : www.uco.fr

2. Adresse : 18 avenue Chaperonnière, 49510 Jallais. Tél. : 02 41 64 12 16.

3. Centre de formation pédagogique.

ES, SE TROMPER, S'AMÉLIORER »



Photos : V. Leray

les jeunes chercheurs devaient fonctionner grâce à un élastique.



Miguel : D'abord, on commence par faire des hypothèses, tous ensemble.

Kilian : Ça s'appelle le pré-test. Chacun donne ses idées, même les plus bizarres, et puis on fait des débats, on se pose des questions sur comment ça peut marcher...

Miguel : Ensuite, on retient les meilleures idées. On les dessine, parce qu'un schéma ça permet souvent de mieux comprendre. Et, enfin, on fait des expériences pour voir si ça marche ou s'il faut partir d'une autre hypothèse.

Nina : Notre défi à nous, c'était d'allumer une diode en utilisant la force de l'eau sur les pales d'un moulin. Après quelques essais, on a abandonné le système de dynamo, parce que cela donnait trop de frottement. La maquette qui marche le mieux a de très grandes pales.

Miguel : Dans notre classe, on a fabriqué des ascenseurs en utilisant plusieurs matériaux : du bois, une boîte à chaussures ou un assemblage en Lego. Certains essais fonctionnaient avec une manivelle et d'autres, plus élaborés, avaient un véritable moteur !

Kilian : Avec les moteurs, au début, la cabine montait et descendait trop vite. Alors on a trouvé des moyens de la ralentir en mettant des engrenages ou en utilisant un contrepoids.

Miguel : On a aussi fait des recherches sur internet pour pouvoir dessiner les plans. Nos maquettes ressemblent donc beaucoup à de vrais ascenseurs ! Ensuite, on a même réussi à trouver un système avec des aimants pour que la cabine s'arrête à tous les étages... sauf que là, ce n'est pas tout à fait comme les vrais ascenseurs.

Kilian : On a aussi réalisé une voiture à élastique. Celle qu'on a fabriquée en classe ne roule que sur 80 cm... C'est peu. Mais, chez moi, j'ai testé un autre système. Mes parents croyaient que je jouais, mais en fait, pas du tout ! J'ai utilisé des élastiques plus longs, les mêmes que sur les parachutes, une carrosserie plus légère et des roues plus grosses. Cette deuxième voiture parcourt plusieurs mètres !

Matéo : Nous, on a fabriqué un palan. C'est pratique parce que les poulies, ça démultiplie la force, donc on a moins besoin de tirer.



© V. Leray

Matthias : Nous, on a réfléchi au moyen de faire tourner des mobiles avec de l'air chaud. Il faut les mettre au dessus d'une bougie ou d'un spot. Celui qui fonctionne le mieux, c'est celui qui a des hélices crantées, parce que la chaleur fait des courants d'air en passant et entraîne le mobile plus vite. On a trouvé ça en testant, en comparant.

Alexis : Nos premiers essais de catapulte manquaient de solidité et de direction parce qu'on utilisait du carton comme support ou qu'on n'arrivait pas à tendre assez l'élastique.

Élie : Avant, au Moyen Âge, ils n'avaient pas d'élastique, alors ils utilisaient un treuil et un système de contrepoids. Quand on relâchait la charge, boum ! le projectile partait.

Aksel : Parmi toutes les expériences, c'est la montgolfière que j'ai le plus aimée... Ça a l'air compliqué à réaliser, mais en fait, il suffit d'assembler des sacs poubelles et de chauffer l'air à l'intérieur avec un sèche-cheveux.

Enzo : Ça donne envie de s'envoler !

Kilian : J'aimais déjà les sciences avant ça, mais maintenant, j'aime encore plus. C'est très amusant de se rapprocher de plus en plus du but en faisant des expériences. En plus, au Congrès de l'an dernier, j'ai rencontré un chercheur

spécialiste du virtuel. Il cherchait un moyen pour essayer des vêtements sur internet comme en vrai, grâce à la 3D. Ça m'a donné envie de devenir chercheur aussi.

Enzo : Moi aussi, je veux devenir chercheur. En plus, je suis curieux, et le chercheur a dit que c'était la principale qualité pour ce métier. Et puis, j'aime beaucoup la nature, alors ça peut aussi m'aider.

Matthias : L'an dernier, les expériences avaient toutes un lien avec l'écologie. On avait inventé des voitures à air. Certaines avaient des voiles, d'autres des entonnoirs.

Kilian : Nous, on avait trouvé comment tirer de l'eau du sous-sol et comment éclaircir une eau sale en la filtrant.

Matthias : Le plus intéressant, dans tout ça, c'est de faire des expériences, de se tromper, et puis, ensuite, de chercher des améliorations.

Propos recueillis par Virginie Leray

Saint-Charles enchaîné



Dans le cadre de « Connectons nos fois », projet interreligieux et d'éducation à la paix, l'établissement scolaire Saint-Charles à Athis-Mons, dans l'Essonne, a organisé une chaîne humaine pour la paix, le 15 avril dernier.

Une chaîne humaine qui n'en finit pas, un long serpent de 2 800 personnes – 2 500 élèves, des plus petits aux plus grands, et environ 300 membres du personnel éducatif – qui s'est étiré sur l'ensemble de l'établissement, de l'immense stade aux cours internes plus intimes, en passant par le grand jardin. Deux mille huit cents personnes, main dans la main. Volée de cloches, comme des coups de gong : le brouhaha, les rires, les plaisanteries ont fait instantanément place à une minute de silence et d'immobilité. Une minute de silence pour la paix. Un geste symbolique, en cette « Semaine des religions pour la paix », qui a réuni tout un établissement. Puis il y a eu une explosion de joie, des sauts, des cris, des chants...

La paix, ça se fête, ça se célèbre, ça se vit, ça se partage. « Faire la paix dans

ÉLISABETH DU CLOSEL

la tristesse, c'est impossible ! s'exclame Antoine Kepeklian, un lycéen catholique engagé. On ne peut pas vivre une réconciliation sans en être convaincu et sans manifester sa joie. Le fait d'être tous reliés nous a fait "toucher" ce que pouvait signifier "faire la paix". Enchaîner Saint-Charles, c'était formidable ! C'était comme une embrassade. Un geste de paix, c'est un geste d'amour. »

« Pendant le temps de silence, j'ai senti un peu d'excitation, confie Gaétan Rouyer, un élève aussi engagé dans sa foi de catholique. Je réalisais ce à quoi je participais. Cela va rester en moi. »

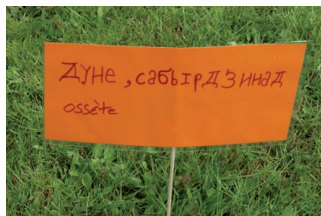
Pour la jeune musulmane Diana Benikhlef : « La singularité de chacun a fait l'unité de la chaîne. L'humanité

est faite ainsi, de toutes nos diversités. La minute de silence a été symbolique. Mais, comme un effet papillon, ça peut entraîner quelque chose si on se met au travail. »

C'était le 15 avril 2010. Entre 14 h 30 et 15 h 30. Quelque chose d'inhabituel dans l'établissement d'Athis-Mons¹ qui accueille des enfants d'origines très diverses. Une gageure pour Yann Sujet, responsable de la pastorale, et son équipe. Il y aurait pu y avoir quelques réfractaires, des semeurs de trouble. Mais non. « On a choisi de faire confiance aux jeunes, confie-t-il, soulagé malgré tout. Il est vrai que cela a été longuement préparé. Nous sommes passés dans toutes les classes pour recueillir l'adhésion de chacun. Tout s'est fait avec les élèves. »

Mais cette chaîne n'était que le point

La paix s'écrit dans toutes les langues...



d'orgue d'une année de rencontres et de dialogues entre les jeunes des différentes confessions. Elle s'inscrivait dans un projet bien plus vaste, baptisé « Connectons nos fois », qui a démarré en octobre par la plantation d'un grand olivier. Pour le jeune juif, Ilaye Ohayou, ce geste a été un point de départ important : « Cela représente toutes les valeurs de respect, de solidarité, de fraternité qui vont à l'encontre de l'égoïsme. Nous ne sommes rien sans l'autre. C'est ensemble que nous avançons. » Ilaye a fait partie du noyau d'une centaine d'élèves qui s'est beaucoup investi. « Sans ce projet, je n'aurais jamais rencontré Antoine et Gaétan ! Ils sont en terminale, et moi en seconde. »

À l'origine

Un vrai projet d'année, donc, interreligieux. Avec son équipe de catéchèse et de culture religieuse, Yann l'a conçu comme un continuum, scandé par de nombreux temps forts qui ont succédé à la plantation de l'olivier : un lâcher de colombes avec une proclamation qui engageait chacun à œuvrer pour la paix au quotidien ; des temps de prière commune ; une rencontre islamo-chrétienne autour d'un repas ; une veillée œcuménique dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens² ; un grand *Christo-Quiz* ; une Semaine sainte œcuménique avec le repas du *Séder*, la Pâque juive, en présence du rabbin Serfaty. Le tout pour aboutir à la Semaine des religions pour la paix, du 12 au 16 avril, pendant laquelle se sont cristallisées des initiatives concrètes, des manifestations symboliques dans l'ensemble de l'établissement : la fameuse « chaîne », mais aussi des spectacles de gospel et de danses hindoues, des conférences, la conception d'un jardin zen, une exposition d'arts plastiques sur la thématique des symboles des religions, la visite du bus de l'Amitié judéo-musulmane, la présentation de l'exposition sur les trois monothéismes proposée par l'Institut du monde arabe (IMA). Des temps forts qui ont été vécus profondément par les élèves.

Avoir participé à la préparation du *Séder*, la Pâque juive, a été un moment émouvant pour Ilaye : « C'est très important de partager quelque chose qui fait partie de nous avec des êtres qui

nous sont chers. Un bon début pour faire la paix. » Ebru Yoney, musulmane, a été, de son côté, marquée par le bus de l'Amitié judéo-musulmane qui affiche sur son flanc l'image d'une jeune femme noire s'exclamant : « *J'ai rêvé de Dieu, elle était noire* ». « *Pour moi, cela signifie des tas de choses : amour, paix, solidarité. Mais aussi qu'il est nécessaire de faire tomber nos images.* » Pour Anthony Carigny, un jeune protestant, c'est la participation à une messe catholique qui l'a marqué : « *J'ai mis de côté mes préjugés. J'avais des idées toutes faites. J'ai été surpris de voir que la messe ressemble à notre manière de prier au temple.* » Quant à Antoine Kepeklian, il dit avec beaucoup de poésie : « *Dans le silence, mon cœur danse. J'ai visité l'exposition de l'IMA, seul. J'ai tout appris sur l'islam, le judaïsme. C'était jubilatoire de ressentir mon ignorance. Des portes s'ouvraient en moi.* »

Mais comment en est-on arrivé à une réalisation d'une telle envergure ? À l'origine, pas d'idée précise. « *Je savais que c'était un bon projet dans notre contexte où les cultures sont très brassées,* raconte Yann. *Si nous accueillons tout le monde, nous devons partager, échanger, apprendre à nous*

connaître pour faire évoluer des stéréotypes, retirer les étiquettes que l'on se colle les uns aux autres. Je n'avais aucune idée de l'impact que cela pourrait avoir, si les jeunes accrochaient, si cela aboutirait. J'avais moi-même peu d'expérience dans ce domaine. J'ai fait de l'hébreu biblique. J'ai vu comment ma foi s'enracinait dans le judaïsme. La façon de prier des musulmans me touche beaucoup. Mais je n'avais jamais dialogué en profondeur. Je ne suis pas sorti indemne de tout ça. J'ai énormément appris, ne serait-ce que par toutes les questions soulevées par les jeunes. Ils n'ont jamais autant discuté entre eux. Au moment du Séder, j'ai eu l'impression de voir "en relief" et non plus de manière unidimensionnelle. Je sortais de mes connaissances livresques pour vivre quelque chose. Cela ouvre des perspectives immenses. »

Cette belle aventure va-t-elle se terminer avec les vacances d'été ? « *C'est impossible,* assure Yann. *Je ne me doutais pas un instant que nous irions si loin. Il faut inventer une suite.* »

1. Établissement Saint-Charles, 2 rue Geneviève-Anthonioz-de-Gaule, 91200 Athis-Mons. Tél. : 01 60 48 71 00. Internet : www.scharles.net
2. Elle s'est déroulée du 18 au 25 janvier 2010.

Un drôle de bus

Depuis 2005, à l'initiative du rabbin de Ris-Orangis, Michel Serfaty, le bus de l'Amitié judéo-musulmane de France (AJMF) sillonne les routes de France et les quartiers d'Ile-de-France pour entamer un dialogue avec les populations sur la rencontre des juifs et des musulmans. À son bord, un imam, un rabbin, un animateur. Sur ses flancs, des images et des slogans : « *On se ressemble plus qu'il ne semble* », « *Juifs et musulmans, nous préférons le mouton à la voiture bélier* ». De quoi interpeller. L'AJMF s'est dotée d'outils pédagogiques pour sensibiliser les jeunes à la lutte contre les stéréotypes, les préjugés et toutes les formes d'intolérance, ainsi qu'aux valeurs liées à la citoyenneté et au respect de l'autre. Des panneaux d'exposition soulignent en outre les liens plutôt que les dissensions entre les deux religions. Ce drôle de bus a donc fait une escale à Saint-Charles, et les jeunes en sont sortis pleins de curiosité. ➤ www.ajmf.org



Les trois monothéismes

L'Institut du monde arabe (IMA) propose, sous le titre « *Judaïsme, christianisme, islam : proches... lointains* », une exposition pédagogique itinérante qui, en 22 panneaux, replace les trois religions dans leur contexte historique en évoquant leurs fondations et les mouvements qui les constituent et les animent. ➤ www.imarabe.org

Et si tous les élèves pouvaient

Nous avons tous le même cerveau. Et plus ou moins de mal à en exploiter les différents territoires. Cela n'est pas sans incidence sur les apprentissages, nous explique le docteur Jacques Fradin.

MICHEL BERNARD¹

Jacques Fradin est docteur en médecine, comportementaliste et cognitiviste. Lorsqu'on lui demande en quoi ses travaux peuvent contribuer à l'apprentissage tout au long de la vie, notion récente et fondamentale pour l'avenir, il répond que le cerveau est le même pour tout le monde, qu'il est extrêmement complexe mais fonctionne de manière plus ou moins adaptée à la situation, sollicitant divers territoires en fonction des stratégies (dites « cognitives ») que nous choisissons. En ce domaine, les neurosciences nous permettent des progressions extraordinaires dans la connaissance de nous-mêmes, de nos tempéraments et de nos comportements. C'est un changement de paradigme. Jusqu'à présent, il y a toujours eu des gens « intelligents » (au sens très large) mais c'est leur nombre qui, désormais, peut changer rapidement. C'est notamment la gestion d'« états d'esprit » spécifiques qui s'annonce particulièrement prometteuse pour enrichir nos modes pédagogiques. « *En faisant la synthèse des savoirs empiriques et de ceux de la science, rien n'empêche d'imaginer que l'on pourra amener chacun, un jour, sur le chemin des génies.* »

Des territoires dans le cerveau...

Le cerveau humain accumule tout au long de la vie une expérience considérable, presque illimitée. Soumis au stress, il va d'abord rechercher une réponse toute prête, stockée dans ce réservoir. Ce mode de fonctionnement sollicite certains territoires du cerveau, notamment émotionnels (limbiques) et

D.R.



Jacques Fradin

Le néocortex préfrontal, partie la plus récente et développée du cerveau humain, est le chef d'orchestre qui ne sert qu'à penser, anticiper et coordonner.

sensorimoteurs. Mais pour gérer intelligemment une situation difficile, il serait préférable de poser les problèmes avant de rechercher les réponses, ce qui sollicite les territoires préfrontaux, comme le montre l'imagerie cérébrale. En pratique, on peut aggraver sans le savoir cette erreur de stratégie « cognitive » en demandant par exemple à un enfant une réponse rapide dans un contexte de compétition, alors même qu'il s'agit d'une tâche de réflexion qui nécessite la mise en jeu des territoires intelligents, aptes à gérer une situation complexe et inconnue, à savoir le préfrontal. Il apparaît donc essentiel de s'intéresser à la façon de questionner en fonction de la question posée. C'est ce que nous appelons la gestion du « contenant » en relation avec le contenu.

En ce domaine, les travaux de Jacques Fradin apportent une vision innovante et des perspectives originales dans les processus d'enseignement, d'éducation, de formation et de management. Initiateur de la thérapie neurocognitive, il s'appuie sur les connaissances issues des nouvelles technologies, comme l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle qui permet de « voir le cerveau qui pense », pour contribuer à

proposer une nouvelle vision anthropologique concernant en particulier l'éducation et le management.

Les six dimensions du préfrontal oublié

Le néocortex préfrontal, partie la plus récente et développée du cerveau humain, située juste derrière le front, est le chef d'orchestre qui ne sert qu'à penser, anticiper et coordonner. Pour cela, il convient de mettre en œuvre tour à tour curiosité, souplesse, nuance, relativité, rationalité et opinion personnelle. Ce mode mental permet la prise de décision personnelle, responsable, assumée. Car, comme Antonio Damasio² l'a très bien exprimé, « *le cœur et la raison se rencontrent dans le préfrontal* ».

Apprendre à s'épanouir dans le contexte des nécessités sociales

Il apparaît donc important de savoir différencier, pour le moins, deux grands types de situation : celles où nous voulons gérer des connaissances précises, binaires, rapidement maîtrisables, qui sollicitent avant tout le mode mental automatique ; et celles où nous souhai-

apprendre ?

tons développer notre capacité à improviser, changer de stratégie, contextualiser, vivre et décider en contexte incertain et complexe. Dans un monde en mutation accélérée, il semble judicieux de miser sur une prise de conscience de ces deux modes qui, fonctionnellement, se complètent mais, pédagogiquement ou managérialement, s'opposent ! Cette connaissance de soi est donc indissociable de la connaissance tout court. On ne peut donc pas faire la césure entre l'apprentissage pour la société et l'apprentissage pour soi.

L'incontournable dimension émotionnelle dans l'apprentissage

Ceci nous rappelle que la dimension émotionnelle est présente dans tout processus d'apprentissage et dans tout rapport au monde. Le désir d'apprendre, le plaisir de chercher, l'audace d'entreprendre, la joie de réussir développent chez l'apprenant l'adaptabilité aux situations qu'il rencontre. Au contraire, la honte, le ridicule ou la culpabilité induisent davantage chez l'enfant un « dressage », une normalisation émotionnelle peu propice à la résilience. Non seulement cela n'est pas humain au sens d'humanisme, mais ce n'est pas humain au sens de la physiologie. En effet, en posture de soumission à l'autorité, le cerveau n'apprend pas correctement, nous ressentons du stress, nous sommes fragiles à l'échec.

En éducation, la démarche pédagogique des enseignants et des parents ne peut donc être dissociée de la démarche relationnelle. Plus encore, cette méta-culture des « modes mentaux » gagnerait à faire partie de l'apprentissage, de la connaissance de soi. Un peu comme une connaissance et compréhension minimale du fonctionnement du « *hard* » et des « *softs* » d'un ordinateur sont nécessaires au traitement pertinent et optimal des données.

Discerner caractère et tempérament

Tout ne se résume pas, évidemment, à la bascule des modes mentaux supérieurs – automatique et adaptatif. Il convient aussi de discerner le caractère du tempérament, deux sous-composants

de la personnalité. « *Le caractère, acquis tout au long de la vie, est dépendant du résultat, sensible aux succès et aux échecs, donc fragile. Le tempérament, à l'inverse, issu de nos gènes et de l'expérience très précoce, est irréversible. On pourrait croire qu'il nous enferme, mais il nous met surtout à l'abri de la démotivation ! Il sous-tend nos passions et autres hobbies. S'il fait parfois de nous des persévérants naïfs, il permet à qui sait parier sur lui, le placer au cœur de sa vie, de gagner une étonnante capacité à survivre aux échecs et aux rejets ; c'est une véritable arme anti-dépression. Le tempérament est un ingrédient qui paraît presque indispensable pour pouvoir assumer la vie de tous ceux qui prennent des initiatives, entreprennent, prennent des risques et acceptent durablement de se heurter à l'incrédulité.* »

Pour un débat transversal des acteurs concernés

Selon Jacques Fradin, il est urgent d'accélérer les recherches, rencontres, programmes de collaborations opérationnelles transdisciplinaires, réunissant des neuroscientifiques, des spécialistes du comportement, de l'éducation, du management, des parents d'élèves, des penseurs, des philosophes... Il semble aussi urgent de refonder l'éducation tout autant que le management, en perspective de la complexité du monde d'aujourd'hui et de demain.

Pesanteurs, limites et potentialités

Les neurosciences ne mettent pas tant en valeur les limites de nos connaissances que l'ignorance qui nous limite. Henri Laborit disait très justement que si l'on n'avait pas compris la loi de la pesanteur, on n'aurait jamais pu inventer les montgolfières ni les avions. Comprendre les lois de notre fonctionnement cérébral devrait faire « décoller » la pédagogie, comme le montrent les travaux d'Olivier Houdé³, qui multiplie par neuf le taux de succès (de 10 à 90 %) aux tests de QI par un « simple » changement de mode mental ! Mais cette mutation peut nous angoisser ;

sans doute peut-on craindre qu'elle ne mette trop en lumière nos limites ! À moins que la curiosité ne l'emporte et ne nous fasse découvrir l'incroyable étendue des potentiels humains, profs et élèves !

Cette perspective dépasse évidemment l'éducation scolaire et concerne l'éducation sous toutes ses formes, partie prenante d'une culture qui permet, selon l'expression d'Henri Laborit, d'entrer en humanité.

1. Professeur émérite des Universités de Sorbonne. D'après son entretien avec Jacques Fradin. Marie-Jeanne Trouchaud a contribué au décriptage.
2. Neurologue, auteur de *L'erreur de Descartes*, Odile Jacob, 2010 (nouvelle édition).
3. Institututeur de formation initiale, aujourd'hui professeur en psychologie expérimentale du développement à l'université Paris-Descartes. Auteur, entre autres ouvrages, de *La psychologie de l'enfant*, Presses universitaires de France, 2009. Cf. ECA 302 (mars 2006), p. 31.

À ce jour et à venir

Jacques Fradin est docteur en médecine, comportementaliste et cognitiviste, membre de l'Association française de thérapie comportementale et cognitive (AFTCC). Il dirige l'Institut de médecine environnementale, à Paris, qu'il a fondé en 1987.

Pour découvrir sa pensée :

- *Manager selon les personnalités* (avec Frédéric Le Moullec), Éditions d'organisation, 2006, 324 p., 28 €.
- *L'intelligence du stress*, Eyrolles, 2008, 266 p., 20 €. Un ouvrage fondamental.
- « Du stress en situation d'incertitude et de crise : une lecture neuronale et comportementale », in Thierry Portal (dir.), *Crises et facteur humain*, De Boeck, 2009, 272 p., 27,50 €.
- Contribution au dossier « Le bonheur », *Okapi* n° 882 (15 décembre 2009).

À ce jour, Jacques Fradin a peu écrit encore sur l'éducation et la formation. S'il écrivait un ouvrage sur le sujet, il pourrait s'intituler : *La révolution de l'état d'esprit : les méta-compétences, nouvelles perspectives en éducation, management et culture.*

➤ Sur internet : www.ime.fr

Elle avait fait l'effet d'une bombe. La circulaire de 2006, instituant la note de vie scolaire, n'est qu'un pétard mouillé ! Tel est le constat de la sociologue Rachel Gasparini qui a enquêté dans les collèges. Dommage, car elle aurait pu favoriser une réflexion d'équipe sur la discipline ou sur l'évaluation.

VIRGINIE LERAY

La note de vie scolaire (NVS), une opportunité manquée ? C'est ce qui ressort de la conférence organisée le 15 mars dernier à Paris par l'ISP Formation¹. Rachel Gasparini², sociologue de l'éducation, y évoquait les questionnements que cette note soulève. À l'appui de son propos, une enquête réalisée, à la rentrée 2007, auprès de 163 collèges. Un an après sa mise en application houleuse, la NVS ne déchaîne plus les passions. Seuls les professeurs sont encore réticents, alors que chefs d'établissement, CPE³ et mêmes élèves se montrent favorables à une mesure qui est loin d'avoir révolutionné les pratiques.

L'enquête révèle que les établissements ont tous profité de la marge de liberté laissée par la circulaire, quant à la pondération des critères de notation, pour adapter la NVS à leur contexte. Les équipes confrontées à des problèmes de discipline ont majoré l'assiduité ou le respect du règlement intérieur, tandis que des établissements à fortes propositions – ateliers périscolaires, foyers socio-éducatifs... – ont valorisé l'implication dans la vie de l'établissement. Rachel Gasparini observe ainsi que « si la NVS n'a jamais impulsé de dynamique éducative, elle fonctionne mieux lorsqu'elle vient s'articuler à des projets, des initiatives préexistantes, comme c'est souvent le cas dans les établissements catholiques rencontrés ».

Résultat de la typicité de ces adaptations locales : de grands écarts entre les barèmes, qui posent la question « des conséquences des politiques favorisant l'autonomie des établissements sur le principe d'égalité républicaine ». L'équité

de traitement entre élèves peut aussi être interrogée lorsqu'il s'agit de noter la prise de responsabilité, un comportement souvent induit par un climat familial favorable.

Peu d'entretiens évoquent le principal reproche, d'ordre éthique, initialement opposé à la NVS, à savoir chiffrer un comportement social. Rachel Gasparini l'explique par une certaine résignation face aux notes et à leur part de subjectivité. En revanche, elle démontre combien la variété des grilles élaborées par les établissements « implique des arbitrages convoquant des principes de justice différents. Une seule note englobe des registres très divers : leur hiérarchisation pose problème. Par exemple, comment noter un élève très aidant avec ses camarades mais turbulent en classe ? Un élève insupportable avec un seul de ses professeurs ? Un élève qui se pénalise lui-même en ne se mettant pas au travail par rapport à un autre dont l'agressivité retentit sur l'ambiance de classe ?... »

« La note de vie scolaire [...] fonctionne mieux lorsqu'elle vient s'articuler à des projets, [...] comme c'est souvent le cas dans les établissements catholiques [...]. »

Sous l'angle pédagogique, la NVS offrait l'opportunité de faire progresser la logique du socle commun et d'une évaluation pensée en termes de compétences. Les chefs d'établissement y voient l'occasion de valoriser ce qui n'entre pas d'habitude dans la notation : les efforts, le savoir-être... Les cadres éducatifs craignent, eux,

NOTE DE VIE SCOLAIRE Peut mieux faire



Rachel Gasparini.

qu'elle ne résume la vie scolaire à l'aspect disciplinaire et les élèves ne la vivent en effet que comme une note de conduite, pouvant aider à l'amélioration personnelle mais pas au climat général de l'établissement. Peut-être l'indice d'une crispation sur les questions d'autorité ? « La France est le seul pays européen à avoir raccroché les piliers 6 et 7 du socle commun aux questions de discipline, de gestion de la violence, alors qu'ailleurs, la responsabilisation, l'autonomie des élèves

et leur préparation à la vie professionnelle ont été valorisées », expose Rachel Gasparini.

Le grand mérite de la NVS, fruit d'une élaboration conjointe des professeurs principaux et des CPE, sous couvert du chef d'établissement, est d'inviter à la collégialité. Une bonne cohésion des équipes, une autorité partagée en leur sein ont facilité la mise en œuvre de la NVS autant que l'adhésion des chefs d'établissement et des CPE, chevilles ouvrières du dispositif. Reste que les réflexions collectives sur la mise au point de règles communes, la prise en compte des compétences n'ont généralement pas été suffisamment poussées. Sous couvert de la lourdeur technique de l'application de cette mesure, surtout dans les établissements à fort effectif, la NVS a été trop souvent réduite à une note non discriminante car généreuse (en moyenne 17/20), confortant le corps professoral dans sa critique d'un dispositif « mangeur de temps et faiblement efficace ».

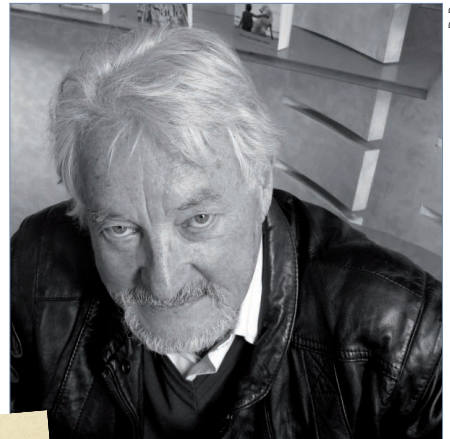
1. Sur internet : www.isp-formation.fr

2. Maître de conférences à Lyon I et II. Auteur notamment d'*Ordres et désordres scolaires - la discipline à l'école primaire*, Grasset/Le Monde, 2000.

3. Conseillers principaux d'éducation.

La communauté en question...

Dans *La communauté illusoire*, Marc Augé explore une notion qui constitue aussi l'un des piliers du projet éducatif de l'enseignement catholique.



D.R.

CHRISTIANE DURAND

Marc Augé est ethnologue. Dans un petit livre, intitulé *La communauté illusoire*, il nous invite à une réflexion pleine d'enseignements sur une notion qui est de plus en plus connotée négativement lorsqu'elle renvoie à l'idée de communautarisme et donc, de repli, de recherche du même et qu'elle engendre la méfiance, la peur de l'autre, différent.

Deux éléments, à la fois anthropologiques et sociétaux, peuvent, selon Marc Augé, refonder la notion de communauté.

Tout d'abord l'idée de frontière « qui se franchit dans les deux sens », qui marque la distance nécessaire pour que les êtres restent libres mais aussi la possibilité de la rencontre ; l'absence de frontières engendre la fusion, la confusion, la disparition du libre arbitre, de la distanciation critique et du choix individuel et collectif. « Notre idéal ne devrait pas être celui d'un monde sans frontières, mais celui d'un monde où toutes les frontières seraient reconnues, respectées et franchissables. » Ainsi, ajoute Marc Augé : « La langue n'est pas une barrière infranchissable, mais une frontière, son apprentissage passe par des efforts et des échanges, au total par un subtil effort de reconnaissance de l'autre comme autre. »

En second lieu, pour échapper à l'enfermement et à la peur des autres, fonder la communauté non sur un trésor transmis, à préserver jalousement en se méfiant de ceux (les nouveaux !) qui pourraient le pervertir, mais sur un projet d'avenir commun, sur l'acceptation radicale de l'inachèvement de toute société : « La démocratie, comme l'individu, c'est toujours à construire, la communauté n'est elle-même que si elle continue à projeter

dans l'avenir la référence par laquelle elle entend se définir : sa frontière est bien un horizon. » Parce que « nous avons besoin de retrouver le sens du temps et de l'histoire pour lutter contre toutes les formes de ghettoïsation et de cloisonnement qui se développent sur la planète [...], [t]oute éducation [...] devrait avoir pour but et pour idéal, la traversée des frontières et des cultures [et] non l'enfermement dans une seule tradition. »

Perspectives

De tels propos nous invitent à nous interroger sur notre manière de concevoir et de faire vivre les communautés auxquelles nous appartenons :

– Et si le groupe-classe était à la fois un « vrai groupe d'appartenance » reconnu, avec ses caractéristiques, ses rites et ses rythmes, mais aussi ouvert aux autres groupes et en quête de partage et de mutualisation des réussites...

– Et si les communautés éducatives étaient de vraies « communautés de destin » dans lesquelles l'avenir individuel et collectif s'écrit avec tous les membres...

– Et si l'école était un lieu de la reconnaissance des « frontières » nécessaires à la personne pour grandir : respect de l'intimité, refus de l'intrusion dans la vie des personnes à leur insu, absence de jugement sur l'autre qui l'enferme dans le passé ou l'instant présent, etc.

– Et si les groupes-classes, les équipes avaient pour but de décrypter ensemble, de comprendre les cultures, les visions



du monde de ceux qui partagent le destin commun de l'humanité, qu'ils soient proches ou lointains...

En ces temps où nous réfléchissons ensemble à tous les moyens qui pourraient aider chacun à investir des espaces de liberté pour éduquer dans et pour le monde d'aujourd'hui, les perspectives ouvertes par Marc Augé viennent conforter et interroger l'un des piliers de notre projet éducatif : la communauté,

toujours imparfaite, toujours en devenir, toujours à construire, toujours à ouvrir.

LA RELATION, L'ÉDUCATION

« La relation est partie intrinsèque de l'identité, constitutive de l'identité personnelle, tous les groupes humains en ont eu l'intuition, et tout le matériel ethnologique en apporte la démonstration. Quand je parle ici de relation, ce n'est pas pour faire allusion à des sujets distincts qui établiraient entre eux des relations de type plus ou moins contractuel. C'est pour souligner qu'il n'y a pas d'autre définition possible de l'individu humain que celle d'un être relationnel existentiellement ouvert, offert à l'extérieur et à l'altérité. »

« Toute éducation digne de ce nom devrait avoir pour but et pour idéal la traversée des frontières et des cultures, le « transculturalisme » non l'enfermement dans une seule tradition. C'est dans chaque individu que la notion de diversité culturelle prend un sens : l'idéal de la révolution éducative mondiale ne sera perceptible à l'horizon de l'histoire humaine qu'à partir du jour où il sera concevable de pouvoir définir chaque individu comme une synthèse originale et unique des cultures du monde. »

Marc Augé, extraits de *La communauté illusoire*, Payot, 2010, 64 p., 6 €.

La parabole du bon Pasteur résonne tout particulièrement dans un contexte éducatif. Connaître ses brebis et être connu d'elles ne peut suffire. L'accomplissement de la vie du berger passe par le don de soi. Un don qui est aussi confiance dans la puissance de la résurrection.

« Moi, je suis le bon pasteur »

Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean (10,11-18)

« ¹¹Je suis le bon pasteur, le vrai berger. Le vrai berger donne sa vie pour ses brebis. ¹²Le berger mercenaire, lui, n'est pas le pasteur, car les brebis ne lui appartiennent pas : s'il voit venir le loup, il abandonne les brebis et s'enfuit ; le loup s'en empare et les disperse. ¹³Ce berger n'est qu'un mercenaire, et les brebis ne comptent pas vraiment pour lui. ¹⁴Moi, je suis le bon pasteur ; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, ¹⁵comme le Père me connaît, et que je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis. ¹⁶J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. ¹⁷Le Père m'aime parce que je donne ma vie pour la reprendre ensuite. ¹⁸Personne n'a pu me l'enlever : je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, et le pouvoir de la reprendre : voilà le commandement que j'ai reçu de mon Père. »



CLAUDE BERRUER

La parabole du bon Pasteur – dont nous présentons ici les derniers versets – fait partie de l'enseignement de Jésus, au Temple, lors de la fête des Tentés, qui est le cadre des chapitres 7 à 10 de l'Évangile de Jean. La polémique fait rage avec les Phariséens tout au long de cette section : « Ils ramassèrent alors des pierres pour les lui jeter ; mais Jésus se déroba et sortit du Temple¹. » Jésus vient de guérir un aveugle-né, le jour du sabbat, et la parabole du bon Pasteur inspire encore de l'animosité : « Beaucoup d'entre eux disaient : "Il a un démon ; il délire. Pourquoi l'écoutez-vous ?"² » C'est que Jésus a l'audace de se présenter dans le Temple comme l'envoyé du Père, et dénonce aussi les faux messies, en évo-



Le bon Pasteur, par Anto Carte (1886-1954) - Musée des Beaux-Arts de Mons.

quant les bergers mercenaires.

La figure du pasteur est familière à ses interlocuteurs puisque, dans l'Ancien Testament, Dieu lui-même est désigné comme pasteur de son peuple, ainsi que le chante le psalmiste : « *Yahvé est mon berger, rien ne me manque*³. » Ou encore : « [...] *c'est lui notre Dieu, et nous le peuple de son bercail, le troupeau de sa main*⁴. » Le prophétisme évoque aussi Dieu comme pasteur : « [...] *ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voici que j'aurai soin moi-même de mon troupeau et je m'en occuperai*⁵ » ; « *Voici votre Dieu ! [...] Tel un berger il fait paître son troupeau, de son bras il rassemble les agneaux, il les porte sur son sein, il conduit doucement les brebis mères*⁶ ». L'image

du pasteur traverse aussi tous les Évangiles. Avant la multiplication des pains, Jésus a pitié de la foule et l'enseigne « *parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger*⁷ ». En saint Luc, Jésus s'adresse à ses disciples comme un berger : « *Sois sans crainte, petit troupeau, car votre Père s'est complu à vous donner le Royaume*⁸. »

Ainsi la parabole de l'Évangile de Jean récapitule la figure du bon Pasteur, mais la transfigure aussi par l'annonce du don total de soi, du don de sa vie livrée pour les brebis. Cet Évangile est préfiguration de la Passion.

Don de soi, don gratuit

Jésus se présente comme le « bon » pasteur, par opposition au berger mercenaire. La traduction du mot grec « *kalos* » par « bon » ne rend pas compte de la richesse du terme, qui exprime l'idée de beauté, de perfection et de justesse. Le « bon » pasteur est celui qui est pleinement ajusté à la volonté du père, qui s'accomplit pleinement dans sa vocation de se donner (cinq occurrences dans le texte⁹). Ce don de soi est don gratuit, contrairement au berger mercenaire qui ne recherche que son intérêt, sa solde. Le berger mercenaire n'a aucun attachement pour des brebis « *qui ne lui appartiennent pas* » et « *qui ne comptent pas vraiment pour lui* ». Ce berger mercenaire ne s'engagera pas pour le salut du troupeau, et pour son unité : « *[...] le loup s'en empare et les disperse.* » Jésus dénonce ainsi les faux prophètes, ou les faux messies qui conduisent le troupeau à sa perte. Ezéchiel, déjà, avait prononcé de telles condamnations : « *Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes. [...] Vous n'avez pas fortifié les brebis chétives, soigné celle qui était malade, pansé celle qui était blessée. Vous n'avez pas ramené celle qui [...] était perdue. [...] Elles se sont dispersées, faute de pasteur, pour devenir la proie de toute bête sauvage ; elles se sont dispersées*¹⁰. »

Par contraste, nous pouvons contempler la figure du bon Pasteur.

D'abord une connaissance mutuelle unit le pasteur à ses brebis : « *[...] je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.* » Le terme biblique

Jésus anticipe ici l'histoire de l'Église qui aura à rejoindre tout homme et à construire l'unité.

de « *connaître* » désigne une relation réciproque qui signifie l'unité profonde de deux personnes dans l'amour¹¹. Le dynamisme de la connaissance provoque à l'amour et à l'engagement pour l'être connu. Ainsi le pasteur recherche ses brebis et prend leur tête : « *Ses brebis à lui, il les appelle chacune par son nom, et il les fait sortir*¹². » Avec le bon pasteur, nous contemplons cette intimité avec, en Dieu. Écoutons cette parole de Yahvé, dans le prophète Isaïe : « *[...] tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime*¹³. » Et cette intimité nous fait prendre part à l'intimité du Fils et du Père : « *[...] je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît, et que je connais le Père.* » L'amour du pasteur pour ses brebis s'origine dans l'amour trinitaire.

Ensuite, le bon pasteur est celui qui rassemble. « *[...] il marche à leur tête, et elles le suivent*¹⁴ » et « *J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur* ». Jésus anticipe ici l'histoire de l'Église qui aura à rejoindre tout homme et à construire l'unité. « *Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi, afin qu'ils soient parfaits dans l'unité, et que le monde reconnaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé*¹⁵. »

Enfin, et c'est là la pointe de la Révélation de cet Évangile, le bon pasteur « *donne sa vie pour ses brebis* ». Le terme biblique dit plus exactement que le pasteur se « *dessaisit* » de sa vie, qu'il la « *pose* », la « *dépose* ». « *Personne n'a pu me l'enlever : je la donne de moi-même.* » Face à ses détracteurs qui complotent pour le mettre à mort, pour lui prendre sa vie, le pasteur affirme sa volonté de la donner, qui est écoute de la volonté du père, accomplissement d'une mission pleinement assumée.

Loin d'être une victime subissant un destin imposé, le pasteur affirme la liberté qu'il a de donner sa vie. Loin de vouloir protéger sa vie, de ne retenir que son intérêt comme le berger mercenaire, le bon pasteur consent au dessaisissement de sa propre vie pour la vie des brebis.

Le bon pasteur n'utilisera pas son propre pouvoir pour se sauver lui-même, comme l'y invitent les railleries des soldats à la crucifixion : « *Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même*¹⁶ ! » Seul compte pour lui le salut des brebis : « *Moi, je suis venu pour qu'on ait la vie et qu'on l'ait surabondante*¹⁷. » Cette liberté du don de sa vie est aussi confiance dans la puissance de la résurrection. « *Le Père m'aime parce que je donne ma vie pour la reprendre ensuite.* »

Voie exigeante

Cette liberté du don de soi qui est la voie du plein accomplissement de la vie de Jésus est aussi la voie proposée aux disciples : « *Qui cherchera à épargner sa vie la perdra, et qui la perdra la sauvegardera*¹⁸. » C'est aussi l'appel de Jean dans sa première Épître : « *À ceci nous avons connu l'Amour : celui-là a donné sa vie pour nous. Et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères*¹⁹. »

Contempler le bon Pasteur comme figure du don de soi et du dessaisissement est sans doute, pour aujourd'hui, la voie exigeante qui permet de vivre la liberté pour éduquer à la liberté.

1. Jn 8,59.

2. Jn 10,20.

3. Ps 23,1.

4. Ps 95,7.

5. Ez 34,11.

6. Is 40,9 et 11.

7. Mc 6,34 ; voir aussi Mt 9,36.

8. Lc 12,32.

9. Versets 11, 15, 17 et 18.

10. Ez, 34,2 et 4-5.

11. La Bible désigne par le même terme l'union conjugale. « *L'homme connut Ève, sa femme ; elle conçut et enfanta Caïn [...].* » (Gn, 4, 1).

12. Jn 10,3.

13. Is 43,4.

14. Jn 10,4.

15. Jn 17,22-23.

16. Lc 23,37.

17. Jn 10,10.

18. Lc 17,33.

19. 1 Jn 3,16.

Filbanque

Votre solution banque à distance dédiée évoluée

L'environnement

La mise en place du Système Européen des Paiements de la zone Euro (Sepa) et l'harmonisation des normes et protocoles qui en découlent, nécessitent de faire évoluer les outils de communication bancaire.

La suppression à terme du Protocole Etebac, fin 2011, la généralisation des normes Internet (IP), impliquent une évolution des télétransmissions, mais également un accroissement des normes sécuritaires.

La réponse du Groupe CIC

Le CIC vous propose grâce à son module unique Hub Transferts différentes solutions de remplacement de télétransmission de fichiers pour remplacer celles qui sont devenues obsolètes :

- Transfert Web direct entre vous et le CIC.
- Module de saisie de fichiers si vous ne disposez pas de solution interne pour créer des fichiers aux normes bancaires.
- Échanges de fichiers avec vos différentes banques en toute sécurité et simplicité sans installer un logiciel de communication bancaire.



effectuant directement un règlement en ligne par leur carte bancaire.

Pour cela, nous avons donc conçu pour vous une offre de paiement sécurisé sur Internet : **CM-CIC p@iement**. Celle-ci est déclinée sous forme de 4 packs qui répondent à des besoins croissants, chacun faisant l'objet d'une tarification différenciée. Sur notre site www.cmcticpaiement.fr, vous trouverez les caractéristiques principales de ces packs afin que vous puissiez y trouver celui qui correspond le mieux à votre besoin réel. Dans tous les cas de figure, grâce à la modularité de notre offre tant celle de **Filbanque** que celle de **CM-CIC p@iement** et au dialogue avec nos spécialistes nous serons à même de vous proposer et de mettre en place la solution la plus adaptée à votre fonctionnement.

Votre Chargé d'Affaires est là pour vous accompagner.

N'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec lui pour disposer de toutes les informations nécessaires et évoluer vers les systèmes qui vous conviennent le mieux au bon moment.

**Appelez le 0 800 004 888 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Connectez-vous sur CIC.fr**

Une solution Internet complète, performante et dédiée à votre service, vous permettant une **GESTION GLOBALE EN LIGNE** de votre trésorerie et de vos flux financiers en France et à l'étranger :

- L'échange sécurisé par Internet de fichiers avec votre banque.
- Une solution compatible avec les formats du SEPA.

Filbanque : un contenu simple et transparent

Une architecture simple

Un module de base

- Les fonctions regroupées dans ce module constituent un socle indispensable à votre gestion : consultation des comptes, messagerie, alertes.
- D'autres fonctions plus personnalisées sont naturellement disponibles en fonction de vos besoins.

● Un module spécifique : Hub Transferts

Ce dernier regroupe les fonctions nécessaires à la préparation et à l'envoi de fichiers aux nouvelles normes CFONB.

Une solution automatisée et sécurisée de gestion

- Vous bénéficiez d'une solution automatisée pour gérer vos flux financiers de bout en bout.
- Vous optez pour un système entièrement sécurisé par l'identification renforcée : utilisation d'une

carte d'authentification bancaire (CAB) pour valider les opérations sensibles (virements de salaires par exemple).

- Vous facilitez le dialogue avec vos interlocuteurs en ayant une information détaillée disponible à tout moment.
- Vous disposez d'un outil pour suivre au quotidien votre position de trésorerie et la gérer.

Une gestion en temps réel de vos opérations

Vous avez en main les outils vous permettant d'automatiser les moyens de paiement utilisés :

- **Virements**
 - accès à tous les types de virements de façon ponctuelle ou permanente ;
 - utilisation de listes pré-enregistrées (règlements fournisseurs, virements de salaires, de cotisations sociales...);
 - historique.


- **Encaissements – Décaissements**
 - domiciliation de LCR ;
 - émission de remises de prélèvements et gestion automatique par la banque, à chaque échéance ;
 - consultation et suivi des impayés : LCR ou prélèvements
- **Souscriptions ou rachats d'OPCVM**

Un suivi facilité de votre trésorerie

Vous bénéficiez en temps réel d'une visibilité sur l'ensemble de vos comptes et mouvements :

- le solde en date comptable et en date de valeur ;
- la fusion des comptes (soldes fusionnés en date de valeur) ;
- le détail et l'édition des « avis d'opérations » comptabilisés ou en cours ;
- la visualisation et le contrôle des chèques émis (signatures, bénéficiaires, montants) ;

 Avec Hub Transferts : des échanges multibanques, multiprotocoles, multipays.

 Grâce à Hub Transferts, vous pouvez dorénavant accéder via un portail Web unique (<https://cic.fr>) à toutes les possibilités ci-dessus.

CM-CIC p@iement

L'OFFRE DE PAIEMENT SÉCURISÉ SUR INTERNET DU CIC

Les paiements par Internet connaissent un développement très fort, pourquoi donc ne pas inciter désormais vos « clients » (familles, donateurs...) à payer leurs contributions scolaires, à effectuer leurs dons en



Parce que le monde bouge

Les jeux sérieux entrent à l'école

Les jeux vidéo ont des vertus pédagogiques. Les entreprises l'ont découvert en les adaptant pour leurs formations. Voici le tour de l'école. Quelques pionniers les introduisent dans leurs classes.

SYLVIE HORGUELIN

Depuis trois ans, Julien Llanas se passionne pour les jeux vidéo dans l'enseignement. Prof d'histoire-géographie et d'éducation civique au collège Vincent-Van-Gogh de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), il a d'abord compulsé la littérature anglo-saxonne sur le sujet. Puis il a créé avec des collègues l'atelier « Pedagame » qui se tient quatre fois par semaine entre 13 heures et 14 heures. « En 6^e, j'ai un groupe d'élèves décrocheurs, sélectionnés par le CPE. Je leur fais découvrir des jeux originaux, de type QCM (comme Buzz !), qui permettent de constituer des équipes et d'élaborer des stratégies collaboratives. »

Il n'interdit pas pour autant les jeux les plus prisés des collégiens : des combats avec un *First Player Shooter* ou une partie avec un simulateur de conduite. « Pour travailler sur l'estime de soi, rien de tel que de gagner une course, surtout quand on est en échec ailleurs ! » constate Julien Llanas. En cours d'instruction civique et d'histoire, il utilise cette fois des « jeux sérieux » pour illustrer certaines séquences. Appelés *serious games* en VO, ces derniers combinent les ressorts ludiques du jeu vidéo avec des contenus d'apprentissage.

Combien d'enseignants les utilisent en France ? « Très peu », pense Julien qui a créé un blog¹ pour partager pratiques et réflexions. Parmi eux, quelques profs de l'enseignement catholique, tel Emmanuel Maugard. Professeur d'histoire-géographie au collège Immaculée-Conception de Clisson (Loire-Atlantique), il est aussi formateur Tice pour la direction diocésaine de Nantes et président des Clionautes², une association qui promeut l'utilisation des Tice en histoire-géographie. « Avec les 4^e, j'ai testé 2025 ex machina, un serious game d'éducation critique à internet », explique-t-il. En 2025, Fred et Anaïs voient leur vie chamboulée à cause de leur identité numérique. Il revient aux élèves de retourner dans leur passé effacer leurs traces compromettantes sur le net. « En quelques clics, les collégiens réalisent ainsi les dangers des réseaux sociaux », raconte-t-il.

Éric Bourgoïn³ a utilisé ce même jeu avec des bacs pro comptabilité. « J'étais dans une salle où il n'y avait qu'un ordinateur avec un vidéoprojecteur. Les élèves sont intervenus à tour de rôle en étant conseillés par les autres. » Professeur de français, histoire/ géogra-

phie et instruction civique au lycée professionnel Bourg-Chevreau, à Segré (Maine-et-Loire), il est également animateur Tice pour la direction diocésaine d'Angers. Il lui semble très important de mettre les

lycéens en garde « contre une mauvaise utilisation de Facebook ». Il expose : « J'ai découvert les serious games, il y a trois ans, avec Food Force. C'est un jeu un peu lourd à manier qui montre de l'intérieur comment se déroule une mission humanitaire. J'ai demandé aux élèves de l'utiliser à la maison et l'on a fait un bilan en classe. »

Conception

« Les jeux sérieux commencent à être répertoriés sur certains sites, tel le réseau Ludus⁴, précise

Emmanuel Maugard, mais leur utilisation reste difficile. » En effet, n'étant pas conçus a priori pour la classe, ils s'intègrent mal dans une séquence de cours. C'est pourquoi les enseignants se lancent dans la conception. C'est le cas de Julien Llanas avec *Donjon & Radon*, une quête à mener dans un univers fantastique médiéval. On y progresse grâce à des connaissances en physique et chimie. Ce projet, qui devrait aboutir en janvier 2011, associe de nombreux partenaires, dont le rectorat de Créteil. Il est soutenu par le plan de relance numérique du gouvernement qui prévoit de consacrer 20 millions d'euros aux *serious games*.

Le secteur va se développer, a exposé Julian Alvarez, lors du forum qu'il animait au colloque sur la culture numérique, organisé par le Secrétariat général de l'enseignement catholique⁵ en avril dernier. Cet universitaire qui a fait une thèse sur les jeux sérieux, invite les enseignants à créer leur propres scénarios. Il s'enthousiasme pour ce média qui réussit à associer « des aspects sérieux, tels l'enseignement, l'apprentissage, la communication, ou encore l'information, avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo ». Un oxymore, le jeu sérieux ? Jouez, vous apprendrez !

1. <http://pedagame.blogspot.com>

2. www.clionautes.org - E-mail : emmanuel.maugard@laposte.net

3. E-mail : consultice@hotmail.fr

4. <http://histgeo.discip.ac-caen.fr/ludus/>

5. Cf. www.ecolenumeriquepourtous.fr - Pour faire connaître vos pratiques : François Maine, responsable de la mission « Actions éducatives » : f-maine@scolanet.org

Deux dossiers sur le site du MEN et du Café pédagogique :

www.educnet.education.fr/dossier/jeuxserieux et

www.cafepedagogique.net - Quelques jeux sérieux :

<http://buzzthegame.com> ; www.2025exmachina.net ;

www.museedelaguerre.ca/cwm/games/overtop/index_f.shtml



Grâce à 2025 ex machina, on regarde internet d'un autre œil...

Aux grands hommes, l'édition reconnaissante

Deux éditeurs lancent deux collections biographiques. Différentes dans leurs approches et dans leurs choix, elles ont un point commun : des livres faciles d'accès qui invitent à suivre un personnage dans la construction de son destin.

ÉLISABETH DU CLOSEL

A 20 ans, Gustave Flaubert ne ressemble pas du tout à l'image qu'on se fait de lui. Il n'est pas l'écrivain solitaire qui écrit avec peine. C'est un indiscipliné qui passe son bac en candidat libre après avoir été renvoyé du lycée, un jeune homme turbulent qui se rêve en bandit mais qui a aussi l'âme romantique et tourmentée. Il finira par abandonner ses études de droit imposées par son père, ne se sentant qu'une vocation, celle d'écrire.

À 20 ans, Marcel Proust part pour l'armée alors qu'il est de santé fragile et n'a jamais quitté sa mère. Il affiche aussi son homosexualité et fréquente les salons mondains parisiens où il rencontre les grands noms de l'aristocratie, dont il fera les personnages de ses futurs ouvrages. On croit qu'il manque de volonté. C'est une erreur. Il en faut beaucoup pour s'opposer à son père qui veut lui imposer une « carrière ».

À 20 ans, Boris Vian est déjà fou de jazz, de littérature, de musique et de pataphysique. Il va bientôt se marier, et la maison de famille de Ville-d'Avray est le lieu de toutes les fêtes. Mais nous sommes en 1940, c'est la guerre. Boris n'a pas de conscience politique ni de réflexe militant. Pour lui, ce conflit est une aberration qui lui vole sa jeunesse d'autant que, malade du cœur, il se sait condamné à plus ou moins brève échéance. Ce qui compte, c'est vivre, et il faut aller vite. Il refuse de sombrer dans la sinistrose, commence à écrire dans un style burlesque et un peu échevelé, et le jazz accompagne ses moments heureux.

Mais, pourquoi vous parler des 20 ans de ces romanciers devenus classiques qui ignoraient leur destin mais ont tout mis en œuvre pour réaliser leurs rêves au-delà des pressions auxquelles l'environnement

social, familial et historique les soumettait ? Parce que « À 20 ans » est désormais une collection, née à l'initiative du journaliste Louis-Paul Astraud – tout juste trente ans –, pour fêter les dix ans des éditions Au Diable Vauvert. Pour le directeur de collection, ces ouvrages, « portraits » rédigés sous forme de récits vivants, accessibles à un public très large, sont une manière agréable d'entrer en contact avec des auteurs afin de donner envie d'appréhender leurs œuvres.

Passions et originalité

Différente dans son approche, la toute nouvelle collection « Medium documents », lancée par L'École des loisirs pour ses quarante cinq-ans, propose des ouvrages tout aussi agréables à lire. Là encore, une biographie d'un genre un peu nouveau, qui prend le jeune lecteur par la main et l'entraîne sur les traces d'un personnage plus ou moins connu – écrivain, scientifique, voyageur, peintre... – mais dont l'existence est toujours faite de passions et d'originalité.

À ce jour, quatre livres sont parus. L'un raconte l'épopée de Robert Louis Stevenson, qui aurait dû mourir avant d'avoir soufflé sa cinquième bougie, emporté par l'une de ses fulgurantes quintes de toux. Sa ténacité, son appétit de vivre, sa soif d'aventure, la conscience de sa finitude furent, quarante quatre années durant, plus fortes que la Grande Faucheuse.

On suivra aussi l'étrange trajectoire d'un inconnu, George Hogg, un jeune Anglais de vingt-deux ans, fraîchement diplômé d'Oxford, que le hasard mena en Chine en 1937. Il y trouva une vie d'aventures bien loin de la fonction publique ou du monde de la finance pour lesquels il avait été formé. Dans un pays dévasté par la guerre civile et le conflit avec le Japon, le jeune homme s'engagera auprès des civils, frôlera la mort, assistera aux effroyables massacres de Nankin avant de rencontrer enfin son destin : directeur d'une école pour orphelins.

Et ce n'est pas fini ! L'une et l'autre collection ont des destins plein leurs tiroirs.



COLLECTION « À 20 ANS ». Éditions Au Diable Vauvert – 12 €chaque. Déjà parus : *Marcel Proust – le temps de la recherche*, par Jean-Pascal Mahieu ; *Gustave Flaubert – un vieux garçon*, par Louis-Paul Astraud ; *Boris Vian – j'avais vingt ans en 1940*, par Claudine Plas. À paraître : Marguerite Duras, Jean Genet, Ernest Hemingway, Céline, Colette...

COLLECTION « MÉDIUM DOCUMENTS ». L'École des loisirs – Prix divers. Déjà parus : *Robert Louis Stevenson – l'aventure !*, par Hervé Jubert ; *Le diable occidental – un anglais parcourt la Chine en guerre avec, comme bagage, cinquante orphelins*, par James Macmanus ; *Linux, c'est gratuit ! Mais aidez-moi à l'installer*, par Linus Torvalds et David Diamond ; *Léonard de Vinci artiste ? Vous rigolez*, par Sylvie Dodeller.

Au cœur de la biodiversité

Après cinq ans de travaux, les serres rénovées du Jardin des Plantes, à Paris, rouvrent enfin leurs portes au public. Juste à temps pour célébrer l'année de la biodiversité, dont la journée mondiale se tiendra le 22 mai. Et quelle meilleure sensibilisation à la richesse, à la beauté et à la fragilité de l'immense variété du monde végétal qu'une promenade tout à la fois scientifique et poétique sous ces abris de verre à l'architecture audacieuse ? D'autant que la réfection de ces monuments historiques a permis de proposer une nouvelle muséographie, très pédagogique. Dans la serre tropicale (a), la végétation luxuriante illustre des commentaires sur la course à la lumière qui se joue sous la canopée, sur l'enjeu de la préservation des espèces menacées, sur l'utilité des plantes pour l'homme. Un deuxième espace consacré aux milieux arides et désertiques présente les mille et une stratégies d'adaptation au manque d'eau qu'ont développées des cactées ou des succulentes aux formes étranges. Une serre est consacrée à l'endémisme de la Nouvelle-Calédonie (b), et un dernier espace retrace, plantes à l'appui, 430 millions d'années d'évolution végétale, depuis une vie exclusivement aquatique jusqu'aux floraisons d'aujourd'hui (c). Jeux de piste, parcours thématiques, liens avec les programmes scolaires... D'abondantes ressources pédagogiques mises en ligne (cf. ci-dessous) permettront aux enseignants de SVT de préparer une visite de classe instructive. **VL**



Photos : M. Cohen

Jardin des Plantes, 75005 Paris (entrée principale : place Valhubert).
 Internet : www.mnhn.fr (rubrique « Le Muséum et l'école »).
 Visites scolaires (renseignements et réservations) par tél. : 01 40 79 36 00 ;
 par fax : 01 40 79 54 28 ; par e-mail : resagr@mnhn.fr

La Marine à Toulon

Si le département du Var est connu comme une destination touristique, c'est aussi un territoire de forte tradition militaire, avec la base de Toulon, premier port militaire français. Pourtant, les Varois connaissent mal le monde maritime, et les enseignants n'échappent pas à la règle ! Pour y remédier, le musée de la Marine avait programmé, le 23 février dernier, une



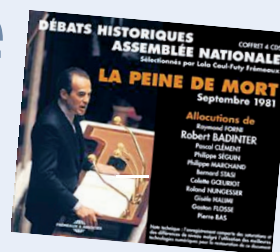
journée de découverte pour vingt-trois d'entre eux. Ces professeurs de l'enseignement catholique ont pu suivre une visite passionnante : maquettes d'instruction, figures de proue du XVIII^e siècle, tableaux... La guide-conférencière du musée leur a fait mesurer que ce lieu était un formidable outil pédagogique. En effet, on peut y évoquer l'histoire du baigne, mais aussi l'art, les techniques ou encore les constructions, l'architecture. La visite s'est terminée par un diaporama consacré à l'histoire du port militaire. Les réalités actuelles de la Marine nationale ont aussi été abordées avec la visite d'un bâtiment : le pétrolier-ravitailleur *La Meuse*, qui fait partie du groupe de soutien qui accompagne le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. La journée s'est achevée par la découverte du conservatoire de la tenue ou dépôt des modèles, lieu unique en France qui conserve les uniformes, les insignes portés par les marins, certaines pièces remontant au XVIII^e siècle. Cette visite a permis de resserrer les liens entre l'École et la Marine, alors que l'éducation à la défense fait partie des programmes depuis 1997.

Lionel Roos-Jourdan

Musée national de la Marine : 04 94 02 82 99 (à noter, pour visiter le musée à son rythme, un tout nouveau audio guide). Conservatoire de la tenue : 04 94 02 27 07. Internet : www.musee-marine.fr

La France a voté l'abolition

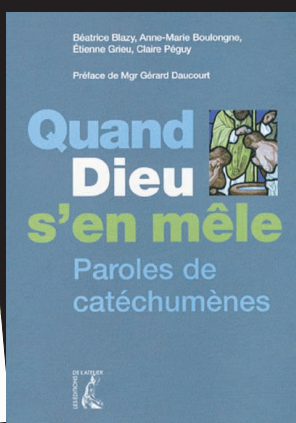
Dix-sept septembre 1981 : « *La parole est à monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice.* » L'hémicycle retient son souffle. Les yeux rivés sur la tribune, Robert Badinter s'avance. À la main, les notes de son discours [...]. Ce sera sa dernière plaidoirie. La dernière d'une longue série commencée en 1972. » Le 18 septembre 1981, par 363 voix contre 117, l'Assemblée nationale adopte, après deux jours de débats, le projet de loi sur l'abolition de la peine de mort. Douze jours plus tard, le texte est voté par le Sénat par 160 voix contre 126. Il aura fallu plus de 25 heures de débat, 100 intervenants et près de deux siècles de controverse. Près de 30 ans plus tard, un coffret audio aide à comprendre le cheminement qu'il a été nécessaire d'accomplir en France pour parvenir à cette évidence que nul homme ni État n'a le droit de condamner à mort un être humain. Les 4 CDs ne reprennent pas l'intégralité des débats – seule l'allocation de Robert Badinter est restituée dans son intégralité – ; ils proposent une sélection effectuée par Lola Caul-Futy Frémeaux dans le respect de l'équilibre entre partisans et détracteurs de ce projet de loi gouvernemental. Les passions se rencontrent ici, en ces deux jours de septembre 1981 qui marquèrent un tournant dans l'Histoire. **EDC**



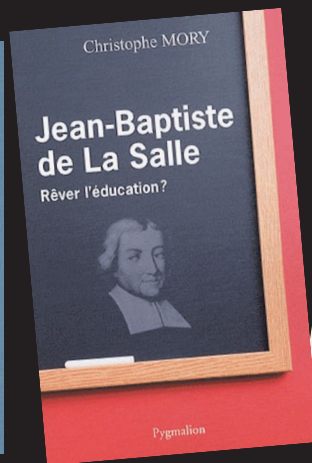
Allocutions de Robert Badinter, Raymond Forni, Colette Goeuriot, Philippe Séguin, Gisèle Halimi, Gaston Flosse..., *La peine de mort*, Frémeaux & Associés, 4 CD (+ 1 livret 12 p.), 29,99 €.



1



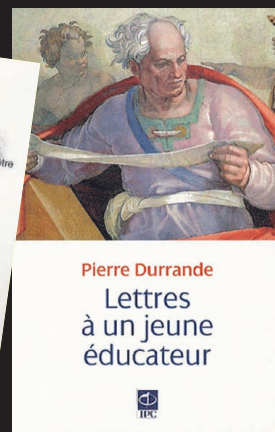
2



3



4



5

CHEMIN DE VIE SCOUTE

1 Guide pédagogique et spirituel, mais aussi témoignage, cet ouvrage propose en six chapitres une randonnée à travers la vie scout. Il est pédagogique parce qu'il reprend des situations quotidiennes déjà vécues et en propose des exploitations. Il est spirituel puisqu'il reproduit des prières et des textes bibliques à partager, et ouvre par là même des pistes d'animation pour réfléchir à la fraternité, à la rencontre, à l'identité... C'est enfin un témoignage précieux, inspiré de l'expérience de son auteur, l'aumônier scout Arnaud Favart. Ses trois dimensions font de ce livre un compagnon précieux pour tout chef et cheftaine de scouts et guides, dont la mission est d'accompagner les enfants et les adolescents et d'entreprendre une œuvre d'éducation par l'action. **Danielle Lacroix**

Arnaud Favart (texte),
Jean-Pierre Pouteau (photographies)
La route, la boussole et le pain - Évangile et vie scout
Les Presses d'Ile-de-France
Coll. « Approche », 136 p., 19 €.

LE BAPTÊME EN GRAND

2 Ils s'appellent Isabelle, Yvonne, Nicolas, Joseph, Florence, Mario et Izilda. Ils ont rencontré Dieu à l'âge adulte et ont décidé de recevoir le baptême. À tour de rôle, ces sept « convertis » racontent leur histoire et leur itinéraire vers une nouvelle vie. Leur témoignage ne peut qu'interpeller ceux qui se sont installés dans la routine de leur croyance et de leur pratique. Car, pour ces chrétiens récents, « *le baptême, c'est énorme !* », comme le confie avec conviction Nicolas, et « *la foi change la vie* ». En écho à chaque récit, des pistes pour réfléchir et se

questionner. L'ouvrage, préfacé par M^{gr} Daucourt, peut aussi alimenter des lectures en équipe d'animation pastorale, en réunion de paroissiens ou d'accompagnateurs de catéchuménat. **DL**

Béatrice Blazy, Anne-Marie Boulongne, Étienne Grieu, Claire Péguy
Quand Dieu s'en mêle - paroles de catéchumènes
L'Atelier
180 p., 18,50 €.

UNE FIGURE ADMIRABLE

3 Parmi les ouvrages sur Jean-Baptiste de La Salle, voici un portrait décapant sur fond d'histoire religieuse du temps : jansénisme, quietisme, gallicanisme. Imposant pour lui-même et ses frères la rigueur religieuse de l'époque, Jean-Baptiste de La Salle recommande une douce autorité pour les élèves : « *L'autorité s'acquiert et se maintient plus dans l'école par la fermeté, la gravité et le silence que par les coups et les duretés.* » Ouvrant la pédagogie moderne : apprentissage des fondamentaux, de la « bienséance » (on dirait aujourd'hui « civilité »), il transfigure le métier d'enseignant. D'un emploi subalterne, il fait une vocation à vivre en communauté. Sans dérive hagiographique, l'évocation d'une figure admirable. **Claude Berruer**

Christophe Mory
Jean-Baptiste de La Salle - rêver l'éducation
Pygmalion
346 p., 21 €.

PAROLES DE CROYANT

4 « *La foi est une hypothèse qui fonctionne* » écrivait Teilhard de Chardin. Le père Hyacinthe-Marie Houard l'a vérifié. Cet ancien directeur de l'Ircom d'Angers expose ici « *l'émerveillement*

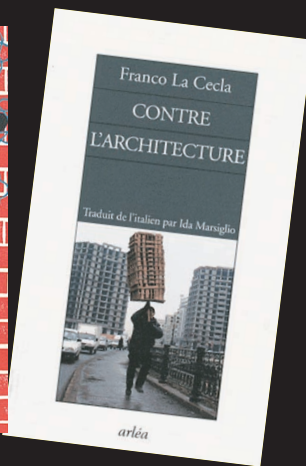
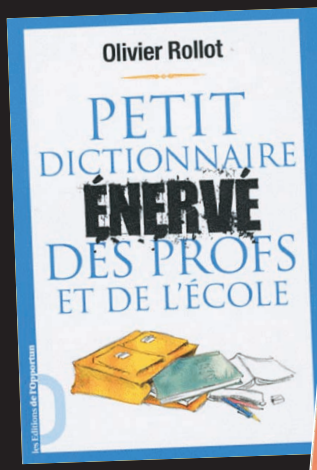
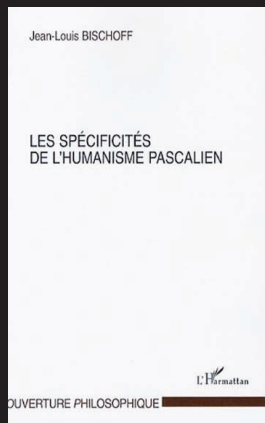
qui le saisit [...] devant la cohérence entre les activités humaines et la religion ». Qu'il s'agisse de l'enfant qui dessine ou de l'ingénieur qui construit, l'homme est naturellement créateur. Il exprime ses idées dans les choses alors qu'autour de lui, les secrets de l'univers disent la pensée qui les a conçus. Cette rencontre entre créateur et création ouvre la voie à la découverte d'une proximité insoupçonnée. **Sylvie Horguelin**

Hyacinthe-Marie Houard
La foi n'est pas coutume
Éditions du Jubilé/Sarment
190 p., 14 €.

LA MISSION D'ÉDUCATEUR

5 Grégor, futur éducateur spécialisé, existe-t-il vraiment ? Qu'importe ! À nous de l'imaginer à travers les 22 lettres que son aîné – éducateur depuis de longues années à la Fondation d'Auteuil – lui adresse à sa demande. Cette correspondance à une voix laisse deviner en contrepoint les interrogations et inquiétudes du jeune homme qui débute sa formation. Les propos de l'auteur, loin de lui proposer un chemin de facilité, l'engagent à la « *disponibilité intérieure* » et à la nécessaire rencontre d'autrui (« *aller vers l'autre en soi, aller en soi par l'autre* »). Chaque précepte entraîne Grégor un peu plus loin dans la compréhension de sa mission. La dernière lettre l'invite à une longue patience et à l'indispensable espérance, qui donne à chacun la possibilité « *de devenir ce qu'il attend au plus intime de lui-même et qu'il ignore* ». **DL**

Pierre Durrande
Lettres à un jeune éducateur
Parole et Silence/IPC
138 p., 14 €.



6

7

8

9

10

PASCAL AUJOURD'HUI

6 Pour Jean-Louis Bischoff, certains hommes « expérimentent en eux-mêmes, comme en un laboratoire secret, ce qui doit devenir un jour, pour beaucoup de leurs semblables, un chemin de vérité et de liberté. Blaise Pascal est l'un d'entre eux ». Professeur au Centre universitaire catholique de Bourgogne, l'auteur est un fin connaisseur de Pascal. Rapportant les textes du philosophe aux humanismes et anti-humanismes de la Renaissance et du Grand Siècle, il fait apparaître les spécificités de l'humanisme pascalien. Le philosophe est ici situé « au vif des sensibilités, des inquiétudes et des attentes d'aujourd'hui. Et cette actualité pascalienne fait événement », écrit René Nouailhat dans la préface. **SH**

Jean-Louis Bischoff
Les spécificités de l'humanisme pascalien
L'Harmattan
171 p., 16,50 €.

L'ÉCOLE AU VITRIOL

7 « Des élèves en mal-être », « des résultats tout juste moyens », de « nouvelles missions pour les profs »... Voilà ce qui a motivé Olivier Rollot, ancien directeur de la rédaction du groupe *l'Étudiant*, à publier ce dictionnaire. Plusieurs centaines d'entrées qui débutent à « Absences (des profs) » pour finir à « ZEP », en passant par « IUFM » ou « Méthodes pédagogiques alternatives ». Chaque *item* participe de l'explication du système éducatif tel qu'il est avec ses bonnes et mauvaises volontés et avec les débats qui l'agitent. Il en dénonce aussi les dysfonctionnements. Le lecteur en sortira mieux informé car le propos est clair et fourmillé de renseignements de toute sorte. Et puis, bien qu'« énervé », l'auteur ne se montre pas si désespéré, puisqu'il

entrevoyait des solutions, à condition de croire en « l'avenir au lieu d'aller dans le passé rechercher des recettes dépassées ». **DL**

Olivier Rollot
Petit dictionnaire énérvé des profs et de l'école
L'Opportun
224 p., 12,90 €.

L'ART CONTEMPORAIN ET L'INVISIBLE

8 L'art contemporain parle aux chrétiens de ce qui est pour eux l'essentiel, affirme Jérôme Alexandre. Ce théologien illustre son propos de nombreux exemples choisis parmi les artistes contemporains les plus marquants, tels Claudio Parmiggiani ou Peter Doig. *A priori*, tout semble différencier ces artistes et la Foi. Mais « au niveau profond, tout les rapproche. En ce sens, l'art est comme un autre langage de la Foi », ose l'auteur. Bon connaisseur de l'art contemporain, il retrace son histoire en choisissant plusieurs entrées : la création, la vérité, le sensible, l'engagement artistique. Un essai stimulant. **SH**

Jérôme Alexandre
L'art contemporain – un vis-à-vis essentiel pour la Foi
Parole et Silence
146 p., 14 €.

DES SCIENTIFIQUES PIQUÉS

9 Sept nouvelles, sept aventures cocasses de personnages qui se prénomment presque tous Paul. Ce sont des hommes « comme les autres, du moins en apparence »... En effet, chacun d'entre eux défend une thèse scientifique de façon si dogmatique qu'ils finiront tous piégés par elle. Le corps de l'un

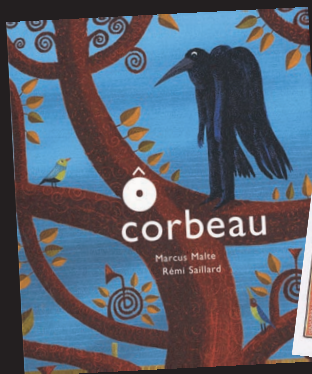
est constitué de multiples atomes contradictoires qui l'empêchent d'unifier le tout et ses parties. Un autre voit « sa jeunesse rester emprisonnée dans son corps ». Un autre encore est persuadé qu'il peut devenir passe-muraille, puisqu'un mur n'est composé que d'atomes et de vide. Ces héros de l'absurde et du fantastique ne sont pas sans rappeler ceux de Marcel Aymé. Ces petites fictions sont sans prétention. Leur écriture est limpide et l'humour vous guette au coin des phrases. À recommander à ceux que la science rebute ! **DL**

Étienne Klein
L'atome au pied du mur et autres nouvelles
Le Pommier
86 p., 10 €.

LA LAIDEUR DES VILLES

10 Architecte de formation, Franco La Cecla s'est détourné de cette profession. Il a préféré écrire... sur « l'espace construit et habité ». Ses pérégrinations à New York, Tirana, Barcelone, autour de Paris, etc., lui fournissent de bonnes raisons d'en vouloir aux architectes vedettes. Il dénonce leurs réalisations consternantes, voire aberrantes, la laideur des constructions de banlieue. Il accuse ces soi-disant artistes d'être souvent à la botte des politiques et des puissants et de ne plus « s'occuper de la ville comme d'un bien public ». Ce pamphlet est tout à la fois agaçant et vivifiant, agressif et chaleureux. Il s'achève sur l'espérance de « nouvelles rives joyeuses » et incite les citoyens à réagir pour que les villes demeurent ou deviennent habitables ! **DL**

Franco La Cecla
Contre l'architecture
Arléa
175 p., 15 €.



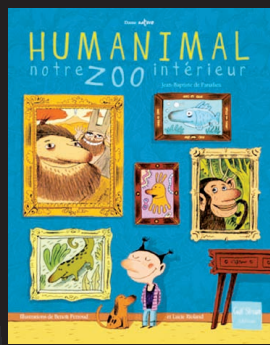
1



2



3



4



5

LE CORBEAU ET L'OISELLE

1 Le corbeau ne sait pas chanter. Depuis la fable de La Fontaine, on sait que l'animal est bien frustré de ne pouvoir utiliser sa voix comme d'autres oiseaux. C'est la raison des pleurs de Jo, pourtant beau, grand et élégant... mais qui ne sait que « crôaaasser » à faire peur et « mal aux tympans ». Comment plaire dans ces conditions à l'oiselle Paloma, « colombe de son état » et cantatrice dont la voix verse « du miel dans les oreilles » ? La réponse serait-elle dans la fuite qui mènera notre corbeau, chagrin et inconsolé, dans un endroit étrange où il passera un drôle de contrat avec un manchot ? Avec ses illustrations pleine page en résonance avec le texte poétique, ce bel album grand format fera rêver les enfants à partir de 5 ans.

Danielle Lacroix

Marcus Malte (texte), Rémi Saillard (ill.)
Ô Corbeau
 Syros
 44 p., 17 €.

DES BÊTES BIBLIQUES

2 Le cochon. Voilà un mammifère qui a bien mauvaise réputation. Jésus ne dit-il pas : « Ne jetez pas vos perles aux cochons... » ? Et c'est dans l'Ancien Testament qu'il est prescrit au peuple de Moïse de ne pas en consommer la viande. Heureusement ce bestiaire nous présente d'autres animaux comme l'agneau, l'âne ou le lion qui sont nettement mieux traités dans la Bible ! C'est le dessein de ce très joli album de nous livrer, à travers les épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les caractéristiques de quelques animaux. Pour chacun d'entre eux : sa carte d'identité, des récits sous forme de bande dessinée et de textes courts, de grandes et belles images, un encadré qui donne des

informations complémentaires (contexte historique et/ou symbolique). À noter que de nombreuses illustrations sont directement inspirées des enluminures du Moyen Âge. À partir de 7 ans. **DL**

Sophie Furlaud, Jérôme Brasseur, Cardinal Philippe Barbarin (préface)
Le bestiaire de la Bible
 Bayard Jeunesse
 90 p., 13,90 €.

AVENTURES DANS LE DÉSERT

3 Parti avec Ali, un copain de classe né à Lyon, mais qui, lui, est de là-bas, Jean-Pierre débarque en Algérie. Ce voyage, il l'a entrepris avec un désir secret : retrouver les traces de son grand-père, officier méhariste, disparu pendant la guerre, en 1958. C'est au cœur du Sahara que l'adolescent, avec le soutien du cheikh Bachir, perdra ce mystère. Au cours de sa quête, il affrontera une tempête de sable, sera accueilli par des nomades, nouera de nombreux liens d'amitié. Ce roman d'aventures, paru en 1996 et dont c'est la 2^e édition, est l'occasion de faire réellement découvrir la vie des Touaregs et leurs coutumes. L'auteur a été pendant quatre ans enseignant dans une oasis. Il en a gardé une nostalgie qui inspire la plupart de ses livres pour la jeunesse. À partir de 10 ans. **DL**

Jacques Gohier
Le secret du Targui blanc
 Airvey
 Coll. « Kid'aventure », 144 p., 8,90 €.

NOS COUSINS LES ANIMAUX

4 Quel est le point commun entre un être humain et un animal ? Prenons le dipneuste ? Eh bien, ce dernier, poisson des fleuves tropicaux, possède des

branchies, mais également des poumons comme l'homme ! Observons madame ornithorynque : elle allaite ses petits, elle aussi... même si cette femelle a d'abord pondu des œufs au lieu d'accoucher ! L'auteur fait le pari de comparer l'homme et toutes sortes de bêtes, familières pour certaines, inattendues pour d'autres. Sont ainsi passés en revue les membres, la tête, la peau, l'intérieur du corps et même les comportements. La conclusion s'impose : nous sommes cousins ! Faites vite découvrir l'aventure de l'évolution à travers ce livre original, ludique et documenté ! Deux illustrateurs en soulignent avec beaucoup de talent l'un l'humour, l'autre le sérieux scientifique. À partir de 8 ans. **DL**

Jean-Baptiste de Panafieu (texte), Benoît Perroud et Lucie Rioland (illustrations)
Humanimal, notre zoo intérieur
 Gulf Stream
 Coll. « Dame Nature », 86 p., 15 €.

TOUT POUR LE BAC !

5 Pour son numéro de juin, la rédaction de *Phosphore* a préparé un super-dossier « Spécial bac ». Des fiches très complètes dans toutes les matières : français, philo, physique-chimie, maths, anglais, science de la vie et de la Terre, histoire-géographie, sciences éco. Au menu de ces fiches : les sujets qui risquent de tomber, les conseils pour se préparer à l'épreuve et réussir le jour J. Et en sus, plusieurs trucs pour réviser de façon ludique sans en avoir l'air. Et surtout un site internet très complet de révision du bac (cf. ci-dessous) avec des tests, des quizz par matière, des fiches de cours, des corrigés du bac 2009, des méthodes de travail et d'excellents conseils de profs en vidéo.

Françoise Récamier

Phosphore, n° 348, juin 2010, 5,95 €.
En kiosque le 15 mai 2010.
www.toutpourlebac.com



6

7

8

9

10

CD

CHANSONS CULTES

6 Invitée du guitariste Dominique Cravic et de l'accordéoniste Daniel Colin le temps de trois chansons sur *French Café Music* (cf. ECA 332, p. 65), Claire Elzière nous avait mis l'eau à l'oreille. On connaissait déjà l'interprète de Pierre Louki, dont elle promène l'œuvre de disques en scènes depuis huit ans. Ici, elle revisite un répertoire plus large (*La vie en rose*, *Le p'tit bal perdu*, *Mon manège à moi...*), et l'auditeur révise ses classiques. Parfois même, il les redécouvre : tiens, il y a donc des couplets à ce *Parlez-moi d'amour* dont la mémoire populaire ne retient guère qu'un bout de refrain ? Les musiciens, au diapason de l'interprète, partagent un même plaisir de servir des chansons immortelles – dont deux vrais-faux classiques (sauriez-vous les démasquer ?). Cet album, comme celui cité plus haut, est d'abord sorti au Japon. Claire Elzière est une artiste culte au pays du soleil levant. Il serait temps que chez elle, en France, elle trouve aussi de nombreux fidèles.

René Troin

Claire Elzière
Chansons d'amour de Paris
Frémeaux & Associés
 1 CD (+ 1 livret 8 p.), 19,99 €
www.claireelziere.com

NOTES D'ANGLAIS

7 Ce CD est un véritable professeur d'anglais qui, pour peu que l'on appuie sur la bonne touche de la platine, ne se lasse jamais de répéter. Volume inaugural de « Je donne ma langue au chant », un programme lauréat du Label européen des langues, il ne contient que trois chansons, mais

chacune est déclinée sur six plages. D'abord le jeune auditeur écoute *I See the Sun* (c'est le premier des trois titres), interprété par Patricia Johnston. Ensuite, il « chante avec Patricia », « chante les mots qui manquent »... et, pour finir, « chante tout seul sans Patricia ». Et tout ça dans la langue de Shakespeare, des Beatles et de Lily Allen. On peut aussi inventer ses propres jeux à partir des mêmes chansons. Cet outil d'éveil comblera les petits curieux de 3 à 7 ans. **RT**

Patricia Johnston (chant), Laurent Grynszpan, Roni Porat (arrangements)
Chansons pour parler anglais (vol. 1)
Kids'Factory/Taklit/L'Autre Distribution
 1 CD digipack (+ 1 livret illustré 20 p.), 17 €
www.kidsfactormusic.com

WEB

ARTICLES EN LIGNE

8 Première publication collaborative en ligne, *Le petit journal de mon village* est une initiative du WebPédagogique (plus de 15 000 blogs de professeurs) dédiée à toutes les classes de CM, et en particulier, à celles qui ont bénéficié d'un équipement dans le cadre du plan de développement du numérique dans les écoles rurales (ENR). Les critères à respecter pour être publié sont simples : être lisible, rendre compte d'une activité pédagogique effectuée dans un cadre scolaire ou extrascolaire et respecter les règles de droit spécifiques. Tout en mettant en pratique leurs connaissances des Tice, les élèves sont invités à réfléchir en classe sur les métiers de la presse avec la participation de Bayard Jeunesse. C'est simple et c'est gratuit. La publication des textes a commencé le lundi 12 avril 2010.

José Guillemain

<http://lepetitjournaldemonvillage.fr>

TV

CHRISTIANISME DES ORIGINES

9 Le 12 mai et les cinq mercredis suivants, à 20 h 40, KTO diffusera *Comme un grain de sénevé*. Cette série de 6 épisodes de 50 minutes, réalisée par Alberto Castellani, est parrainée par la Conférence épiscopale italienne. Elle constitue un véritable récit du christianisme des origines. Les événements sont replacés dans leurs contextes historique, environnemental et culturel d'origine. En partant des moments qui suivent la crucifixion de Jésus, la série nous invite à parcourir les lieux (Palestine, Turquie, Égypte, Éthiopie, Inde, Mésopotamie...) et à rencontrer les protagonistes (les premiers évangélistes, par exemple, comme Pierre et Paul) qui ont permis l'essor du christianisme. Le dernier épisode raconte la conversion de Constantin en 312. **Irène de Palaminy**

www.ktotv.com

PLATEAU ŒCUMÉNIQUE

10 Le 6 juin à 10 h 15, France 2 diffusera *Kairos*, nouvelle émission œcuménique, proposée par le *Jour du Seigneur* et *Présence protestante*, et présentée par Jean-François Bodin (*notre photo*). Durant 26 minutes, seront abordées des questions de société essentielles avec un invité et un référent chrétien (en alternance Olivier Abel, théologien protestant, et Laurent Villemin, théologien catholique). Le souci des producteurs est de rendre visible le témoignage d'hommes et de femmes qui s'engagent dans la société, avec leurs convictions, pour un monde meilleur. Sur le plateau, ce témoignage est confronté aux traditions des différentes Églises chrétiennes. **Marie Laumont**

www.lejourduseigneur.com

Lycée : une réforme lourde d'enjeux

Cette réforme doit avant tout être envisagée et comprise dans la globalité du lycée – général, technologique et professionnel –, car elle touche l'ensemble de son équilibre », prévient Didier Groleau, directeur diocésain adjoint de Nantes, responsable du service du second degré. « Avec la nouvelle donne, et en particulier, le renforcement du tronc commun général de la voie technologique, celle-ci disparaît », affirme-t-il. Si la refonte de cette voie répond sûrement à une « nécessité », comme en lycée professionnel pour réduire la très grande dispersion actuelle des sections spécialisées, « la réduction des enseignements technologiques à un quart de son architecture lui fait perdre une identité suffisamment affirmée », regrette Didier Groleau. La seule voie qui offre encore un sens concret aux élèves dans ses enseignements reste la voie professionnelle. »

Cette rénovation, qui vise implicitement le rapprochement au sein d'un lycée polyvalent des voies technologique et générale avec des enseignements de tronc commun fusionnés, est renforcée par la nouvelle promotion de la filière STI au sein des lycées généraux publics. Elle présente un réel risque de déstabilisation pour les établissements catholiques. « Cela pose effectivement un problème de structure pour nos lycées, historiquement fondés sur une séparation entre lycées généraux, d'un côté, technologiques et professionnels, de l'autre, à la différence du réseau public », explique Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. Plus fondamentalement, la réduction de la place de l'enseignement technologique dans le processus d'apprentissage, au profit de contenus qui « intellectualisent », évacuant progressivement l'inductif, pose aussi à terme la question de la culture scolaire, selon Claude Berruer. Avec la montée d'une tension entre l'apprentissage d'automatismes, de savoir-faire utilitaires en vue d'une première insertion professionnelle, et parallèlement, la tentative d'une culture des humanités, sans plus aucune articulation entre les deux.

« Il va falloir que nos établissements s'adaptent et réagissent rapidement », indique Didier Groleau, qui a déjà organisé dans son diocèse plusieurs réunions pour sensibiliser les chefs d'établissement aux évolutions structurelles en cours. Le premier enjeu, c'est d'accepter de travailler ensemble, et que les grands établissements, dans cette dynamique, se montrent accueillants sans que les petits craignent l'OPA. » « Tout va dépendre du travail en réseau, de la réflexion

Pas de révolution mais des évolutions en profondeur qu'il s'agit de bien maîtriser. Quelques mois avant son application à la rentrée prochaine, la réforme du lycée suscite, au sein du réseau de l'enseignement catholique, une réflexion stratégique sur la recomposition et le sens de l'offre éducative des établissements qu'elle oblige à répreciser.



interétablissements qui va pouvoir se mettre en place concernant la nature de l'offre d'enseignements exploratoires en seconde et l'articulation entre ces enseignements et les choix d'orientation en première et terminale, souligne pour sa part Claude Berruer. Cette réflexion doit se situer à deux niveaux : celui de la carte des formations, et, au sein des projets de chaque établissement, d'un vrai travail d'ingénierie pédagogique. »

Autour du lycée professionnel, la question va être celle des passerelles au-delà du bac pro vers des BTS pour que le lycée reste véritablement « ouvert ». Autour du lycée technologique, plutôt que de s'engouffrer dans l'ouverture de sections techno au sein des lycées généraux, à l'image des sections STG, Claude Berruer encourage les chefs d'établissement à « maintenir la spécificité de l'enseignement catholique et à rechercher davantage les partenariats entre établissements "purement" techniques et généraux pour pouvoir proposer à leurs élèves respectifs une gamme complète, même si la difficulté de positionnement et donc de recrutement est réelle ».

Défi du sens

Le salut viendra du projet d'établissement, affirme Didier Groleau, se basant sur l'exemple des grands établissements industriels dont la proximité des séries STI et professionnelles permet la mise en place de projets professionnels, très attractifs. Ce défi du sens apparaît d'autant plus stratégique à relever pour Claude Berruer que « face à la redistribution des cartes qui ne manquera pas de s'opérer dans les lycées de l'enseignement public et à la petite musique lancinante de l'optimisation des moyens, il va falloir défendre notre spécificité si l'on veut maintenir un minimum d'autonomie de décision dans l'évolution de la carte des formations ». Cette réforme n'en constitue pas moins une opportunité intéressante pour l'avenir du système : « Bien respectée et dotée des moyens nécessaires, elle pourrait changer réellement la formation au lycée et en faire une véritable étape de trois ans avant la poursuite du parcours soit dans le supérieur, soit dans un enseignement professionnel, soutient Didier Groleau. À nous de jouer et de mobiliser les équipes vers de "nouvelles frontières" ! »

AURÉLIE SOBOCINSKI

→ Institut Catholique de Paris

Inscriptions 2010 - 2011

→ Facultés, préparations, instituts



Facultés (Licences, Masters, Doctorats) : Lettres (Lettres modernes - Histoire Histoire de l'art - Langues LLCE : Anglais, Allemand, Espagnol) • Philosophie FASSE (Sciences sociales et économiques - Droit / Sciences politiques - Ressources Humaines - International et Solidarité - Développement durable...) • Éducation Théologie et sciences religieuses • Droit canonique.

Préparations : Année de préparation aux études supérieures • Sciences Po - Communication • Écoles de journalisme • Études de droit • Préparation au test d'entrée à l'École du Louvre.

Nouveautés : Masters Éducation et Formation - préparation CAFEP/CAPES.

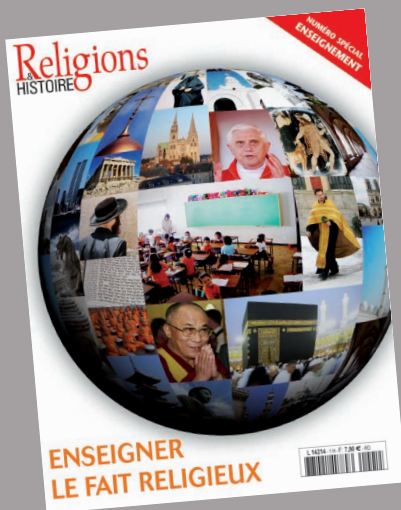


21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
Établissement privé d'enseignement supérieur

→ **Informations**
www.icp.fr
01 44 39 52 25



→ Prenez vos études dans le bon sens



Où en sommes-nous sur les défis et les enjeux de la question religieuse dans l'enseignement ? Ce numéro spécial de la revue *Religions et Histoire* présente avec talent quelques extraits du symposium organisé, par la mission « Enseignement et Religions »

LAISSONS-NOUS INTERPELLER

du Secrétariat général de l'enseignement catholique et de Formiris, au Centre universitaire catholique de Bourgogne (CUCDB), en octobre dernier. Les contributions issues des réflexions d'une cinquantaine de chercheurs, universitaires ou responsables institutionnels, et de l'expérience de nombreux enseignants, témoignent du chemin parcouru depuis le rapport Joutard de 1989 et approfondissent quelques-unes des pistes ouvertes par Régis Debray. Ce travail fait prendre la mesure d'une orientation éducative essentielle, où l'enseignement catholique est concerné et interpellé à bien des titres.

René Nouailhat

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaire(s) du numéro spécial de *Religions et Histoire*, « Enseigner le fait religieux ».

Prix unitaire : 7,80 € (6,30 € à partir de 7 exemplaires), port compris.

Ci-joint la somme de €, par chèque bancaire à l'ordre des Éditions Faton.

Bon à retourner accompagné de votre règlement à : Religions & Histoire, 1 rue des Artisans, BP 90 - 21803 Quétigny Cedex.

Autres renseignements par tél. : 03 80 48 28 78 - ou par e-mail : abonnement@religions-histoire.com

Abonnez-vous!



Un dossier
détachable

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.